

CONSULTATION SUR PLACE

PRET

PEB

OUI

NON

NON

1529

Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Formaliser la politique d'acquisition en Lettres pour une bibliothèque d'étude et de recherche

**Cas d'urgence, cas d'école : la Bibliothèque centrale des universités
Lyon 2 – Lyon 3 après l'incendie**

Valérie Travier
8^e promotion

sous la direction de
Monsieur Bertrand Calenge

2000



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE



**Formaliser la politique d'acquisition en Lettres pour une
bibliothèque d'étude et de recherche**

**Cas d'urgence, cas d'école : la Bibliothèque centrale des universités
Lyon 2 – Lyon 3 après l'incendie**

Valérie Travier
8^e promotion

sous la direction de
Monsieur Bertrand Calenge

2000

1999
JCB
46

Titre :

Formaliser la politique d'acquisition en Lettres pour une bibliothèque d'étude et de recherche. Cas d'urgence, cas d'école : la bibliothèque centrale des universités Lyon 2 – Lyon 3 après l'incendie.

Title :

Defining collection acquisition principles for the French Language and Literature Section of a Research Library. An emergency but exemplary situation : the case of the « Bibliothèque centrale » of Lyon Universities after the 1999 fire.

Résumé :

Le sinistre du mois de juin 1999 a privé brutalement les chercheurs lyonnais d'une partie importante de leurs ressources documentaires. Il a donc fallu envisager très rapidement de reconstituer une collection pour une bibliothèque d'étude et de recherche en Lettres et Sciences humaines. Cette opération urgente requiert un développement maîtrisé des collections sous l'aspect d'une politique d'acquisition sectorielle formalisée sur plusieurs années. La collection de Lettres françaises sert ici d'exemple d'application.

Abstract :

In June 1999, a fire suddenly burnt down the greater part of the documentary resources used by Lyon academics and researchers. Reconstituting a collection in the Humanities Research Library had to be regarded as a priority. In this case, emergency was linked to the implementation of procedures for collection development control in each sector over a period of several years. The French Language and Literature collection is an example of implementation of these procedures.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires**Acquisitions**France

Bibliothèques universitaires**Développement des collections**France

Bibliothèque interuniversitaire (Lyon). Section Droit et Lettres

Keywords :

Academic libraries**Acquisitions**France

Academic libraries**Collection development**France

Je tiens à remercier pour la bienveillance avec laquelle ils m'ont accueillie et l'aide qu'ils m'ont apportée M. Charles Micol, directeur de la Bibliothèque centrale des universités Lyon 2 – Lyon 3, ainsi que tout son personnel ; M. Bertrand Calenge qui a dirigé ce mémoire ; Mmes Tesnière, Jouguelet et Petit ainsi que MM. Béguet et Ferey de la Bibliothèque nationale de France et M. Petitmengin de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, dont les conseils m'ont été très utiles ; Mme Pernoo-Bécache de l'ENSSIB, enfin les enseignants-chercheurs des universités Lyon 2 et Lyon 3 qui m'ont reçue en marquant souvent de l'intérêt pour le travail que j'entreprenais.

Sommaire

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION.....	7
<i>I. Délimitation des objectifs de l'étude</i>	<i>10</i>
1. Mettre en évidence les enjeux d'une politique d'acquisition	10
1.1 Les principes	10
1.2 Les méthodes.....	12
1.3 Les documents.....	14
2. Définir la notion de bibliothèque d'étude et de recherche	15
2.1 Un concept hybride.....	15
2.2 Recherches d'expériences et d'exemples.....	17
2.2.1 Les objectifs	18
2.2.2 La typologie de l'offre.....	19
2.2.3 Les méthodes d'acquisition	21
3. Essai de caractérisation d'une bibliothèque d'étude et de recherche.....	23
<i>II. Analyse de l'environnement.....</i>	<i>26</i>
1. Evaluation quantitative des publics visés	26
2. Présentation du contexte documentaire.....	27
3. Analyse de la recherche dans les universités Lyon 2 et Lyon 3	31
3.1 Les diplômes proposés à partir du 2 ^{ème} cycle en Lettres	32
3.2 Les centres de recherche	32
3.3 Les productions des universités	35
3.3.1 Les thèses	35
3.3.2 Les publications des chercheurs.....	36
3.4 Enquête sur les pratiques des chercheurs.....	36
3.4.1 La méthode d'investigation	36
3.4.2 Les statuts des enseignants-chercheurs ayant répondu à l'enquête.....	37
3.4.3 La fréquentation.....	38
3.4.4 Les ressources documentaires prioritaires	39
3.4.5 L'extension chronologique de la documentation.....	40
3.4.6 La couverture linguistique	41
3.4.7 Les supports.....	41
3.4.8 Les suggestions de numérisation.....	43
3.4.9 Les formes de la collaboration avec les chercheurs.....	43
<i>III. Constitution de la collection de Lettres françaises pour la bibliothèque d'étude et de recherche des universités Lyon 2 et Lyon 3.....</i>	<i>45</i>
1. Un document officiel : le plan de développement des collections	45
2. Approche quantitative de la collection de référence	46

2.1	Peut-on estimer <i>a priori</i> le nombre de volumes constitutifs d'une collection de référence ?.....	46
2.1.1	Qu'est-ce qu'un ouvrage fondamental ?.....	47
2.1.2	Le problème de l'évaluation de la production.....	47
2.1.3	La méthode par constitution de corpus.....	48
2.1.4	Un exemple d'application de la méthode des corpus : le haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France.....	49
2.2	La nécessité d'adapter, dès sa constitution, la collection de référence aux besoins de son public potentiel.....	50
2.2.1	Position du problème.....	50
2.2.2	Proportionner le nombre de volumes acquis annuellement au nombre d'utilisateurs.....	51
2.2.3	Privilégier les axes de la recherche locale.....	54
3.	Structure de la collection par sous-champs.....	54
3.1	Répartition par sous-champs.....	54
3.2	La gestion de la transversalité.....	57
3.3	Les limites de la collection.....	58
3.3.1	La limitation de la collection par sous-champs.....	60
3.3.2	Une méthode de limitation de la collection par sous-champs : l'utilisation de la classification Dewey.....	61
3.3.3	La limitation de la collection par catégories de documents.....	62
4.	Structure de la collection par supports.....	64
4.1	Les périodiques.....	64
4.1.1	Les abonnements en cours.....	64
4.1.2	Méthode de sélection de nouveaux titres de périodiques.....	65
4.1.3	Etudes précédant la proposition d'acquisition.....	67
4.1.4	Acquisitions rétrospectives.....	68
4.2	Les documents numériques.....	68
4.2.1	Bibliothèque virtuelle, bibliothèque hybride.....	69
4.2.2	Propositions de cédéroms pour les études littéraires.....	70
4.2.3	Le problème de la reconstitution des fonds disparus.....	70
IV.	<i>Outils et procédures d'acquisition</i>	72
1.	Les outils de sélection.....	72
2.	Grille d'aide à la sélection.....	74
3.	Organisation et procédures.....	74
3.1	Les sélectionneurs.....	75
3.2	Les collaborations.....	76
3.2.1	Entre sélectionneurs.....	76
3.2.2	Avec les enseignants-chercheurs.....	77
4.	Les modes d'acquisition.....	78
	CONCLUSION	79

ANNEXES	I
ANNEXE 1 : ORIENTATION DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DES UNIVERSITÉS LYON 2 ET LYON 3.....	II
ANNEXE 2 : PROTOCOLE DE SÉLECTION : LA LITTÉRATURE MÉDIÉVALE.....	XII
ANNEXE 3 : LISTE DES DIPLÔMES DE 2 ^{ÈME} ET 3 ^{ÈME} CYCLES PRÉPARÉS DANS LES UNIVERSITÉS LUMIÈRE LYON 2 ET JEAN MOULIN LYON 3, LISTE DES THÈSES 1998/1999.....	XXII
ANNEXE 4 : LES PRATIQUES DES USAGERS : ENQUÊTE ET GRILLE D'ANALYSE DES RÉPONSES.....	XXV
ANNEXE 5 : ÉVALUATION DES PUBLICS POTENTIELS DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE DES UNIVERSITÉS LYON 2 ET LYON 3, PART RELATIVE DES DIFFÉRENTES DISCIPLINES DANS LA COLLECTION GLOBALE.....	XXVIII
ANNEXE 6 : UN EXEMPLE DE DÉLIMITATION STRICTE DE LA COLLECTION : ESSAI DE SEGMENTATION DE LA LINGUISTIQUE.....	XXX
ANNEXE 7 : LA COLLECTION DE PÉRIODIQUES POUR LES ÉTUDES DE LETTRES.....	XXXV
ANNEXE 8 : PROPOSITIONS DE TITRES DE CÉDÉROMS POUR LES ÉTUDES LITTÉRAIRES.....	XLV
ANNEXE 9 : TABLEAU PRÉSENTANT LES PRINCIPALES COLLECTIONS CONCERNANT LES LETTRES CHEZ LES ÉDITEURS APPARTENANT AU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION.....	LI
ANNEXE 10 : EXEMPLE D'UTILISATION DE LA GRILLE DE SÉLECTION.....	LVII
BIBLIOGRAPHIE	LIX

Introduction

L'incendie qui a ravagé la Bibliothèque centrale des universités Lyon 2 – Lyon 3 dans la nuit du 11 au 12 juin 1999 a détruit des bâtiments centenaires et 269 450 volumes des collections qu'ils contenaient¹. La vétusté de bâtiments depuis longtemps trop exigus, la lenteur des décisions administratives concernant la construction urgente d'une nouvelle bibliothèque ont fait advenir une catastrophe qu'on ne voulait pas croire possible à l'heure où notre pays entre dans la société de l'information. Passé le désarroi dans lequel fut plongée la communauté des chercheurs et le personnel de la bibliothèque durant l'été, la reconstitution des collections a été au cœur de tous dès l'automne. Elle s'inscrit dans un contexte particulier : une bibliothèque nouvelle ouvrira en octobre 2000 sur le site de Gerland, elle sera associée à l'implantation de l'Ecole normale supérieure de Fontenay Saint-Cloud (Lettres et Sciences humaines) et couvrira les domaines définis par une carte documentaire approuvée par les universités Lumière-Lyon 2 et Jean Moulin-Lyon 3.

Le premier obstacle à la reconstitution des collections a résidé dans l'impossibilité de mener à bien un récolement aussitôt après l'incendie : le système informatique ayant été détruit, la reconstruction d'un catalogue informatisé n'est envisageable qu'au début de l'an 2000, lorsque la version 5 du logiciel Absys de la société Synorg pourra être installée. Les difficultés d'accès aux bâtiments sinistrés, dont les derniers documents n'ont été extraits qu'en octobre 1999, et la dissémination sur plusieurs sites de stockage des documents rescapés (silo de la bibliothèque municipale de Lyon, entreprise de désinfection, entrepôt de la caserne Sergeant-Blandan, salle de lecture de la rue Bancel spécialement aménagée pour les étudiants à la rentrée 99, salle de bibliographie intacte mais interdite au public), n'a pas permis de se livrer à des opérations complexes d'inventaire, d'autant plus qu'une partie du personnel avait été replacée dans les Services communs de la documentation (SCD) des deux universités pour faire face à

¹ Ces informations sont disponibles sur le site de l'université Lyon 2 : <<http://www.univ-lyon2.fr/Bibliotheque/index.htm>>

l'afflux des lecteurs sur ses sites. La réception des dons a demandé également beaucoup d'énergie à l'ensemble de l'équipe¹.

L'entreprise de reconstitution des collections est fondée sur la nécessité d'offrir au public des étudiants et des chercheurs une documentation pertinente dans des délais rapides, c'est-à-dire pour l'ouverture de la nouvelle bibliothèque du site de Gerland en octobre 2000. Elle ne prend pas en compte les résultats d'un récolement qui se fera dès que possible, mais on sait déjà que les documents sauvegardés ne sont pas de nature à constituer une collection de base en libre accès².

L'urgence de la situation a poussé Monsieur Charles Micol, directeur de la bibliothèque, à envisager comme absolument nécessaire une formalisation de la politique d'acquisition : loin de céder à la panique, il fallait s'efforcer de maîtriser une opération de reconstitution d'une telle importance, l'objectif étant d'aboutir à un ensemble cohérent et d'aborder la collection comme un véritable organisme, aux différentes parties bien articulées entre elles, aux possibilités de développement bien esquissées³. Mon étude porte sur la formalisation d'une politique d'acquisition sectorielle dans le secteur des Lettres françaises, ce qui nécessite cependant une vision générale de la collection à reconstruire.

En définissant les objectifs de l'étude dans la première partie de ce mémoire, je reviendrai sur **les enjeux liés à la politique d'acquisition** : dans un contexte français où la formalisation est encore peu pratiquée⁴, il est nécessaire de légitimer ce processus qui engage l'ensemble du personnel dans une réflexion lourde de conséquences sur ses pratiques et de proposer des méthodes de prospection et de formalisation. Il s'agit également de préciser **le type d'établissement auquel on veut appliquer cette**

¹ Les détails de ces opérations sont décrits dans le rapport de stage que j'ai rédigé en novembre 1999 : TRAVIER, Valérie. *Rapport de stage : la Bibliothèque centrale des universités Lyon 2 – Lyon 3*. ENSSIB, 1999.

² En dehors du fonds ancien qui a été intégralement préservé, des collections de périodiques du XIX^e et des thèses étrangères, le fonds de bibliographie et les ouvrages qui se trouvaient en libre accès (5% des collections) dans la salle de lecture et dans une petite salle qui n'a pas été touchée ont pu être sauvés. Mais les ouvrages du libre accès étaient souvent usagés et promis à être remplacés à court terme. Toutes les collections savantes et la plupart des périodiques récents ont en revanche disparu.

³ Sur cette vision organique de la collection, voir ATKINSON, Ross. The conditions of collection development. Dans *Collection management : a new treatise*, vol.26A, p.29.

⁴ Ce dont témoigne la diversité des pratiques en matière de politiques d'acquisition collectées sur le site récemment mis en place par Bertrand Calenge : <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/html>

politique d'acquisition : la bibliothèque associée à l'École normale supérieure sera une « bibliothèque d'étude et de recherche », concept mixte à éclaircir, en particulier grâce à quelques exemples significatifs.

Dans la deuxième partie seront présentées les analyses préalables, nécessaires à l'élaboration de la politique d'acquisition. Elles ont toutes été assez difficiles à réaliser en raison de la dispersion des ressources documentaires et universitaires à Lyon et du manque d'uniformisation des sources d'information recensées.

C'est sur la base de ces expériences et de ces analyses que sera proposée, dans la troisième partie du mémoire, **un projet de politique sectorielle d'acquisition pour le domaine des Lettres**, adapté au contexte du projet lyonnais et cependant de portée plus générale. Il repose en effet sur une réflexion méthodologique relative à la constitution d'une collection de référence, ce que les Anglo-Saxons nomment *core collection*, base elle-même de la collection de recherche à venir. Cette distinction théorique entre niveau de référence et niveau de recherche ne doit pas faire oublier que les acquisitions courantes de documents de base et de documents propres à soutenir la recherche se font simultanément. D'autre part, il importe de déterminer des *points de focalisation* dans la collection, propres à orienter le développement de la collection, dès sa période de constitution, vers l'adéquation la plus étroite possible avec les lecteurs potentiels.

I. Délimitation des objectifs de l'étude

1. Mettre en évidence les enjeux d'une politique d'acquisition

1.1 Les principes

Les bibliothèques anglo-saxonnes affichent fréquemment leur politique d'acquisition sur leur page web¹, c'est aussi le cas de nombreuses bibliothèques francophones au Canada ou en Suisse². Les pratiques françaises sont assez hétérogènes et timides en ce domaine : on ne trouve encore rien de comparable à la présentation très détaillée de la Bodleian Library, liant expressément politique d'acquisition et principes de mise à disposition des documents³. En France, l'effort d'explicitation et de formalisation est souvent lié à des conditions exceptionnelles (Charte de la politique documentaire de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France (EPBF) pour la constitution des collections en libre accès de la future Bibliothèque nationale de France) ou à des contraintes budgétaires et administratives : en 1996, la bibliothèque Sainte-Geneviève a rédigé un dossier intitulé *Politique documentaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève* dans l'éventualité d'une redistribution des exemplaires du dépôt légal dont elle bénéficiait. La bibliothèque de l'Université de technologie de Compiègne lance actuellement une étude afin d'élaborer un Plan de développement des collections dans le cadre de la renégociation du contrat quadriennal. Mais des bibliothèques récemment ouvertes comme la bibliothèque universitaire d'Artois ou celle de l'université Bretagne-Sud n'ont pas rédigé de politique d'acquisition au moment de la constitution de leurs collections.

Les contraintes budgétaires se faisant plus pressantes et l'autonomie des universités rendant la présence de la tutelle à la fois plus proche et plus exigeante, il est probable que la formalisation des politiques d'acquisition deviendra

¹ On en trouvera des exemples dans la bibliographie de ce mémoire.

² Voir par exemple le site de la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne : <http://www.unil.ch/BCU/informat/textes/polac.htm>

³ <http://www.rls.ox.ac.uk/guides/bod/colldev.htm>

bientôt une pratique courante dans les bibliothèques universitaires (BU).

Rendre compte des dépenses effectuées auprès d'une tutelle n'est pourtant pas la seule raison de formaliser les pratiques d'acquisition, le principal intérêt étant de maîtriser non seulement le budget, mais la collection elle-même, comme le souligne Valérie Tesnière : « construire une politique d'acquisition équivaut à définir un principe de cohérence, sinon de continuité, dans les fonds pour que ceux-ci soient de véritables collections.¹ ». Il n'est plus guère possible d'envisager la bibliothèque comme un simple dépôt de livres, un lieu d'accumulation des documents. Il s'agit bien au contraire de pratiquer une constitution raisonnée des collections. Or cette maîtrise désirée entre en tension avec la prolifération de la documentation et c'est à cette contradiction que répond la politique d'acquisition. Mais pour être un instrument de gestion véritable, elle doit se prémunir de tout idéalisme : il ne s'agit pas de faire réapparaître par ce biais le vieux rêve de bibliothèque idéale. Cela suppose de la fonder sur des paramètres hétérogènes, ce qui constitue la difficulté majeure de sa mise en œuvre. Bertrand Calenge en a dressé une liste² :

- le contenu des collections par rapport à un état du savoir et de la production ;
- les niveaux d'usage de la collection ;
- les contraintes budgétaires ;
- les compétences humaines ;
- les choix collectifs.

Dans les documents des bibliothèques universitaires qui élaborent des politiques d'acquisition formalisées, on rencontre fréquemment les trois premières préoccupations, mais la gestion du personnel est plus rarement intégrée et, dans une université, les choix collectifs sont difficiles à synthétiser car ils émanent de postes de responsabilités extérieurs à la bibliothèque. Ces choix collectifs sont parfois subis sans être nettement lisibles : en matière de documentation électronique par exemple, la bibliothèque peut

¹ TESNIERE, Valérie. De l'usage d'une politique d'acquisition. Dans ABCDEF, EBSI et ENSSIB (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, p. 273-283.

² CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. chap.II. Voir aussi une autre approche dans ATKINSON, Ross. The conditions of collection development. Dans *Collection management : a new treatise*, vol26A, p.29-48.

n'être qu'un partenaire secondaire. A titre d'exemple, c'est un service informatique de l'université Lyon 2, le Service des nouvelles technologies pour l'information et la réalisation de serveurs (SENTIERS), qui prend en charge la numérisation des thèses. Ce choix de l'institution a des conséquences importantes sur la politique documentaire du SCD : dépossédé d'un type de documents essentiels à la recherche, il doit redéfinir son rôle auprès des chercheurs usagers de ce type de documents. On voit ici que les choix de l'institution sont parfois délicats à prendre en compte dans une politique d'acquisition. Dans certains cas, les directions que prend l'université sont à anticiper de manière plus intuitive que raisonnée en particulier à cause des changements fréquents de personnels à la tête de l'université. La politique d'acquisition se trouve ainsi au cœur du problème de l'intégration de la bibliothèque dans l'université.

Un autre usage de la politique d'acquisition est de permettre un développement des collections vers un niveau d'exigence défini. L'utilisation de l'échelle du Conspectus¹ permet d'assigner des niveaux précis d'acquisition, domaine par domaine, sujet par sujet. On peut ajouter que c'est aussi le moment où, par l'inventaire des instruments de sélection, par l'explicitation du travail intellectuel requis pour procéder aux acquisitions, on peut planifier l'évolution de la collection vers un niveau bien déterminé.

En définitive, l'élaboration d'une politique d'acquisition intéresse tous les postes de travail et concerne aussi bien la répartition du personnel que la gestion comptable et le service informatique, devenu aujourd'hui la cheville ouvrière de toute évaluation des collections grâce au paramétrage des indispensables données statistiques. Les enjeux sont aussi clairs que les difficultés de la mise en œuvre : élaborer une politique d'acquisition apparaît comme un processus lourd en raison même de ces aspects transversaux.

1.2 Les méthodes

Face à la réticence à s'engager dans une formalisation qui demande du temps et une implication de tous les services, il n'est pas inutile de préciser quelles méthodes on peut employer pour mener à bien ce type d'opération.

¹ Pour consulter une version actualisée du Conspectus, voir le site suivant : <http://www.uqah.quebec.ca/biblio/renseignements.renseignementc.htm>

On peut envisager de faire rédiger la politique d'acquisition dans le cadre d'une conduite de projet. On trouve dans l'ouvrage de Bertrand Calenge, *Conduire une politique documentaire*, une description des étapes de cette méthode¹. L'avantage est de circonscrire très nettement dans le temps l'étude et la rédaction de la politique d'acquisition. Il faut choisir un moment où toutes les données statistiques sont disponibles afin de pouvoir fonder le processus de formalisation sur une connaissance très précise des collections. De plus, la mobilisation intensive d'une équipe choisie dans le personnel ne doit pas porter préjudice à la bonne marche de l'établissement.

On peut aussi confier cette mission à un coordonnateur de la politique d'acquisition qui se charge alors de collecter toutes les données, statistiques ou autres, dans les différents services, avant de formaliser la politique d'acquisition dans un document officiel. Le coordonnateur incarne par son action les aspects transversaux évoqués plus haut : membre de l'équipe, il met en commun les analyses et les pratiques des différents services, il fait prendre conscience des conséquences d'une telle formalisation sur l'organisation du travail, il persuade ses collègues des bénéfices à tirer de l'explicitation des critères d'acquisition, il peut obtenir des détails sur les pratiques de sélection sans passer par l'enquête écrite, peu propice à l'expression libre, et sans que tout le personnel se voit convoqué à d'interminables réunions-débats. Le choix du coordonnateur est délicat car il s'agit d'un travail moins technique que fortement en relation avec la gestion du personnel. Il faut que le coordonnateur soit doté d'une capacité d'écoute alliée à une autorité qui permette de mettre en pratique la politique d'acquisition formalisée. Le danger en effet est de produire des documents ponctuels, tout prêts pour l'archivage, sans suite dans la pratique des acquisitions : le formalisme guette tout effort de formalisation. Ainsi, le service d'acquisition de la bibliothèque Sainte-Geneviève reconnaît que le document produit en 1996 a été jugé très intéressant mais n'a pas modifié les pratiques et n'est pas devenu le rapport de chevet de tout acquéreur. De même, comment juger de l'impact réel de toutes les déclarations d'intention affichées sur les sites des bibliothèques anglo-saxonnes ?

L'effort de formalisation de la politique d'acquisition est très étroitement lié à la mise en place d'un suivi des collections qui prenne en compte l'articulation forte entre

¹ CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*, p.146-149.

évaluation des collections et acquisitions, afin de maîtriser l'intégration des livres acquis dans des ensembles cohérents. Il faut savoir à quoi on s'engage avant de se lancer dans de tels processus au risque de ne produire que des documents partiels et inachevés.

1.3 Les documents

La formalisation de la politique d'acquisition trouve son aboutissement dans la rédaction de documents particuliers. On peut rappeler les principaux qui correspondent à des objectifs et à des domaines d'application spécifiques¹ :

1. La Charte des collections (CC) est un document officiel dans lequel sont définis les objectifs généraux.
2. Le Plan de développement des collections (PDC) contient les objectifs pluriannuels de la bibliothèque pour l'ensemble de la collection. On en trouvera un exemple pour la bibliothèque d'étude et de recherche des universités lyonnaises sous le titre *Orientation générale des collections* en annexe 1.
3. Les Protocoles de sélection (PS) le complètent et indiquent les règles de sélection propres à chaque domaine intellectuel. On en trouvera également un exemple en annexe 2 concernant la littérature médiévale pour la bibliothèque d'étude et de recherche.

Mais il est important de souligner que de nombreux documents existants dans les bibliothèques peuvent servir de support à une politique d'acquisition formalisée : la simple répartition des budgets comme la pratiquent de nombreuses bibliothèques universitaires², peut servir de première phase d'un PDC. Les grilles qu'utilisent les services d'acquisition pour suivre les commandes sont des documents très complets quand le paramétrage des systèmes informatiques le permet. Il est préférable d'utiliser ingénieusement les documents de manière polyvalente plutôt que d'en créer sans cesse de nouveaux. La gestion idéale est sans doute celle que tous les membres du personnel peuvent mettre en œuvre sans la ressentir comme une corvée supplémentaire, à charge

¹ Voir CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*, chap.V, p.130-149.

² Par exemple, à la bibliothèque de l'Université de Bourgogne, section Droit-Lettres, un rapport offre le bilan de l'année écoulée et une partie prospective pour l'année suivante.

pour le coordonnateur des acquisitions d'exploiter habilement tous ces documents afin d'en tirer le plus d'informations possibles.

2. Définir la notion de bibliothèque d'étude et de recherche

2.1 Un concept hybride

Il faut préciser à quel type d'établissement la politique d'acquisition projetée doit s'appliquer. Dans le projet de construction de la nouvelle Ecole normale supérieure de Fontenay (ENS-FCL) sur le site de Gerland, il était question d'une « bibliothèque de recherche associée » pour désigner la bibliothèque interuniversitaire promise à être transplantée au même endroit. Dans le document intitulé *Orientation générale de la politique documentaire de la Bibliothèque centrale des universités Lyon 2 – Lyon 3*, daté du 24 septembre 1999, il est question de la « bibliothèque de recherche et d'étude » pour désigner le même établissement. Cette expression a été discutée et préférée à celle, jugée ambiguë, de « bibliothèque de recherche généraliste » suggérée par le vice-président chargé de la recherche à Lyon 3. Ces hésitations sur la terminologie mettent en lumière la difficulté à cerner un type de bibliothèque qui apparaît comme fondamentalement mixte. Il ne s'agit pas d'une bibliothèque spécialisée mais d'un lieu proposant des fonds de référence et de recherche dans de larges domaines à un public composé d'étudiants dès la licence et de chercheurs.

On reconnaît dans l'expression finalement adoptée les termes utilisés lors de la définition des collections des deux niveaux de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Ils ont pourtant eux aussi été abandonnés dans le langage courant pour des termes empruntés à l'architecture : le « haut-de-jardin » offre des fonds de référence à un public composé en fait à 56% d'étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles¹, le « rez-de-jardin » un fonds de recherche ouvert uniquement aux chercheurs accrédités à partir du 3^{ème} cycle, sauf exceptions.

Dans un article présentant une typologie des bibliothèques de recherche, Maurice Garden, ancien responsable du secteur des Sciences humaines et sociales à la Direction de la recherche du Ministère de l'Education nationale (DRED), attribue à la BNF un

¹ *Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, octobre 1999, n°8.

rôle spécifique : « elle reste une bibliothèque patrimoniale et un dernier recours pour le chercheur »¹. En même temps, il avoue qu'il est délicat de définir précisément ce qu'est une bibliothèque de recherche. Selon les disciplines, une telle bibliothèque peut en effet être patrimoniale, comme l'est la bibliothèque de manuscrits et de livres anciens d'Avranches, ou être au contraire une « bibliothèque de flux et non d'accumulation » comme Isabelle Sabatier définit la bibliothèque de recherche en économie-gestion de l'université Paris-Dauphine².

Maurice Garden dégage cependant quelques critères regardant les secteurs des Lettres et des Sciences humaines : tout d'abord, la bibliothèque de recherche est une bibliothèque de **proximité**. Au-delà de sa proximité géographique, cela signifie surtout qu'elle répond à des besoins précis des chercheurs de l'université de rattachement. Cette adéquation prend la forme d'acquisitions de documents particuliers mais aussi de services spécifiques.

La bibliothèque est le lieu principal où s'effectue la recherche, l'équivalent du laboratoire des scientifiques : elle est le **réservoir des sources** sur lesquelles travaillent les chercheurs, ce qui induit la fonction **patrimoniale** présente dans nombre de bibliothèques, devenues bibliothèques de recherche au fil du temps grâce à l'accumulation des ouvrages. Mais il est difficile de créer de toutes pièces un tel fonds, témoins les efforts de la Bibliothèque nationale de France pour acheter sur le marché de l'antiquariat de nombreux ouvrages et périodiques afin de présenter en libre accès les collections les plus complètes possibles.

La bibliothèque de recherche est une bibliothèque de **référence** permettant aux chercheurs d'avoir un accès direct et rapide aux documents, qu'ils soient matériellement présents ou non. C'est « un instrument de pointe » largement ouvert à l'ensemble de la production internationale sur certains thèmes d'excellence. La spécialisation dans un domaine de recherche est alors renforcée par une fonction de **veille documentaire** visant à atteindre une quasi-exhaustivité³.

¹ GARDEN, Maurice. Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, T.41, n°2, p.20-25.

² SABATIER, Isabelle. Une bibliothèque de recherche à Paris-Dauphine. *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, T.41, n°2, p.26-34.

³ On peut rapprocher cette fonction de celles qui échoient aux Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) : créés en 1980, ils remplissent en effet une mission de

Enfin il faut souligner la mission de **formation** de ces bibliothèques, ce qui permet de donner tout son sens au lien entre « étude » et « recherche » dans l'expression : « bibliothèque d'étude et de recherche ». L'exemple que donne Maurice Garden est celui de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm dans le domaine des Lettres¹. La bibliothèque accompagne non seulement les chercheurs avertis mais contribue à la formation des futurs chercheurs : cela semble assez bien convenir à une bibliothèque ouverte aux étudiants dès la licence et associée à une Ecole normale supérieure où les étudiants se préparent à l'agrégation avant d'entrer dans une carrière d'enseignants-chercheurs.

2.2 Recherches d'expériences et d'exemples

Les visites de bibliothèques de ce type ou la collecte d'informations s'y rapportant ont été très intéressantes : elles m'ont permis d'ajuster la conception théorique par des pratiques effectives.

La synthèse que nous présentons met en avant trois établissements : la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, la bibliothèque de la Sorbonne et la Bibliothèque nationale de France. Pour la bibliothèque de l'ENS Ulm, j'ai tiré profit de ma propre expérience d'ancienne élève et j'ai rencontré Pierre Petitmengin, conservateur et sous-directeur de l'Ecole. J'ai utilisé l'article que Claude Jolly avait consacré dans le *Bulletin des bibliothèques de France* à la politique documentaire de la bibliothèque de la Sorbonne alors qu'il en était directeur². Enfin, il m'a paru intéressant de savoir comment le fonds en libre accès de la BNF avait été constitué car, toutes proportions gardées, les objectifs de la collection s'apparentent au projet lyonnais. Il ne s'agit donc pas de la constitution des collections en général car, provenant essentiellement du dépôt légal, elles ont structurellement un aspect patrimonial qui en

veille documentaire dans un champ disciplinaire déterminé et visent à l'exhaustivité des documents instruments de la recherche quel qu'en soit le support ou la forme. S'y ajoute une mission de diffusion via le Prêt entre bibliothèques (PEB). La recherche de l'exhaustivité conduit à accorder une importance particulière à la littérature grise, aux publications étrangères qui représentent 80% de la documentation acquise, et aux périodiques (6 600 abonnements en 1996). Voir CASSEYRE, Jean-Pierre. *Les bibliothèques universitaires*, p.43-47.

¹ Lucien Herr, bibliothécaire de 1888 à 1926, lui assignait justement la mission de procurer aux élèves de l'Ecole tous les documents susceptibles de les initier à la recherche dans toutes les disciplines enseignées à l'Ecole. Voir ANDLER, Charles. *Vie de Lucien Herr*. Paris : Maspéro, 1977, p.103-115.

² JOLLY, Claude. La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire : fondements et principes. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, T.37, n°3, p.8-24.

font avant tout une bibliothèque de dernier recours. Les analyses présentées ici sont tirées des axes d'orientation précisés dans les *Propositions pour une charte documentaire* rédigées sous l'égide de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France en 1993 et du document d'évaluation intitulé *Politique documentaire : données pour une évaluation* rédigé par Bruno Béguet et Catherine Petit en juin 1999. Des analyses qualitatives y joutent les données quantitatives et amorcent ainsi un début de réflexion sur les correctifs à apporter à la politique d'acquisition définie en 1993 qui n'est cependant pas remise en cause.

2.2.1 Les objectifs

- L'objectif de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm qui compte plus de 500 000 volumes, est d'initier à la recherche les élèves, et ce dans toutes les disciplines enseignées à l'Ecole. Le contexte parisien permet des complémentarités exceptionnelles mais la bibliothèque fournit aussi un cadre d'étude apprécié des élèves et de chercheurs qui viennent parfois de l'étranger pour y travailler. De nombreux anciens élèves, qui sont devenus des chercheurs en Province ou à Paris, en restent des lecteurs assidus (c'est le cas de plusieurs professeurs des universités lyonnaises).
- La convention portant sur la création, l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque de la Sorbonne lui donne pour mission de « rassembler, traiter et communiquer la documentation nécessaire à la recherche et à l'enseignement ». Elle doit donc privilégier les besoins généraux de la recherche : « à ce titre, écrit Claude Jolly, elle doit attacher une attention particulière aux sources, suivre de façon continue les grandes collections savantes, maintenir ses abonnements de périodiques à un haut niveau et s'ouvrir largement à la production étrangère ».
- Le niveau Référence (haut-de-jardin) de la BNF a pour objectif d'offrir les outils nécessaires à une démarche autonome de 2^{ème} cycle pendant que le niveau Recherche (rez-de-jardin) est ouvert à des chercheurs à partir du 3^{ème} cycle auxquels s'adjoignent des étudiants en maîtrise et d'autres catégories dont les travaux requièrent la communication d'ouvrages en magasin. Dans l'exposé des lignes de force des collections, l'encyclopédisme est fortement réaffirmé : il correspond à l'évolution de la recherche contemporaine dont les problématiques sont souvent

issues de questionnements interdisciplinaires. Il n'induit cependant pas de veille documentaire sur tous les sujets. Prenant exemple de la British Library, la collection doit « souligner les enjeux contemporains en offrant des collections de synthèse ainsi que les outils d'exploitation de la documentation primaire ». Les collections sont largement ouvertes sur la documentation internationale contemporaine.

2.2.2 La typologie de l'offre

- Les priorités définies pour la bibliothèque de la Sorbonne placent en premier lieu les sources, matériau même de la recherche, puis les auxiliaires de la recherche et les résultats. La place de la bibliographie est décisive et nécessite qu'une salle spéciale lui soit consacrée. Toutes disciplines confondues, la langue française représentait en 1992 40% des entrées, devant l'anglais (20%) et l'allemand (15%). Les monographies imprimées étaient le support le plus fréquent avec un effort particulier pour constituer des collections suivies, essentielles pour assurer la cohérence du fonds, ainsi qu'un corpus de référence sur le long terme. C'est là une des différences caractéristiques par rapport aux bibliothèques d'institut ou de département dont les acquisitions répondent à des besoins immédiats. Un accent était mis sur l'acquisition de périodiques grâce auxquels sont diffusés les résultats récents de la recherche et dont beaucoup ne seront pas publiés sous une autre forme.
- Dans les collections de la BNF en libre accès, les textes sont fortement représentés à raison des 2/3 pour 1/3 de documents secondaires. La mise à disposition des textes peut se faire sous forme imprimée ou numérique. C'est à partir de ces sources que s'élaborent prioritairement les problématiques de la recherche. Les outils auxiliaires de la recherche sont particulièrement nombreux, ils sont indispensables à la formulation même de ces problématiques. Cependant les fonds sont organisés en fonction de pôles thématiques : on peut lire ici une certaine contradiction avec les principes affichés et les chercheurs ne manquèrent pas de critiquer cette organisation qui cloisonne le savoir et va à l'encontre des orientations interdisciplinaires de la recherche contemporaine¹.

¹ Voir les remarques de l'historien Bernard Cottret interrogé comme usager dans *Chroniques de la bibliothèque de France*, octobre.1999, n°8, p.3.

Les correctifs mentionnés dans la première évaluation de la politique d'acquisition de juin 1999 apportent des précisions sur l'offre documentaire. En effet, ils concernent les points suivants :

- la volumétrie : la moitié des membres du personnel ayant répondu à l'enquête estime que la volumétrie dévolue à sa discipline est insuffisante pour les monographies (ce qui indique assez que l'inflation des documents imprimés n'est pas enrayerée par l'apparition du document numérique). Des problèmes de répartition à l'intérieur des disciplines sont également à prévoir. Mais le fait le plus important semble la part des périodiques qui est à revoir à la hausse pour 38% des personnes interrogées. Cette tendance forte de la production éditoriale de notre époque touche toutes les disciplines.
- le niveau : plusieurs éléments indiquent que le niveau du haut-de-jardin est considéré comme trop élevé, d'autant plus que le public réel s'est avéré être plus jeune que prévu. Descente de certains titres en rez-de-jardin (en sciences), achats de manuels (58% affirment en acheter) jugés indispensables même pour le 2^{ème} cycle, infléchissent de fait les principes de la Charte.
- la politique des exemplaires : la règle de l'unique exemplaire a été également assouplie pour certains types de documents (dictionnaires, outils auxiliaires de la recherche, journaux nationaux, codes de droit, œuvres complètes ou séparées permettant d'éclater ou de réunir des collections).
- la couverture linguistique : pour le département des littératures et des arts (D4), le pourcentage de monographies en français en haut-de-jardin est de 55,1% et de 29,5% en rez-de-jardin. L'anglais est la deuxième langue représentée (respectivement 24,7% et 42,9%). Pour les périodiques, la part des langues étrangères est beaucoup plus importante encore puisque les périodiques en français atteignent 46,7% de l'ensemble en haut-de-jardin mais seulement 11,1% en rez-de-jardin. Il est vrai que la présence des collections françaises des magasins en rez-de-jardin compense le déséquilibre entre français et langues étrangères. Cependant, certains fonds de littératures étrangères non traduites n'ont pas encore trouvé de lectorat. D'autre part, de même qu'il existe des traductions pour les œuvres philosophiques qui sont en rez-de-jardin, les acquéreurs font l'achat de traductions pour les ouvrages d'histoire. Les

compétences réelles des lecteurs sont donc prises en compte et non pas seulement des quotas et des principes énoncés un peu hâtivement.

- la couverture chronologique : l'analyse des dates de publication des ouvrages acquis jusqu'en 1998 pour le libre accès montre qu'une part très importante est occupée par les années 1990-1995, époque de la constitution des collections. Quatre ouvrages sur dix ont été publiés pendant ces six années. La faible représentation des années les plus récentes s'explique en partie par le retard du catalogage. Il ressort que le travail d'acquisitions rétrospectives et le suivi de l'actualité immédiatement contemporaine doivent être engagés rapidement après la phase initiale de constitution des collections. Ce qui est en jeu ici, c'est la régularité des acquisitions et l'efficacité du circuit du document, dont les lenteurs peuvent peser sur la mise à disposition des ouvrages jusqu'à donner une image inactuelle de la collection.

2.2.3 Les méthodes d'acquisition

- A la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, deux conservateurs se chargent de toutes les acquisitions pour la bibliothèque des Lettres. Leur recrutement, ancien maintenant, correspondait déjà à un « profil ». Ils pratiquent l'anglais, l'allemand (ils sont capables de lire des ouvrages de niveau recherche), l'italien et les langues classiques. Ils dépouillent systématiquement la *Bibliographie nationale*, la *Deutsche nationale Bibliographie*, le supplément littéraire du *Times*, le *New Yorker Review of Books*, *Indice* (italien) et le *Schweizer Buch*. Ils utilisent aussi les listes d'acquisition d'autres bibliothèques telles que celles des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes, du Warburg Institute de Londres, afin de vérifier leur niveau de complétude par rapport à des objectifs définis. Rien n'est formalisé cependant. Pierre Petitmengin considère qu'il est très important d'entretenir avec les chercheurs un réseau de relations interpersonnelles. Chercheur lui-même (spécialiste d'épigraphie, il a fait partie du comité d'experts qui ont travaillé sur la définition des fonds de la nouvelle BNF), il connaît et consulte de nombreux collègues à travers l'Europe. Il leur envoie parfois des questions concernant les acquisitions qu'il s'appête à faire. Les chercheurs qui sont consultés en experts ne le sont pas en vain, ils sont écoutés et une confiance mutuelle

s'installe ainsi. Quand certains domaines sont momentanément délaissés par les chercheurs de l'Ecole, les conservateurs suivent l'évolution de la recherche eux-mêmes afin d'assurer la permanence du fonds. Ainsi pendant dix ans il n'y a pas eu de géographes germanistes à l'Ecole, pourtant des acquisitions en allemand se sont poursuivies pour ne pas provoquer de rupture brutale dans la collection.

- Claude Jolly souligne lui aussi dans son article l'importance du travail intellectuel à fournir pour assurer la cohérence du fonds : la sélection des acquisitions requiert une familiarité et une expérience des publications scientifiques irremplaçables ainsi qu'une connaissance approfondie des axes particuliers de la recherche. Cela passe par des relations suivies avec les enseignants-chercheurs. Cela est confirmé par Mme Rogeret, adjointe de M. Van Dooren, directeur de la bibliothèque du Centre Malesherbes (collection de la Sorbonne réservée aux étudiants de 1^{er} cycle) : la constitution de cette collection de novembre à mai 1995 n'a pu se concrétiser que grâce au travail de sollicitation systématique auprès de professeurs relais. Dépouillement des programmes, mais aussi envois de bibliographies, questionnaires adressés à tous les enseignants et interventions dans les conseils d'Unités de formation et de recherche (UFR) ont été les principales actions qui ont permis de définir précisément les besoins et de lancer les acquisitions.
- On peut rappeler que l'EPBF s'est entouré d'un comité d'experts et a commandé des études à des chercheurs afin de définir priorités et couverture pertinente de certains sujets. Par exemple, un historien de la linguistique, Christian Puech, a mené une enquête afin d'« orienter les acquisitions en fonction de l'état actuel de la discipline et des prévisions qu'on peut prudemment en tirer » et « amorcer une réflexion d'ensemble sur la structuration de la discipline qui puisse favoriser notamment l'organisation d'un libre accès aux collections »¹. Par ailleurs, la BNF a, comme la plupart des bibliothèques de recherche, un domaine d'excellence pour lequel la veille documentaire doit être particulièrement active et qui est défini ici par sa fonction même de bibliothèque nationale : l'étude de la France, pour laquelle elle revendique le profil d'un CADIST.

¹ EPBF. *Propositions pour une charte des collections : section linguistique*, p.2.

3. Essai de caractérisation d'une bibliothèque d'étude et de recherche

En prenant en compte le caractère mixte d'une bibliothèque définie comme « bibliothèque d'étude et de recherche », et les spécificités remarquées dans les bibliothèques qui viennent d'être présentées, on peut énoncer quelques éléments de synthèse :

- Une large partie des collections doit y être offerte en libre accès, car c'est le mode d'organisation correspondant au mieux à l'autonomie du lectorat visé. Cela suppose une cotation cohérente (et donc un seul système de classification) et une signalisation claire.
- La disponibilité des places et l'aménagement des espaces sont importants : carrels, salles de travail en groupe, salles de conférence, font de la bibliothèque ce laboratoire où les chercheurs peuvent travailler dans des structures diversifiées et sur une longue durée et où ils peuvent se rencontrer. La bibliothèque doit se décliner autrement que sur le modèle de la longue salle de lecture.
- La disponibilité de la documentation est essentielle : il s'agit à la fois de permettre une utilisation de la documentation sur une longue durée (un prêt de 15 jours d'un document essentiel à un étudiant rédigeant un mémoire n'est évidemment pas suffisant), et de ne pas immobiliser une documentation correspondant à des sujets d'étude du moment (lors de la préparation de l'agrégation par exemple mais aussi à chaque fois qu'un centre de recherche lance ses étudiants sur un sujet particulier). Cela suppose une politique d'exemplaire moins monolithique qu'on la présente habituellement : l'unique exemplaire n'est pas forcément de règle. Cela induit aussi une politique de mise à disposition de documents de substitution : microformes de thèses possédées par ailleurs sur papier, cédéroms en réseau, corpus de textes numérisés ou mises à jour de signets de sites Internet ouvrant sur de tels corpus.
- Une attention particulière doit être portée aux acquisitions de périodiques.
- La documentation doit être internationale. Mais aucune règle systématique ne doit être appliquée sans prise en compte du lectorat : la lisibilité des documents est primordiale. Il faut donc évaluer les compétences linguistiques des lecteurs avant d'acheter massivement des documents en langues étrangères. Il n'est pas sûr que

tous les historiens soient germanistes, voire anglicistes. Dans ce cas, il est préférable d'acheter la documentation secondaire dans des traductions quand elles existent.

- L'articulation avec la recherche telle qu'elle se pratique doit être constamment effectuée afin d'adapter l'offre à des demandes précises : dépouillement systématique des programmes d'enseignement et d'étude, mais aussi visites des centres de recherche et rencontres avec les enseignants-chercheurs sont nécessaires à l'élaboration d'une politique d'acquisition à ce niveau.

Il découle des principes formulés ci-dessus un certain nombre de problèmes qui doivent rester à l'esprit de l'acquéreur de ce type de bibliothèque :

- Un équilibre est à respecter entre les besoins des étudiants et ceux des chercheurs, sans qu'il soit toujours possible de tracer une frontière nette entre eux à ce niveau. Une collection de textes répond aux demandes des uns comme des autres, mais le problème du nombre d'exemplaires ne se pose que pour les étudiants qui, suivant les cours des mêmes enseignants, peuvent avoir besoin du même document au même moment. L'extension du nombre de titres de périodiques est une demande forte des chercheurs, parce qu'à l'extrême spécialisation de leurs sujets de recherche correspond une production de revues très pointues, mais ce sont des demandes qui concernent moins les étudiants. D'un point de vue budgétaire, ces besoins différents écartèlent les choix. Les deux logiques à l'œuvre dans la bibliothèque entre la mission de formation et celle d'accompagnement de la recherche ont des points de jonction qu'il faut tenter de repérer : présence massive des documents primaires, collections suivies, documentation à jour, supports rénovés.
- Quelle limite faut-il imposer aux prescriptions individuelles des chercheurs ? Comment faire prévaloir l'intérêt communautaire ? Ce qui est en jeu est la cohérence de la collection car des prescriptions trop individualisées laissent le conservateur dans l'incapacité de développer une fois le prescripteur parti. Les prescriptions des chercheurs qui sont essentielles à la constitution du fonds doivent être encadrées par un suivi précis des recherches en cours, par des recoupements entre les prescriptions de différents chercheurs. Cela demande un effort pour avoir des rapports fréquents avec des chercheurs diversifiés. Il faut éviter de n'avoir que quelques interlocuteurs privilégiés.

- La cohérence du fonds est essentielle malgré l'intermittence des recherches : les chercheurs vont et viennent dans l'université, ils changent de centres d'intérêt, ils changent aussi tout simplement d'université ce qui peut avoir pour conséquence de faire tomber en déshérence une partie de la collection. Le conservateur qui a la charge de poursuivre des acquisitions dans le but d'assurer la cohérence de la collection doit tenter de délimiter très précisément les sujets concernés et viser toujours l'intégration des sujets d'acquisition spécialisés dans des domaines plus vastes afin qu'ils ne paraissent pas isolés. L'acquisition d'une traduction de saga finlandaise trouvera sa place naturelle dans un ensemble regroupant des œuvres européennes intéressant les études médiévales. Elle ne sera pas alors isolée mais jouxtera des traductions du gallois ou d'autres sagas nordiques et cet ensemble aura un sens, indépendamment des prescriptions particulières.
- La bibliothèque ne fait-elle qu'accompagner la recherche ou bien peut-elle faire émerger des sujets de recherche ? Dans cette perspective, on peut avancer que la veille documentaire sur certains sujets précis a pour objectif de mettre à disposition le plus rapidement possible les outils utiles aux chercheurs en devançant si possible leurs demandes. De même, l'offre large de périodiques permettant des pratiques de butinage ou celle d'outils bibliographiques performants, peut faire émerger des sujets de recherche. Cette fonction exploratrice de la bibliothèque était jugée très importante par Lucien Herr qui écrivait dans un rapport de 1902 : « j'ai toujours pensé que [la bibliothèque] devait guider, éclairer, solliciter le travail, et non pas seulement le suivre »¹.
- La préservation des thèses et des travaux constituant la mémoire de l'université (tirés à part, actes des colloques et comptes rendus de journées d'étude) est essentielle car elle aide à construire l'image de la recherche universitaire, fonction qui n'est pas assumée par une autre institution à l'intérieur de l'université. Or toutes les publications de l'université font partie du socle intellectuel sur lequel s'érige la recherche.

¹ Cité dans ANDLER, Charles. *la vie de Lucien Herr*. Paris : Maspéro, 1977, p.109.

II. Analyse de l'environnement

Après avoir cerné le projet à réaliser, il faut esquisser le paysage dans lequel la bibliothèque est appelée à s'intégrer. Différentes études ont été nécessaires pour collecter les données chiffrées, détailler les ressources documentaires existantes et analyser les besoins des publics.

1. Evaluation quantitative des publics visés

La bibliothèque d'étude et de recherche en Lettres et Sciences humaines est destinée aux étudiants, enseignants et chercheurs de trois établissements : les universités Lumière-Lyon 2, Jean Moulin-Lyon 3 et l'Ecole normale supérieure de Fontenay Saint Cloud (ENS-FCL)¹.

	Public potentiel dans toutes disciplines de la carte documentaire ²	Public potentiel en Lettres	
		étudiants de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	enseignants-chercheurs
Lyon 2	4470	1897 [2635] ³	55 ⁴
Lyon 3	2192	468	90
ENS-FCL	616	160	34
TOTAL	7278	2704 [3442]	

Il est difficile d'évaluer le nombre de lecteurs extérieurs à la bibliothèque à prendre cependant en compte car ils représentaient 19% des lecteurs inscrits à la Bibliothèque centrale avant l'incendie (soit plus de 2000 lecteurs), mais la carte documentaire était plus large puisque les collections de droit et d'économie étaient très importantes. Marie-

¹ Sources utilisées : pour Lyon 2, données 1998/99 du bureau des études statistiques et du bureau des personnels, septembre 1999 ; pour Lyon 3, données 1998/99 des bureaux de la scolarité des Facultés, novembre 1999 ; pour l'ENS-FCL, données disponibles sur World Wide Web : <<http://www.ens-fcl.fr>>.

² Les universités ont défini ainsi en juillet 1999 la liste des disciplines concernant cette bibliothèque : langues et littératures françaises, anglophones, allemandes, italiennes, espagnoles, portugaises et arabes ; histoire ; philosophie et religion.

³ Le chiffre entre crochets inclut les 738 étudiants suivant leur cursus à Bron et qui ne seront pas a priori des lecteurs d'une bibliothèque située à Lyon : ils fréquentent la BU et les bibliothèques spécialisées de Bron.

⁴ Professeurs et maîtres de conférence seulement. Les chiffres de Lyon 3 comprennent d'autres statuts.

Françoise Bisbrouk dans *Construire une bibliothèque universitaire* propose une part de 10% pour le lectorat extérieur, mais ce chiffre ne prend pas en compte le niveau des collections ni celui des lecteurs¹.

On en est donc réduit à estimer que le lectorat potentiel en Lettres pourrait atteindre 3000 lecteurs, soit près de 40% de l'ensemble des lecteurs potentiels évalués (toutes disciplines de la carte documentaire prises en compte). Les Lettres seront bien la partie susceptible d'attirer le plus grand nombre de lecteurs.

Cependant, le lectorat réel est encore plus difficile à estimer puisque la proposition de l'*Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires* de 1997, selon laquelle 65% des lecteurs potentiels sont des lecteurs réels, ne fait aucune distinction de niveau entre les étudiants ni entre les types d'établissement. Les besoins de documentation sont rendus plus nécessaires à mesure que les étudiants progressent dans leurs études, ce pourcentage semble donc inadéquat pour une bibliothèque destinée aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Cependant, si les normaliens sont réputés lecteurs assidus des bibliothèques, il faut souligner qu'ils fréquenteront en priorité la bibliothèque de l'ENS-FCL elle-même, la bibliothèque d'étude et de recherche ayant le statut de bibliothèque associée.

Ces considérations montrent qu'il est difficile de donner a priori une évaluation quantitative précise des publics.

2. Présentation du contexte documentaire

L'analyse des ressources documentaires sur les différents sites des universités lyonnaises demande de la mobilité : les bibliothèques universitaires sont implantées à Bron pour Lyon 2, dans le 8^{ème} arrondissement pour Lyon 3 ; les bibliothèques des Quais sont situées dans des bâtiments distincts, ce qui explique qu'on ait sans cesse à orienter des étudiants, voire des enseignants, perdus dans les dédales des cours intérieures, à la recherche de bibliothèques de facultés dont ils confondent les noms et qui les découragent parfois par l'hétérogénéité des horaires et des procédures d'admission. Quant aux bibliothèques de centres de recherche, les professeurs y font accéder avec plaisir le visiteur... au terme d'un rallye à travers couloirs et bâtiments ne

¹ BISBROUK, M.F et RENOULT, D (dir). *Construire une bibliothèque universitaire*, p.50.

connaissant de signalétique que des affiches énigmatiques, aussi bien sur les Quais du Rhône qu'à l'Institut des Sciences de l'Homme (ISH). La dispersion des ressources nuit à la connaissance des fonds et à la communication entre les responsables des bibliothèques.

Les tableaux suivants donnent une présentation synthétique des informations laborieusement collectées auprès d'une vingtaine de bibliothèques que les étudiants et chercheurs en Lettres sont susceptibles de fréquenter.

BIBLIOTHEQUES ENCYCLOPEDIQUES

Statut	Fonds	Public	Accessibilité	Acquisitions annuelles
BU Lyon 2 Bron	170 000 vol. dont 17 500 en Lettres	1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles : 16 000 étudiants	62h/sem.	Lettres : 400 vol.
BU Lyon 3 Lyon 8 ^{ème} arr.	45 000 vol. et 102 pér. (toutes disciplines)	1 ^{er} cycle	53h30/sem.	Lettres : 310 titres
BM ¹ Lyon La Part-Dieu 3 ^{ème} arr.	36 800 vol. et 143 pér. dans le département langues et littératures, 26 800 vol. et 100 pér. dans le département des sciences humaines. 1 029 800 vol. dans le fonds ancien, plus 370 000 vol. dans la collection des jésuites de Chantilly.	tous publics 38% d'étudiants 28% de lecteurs inscrits en BU	44h/sem.	budget annuel global pour les acquisitions : 6 514 000 F

BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES

Statut	Fonds	Public	Accessibilité	Acquisitions annuelles
Arts et Lettres Lyon 2 16 quai Cl. Bernard	60 000 vol. (15% en langues étrangères), 145 pér.	2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	45h/sem.	700 à 800 vol.

¹ Bibliothèque municipale de Lyon (BM)

Lettres et Civilisations Lyon 3 74 rue Pasteur	23 000 vol. dont 1500 en francophonie et 128 pér.	2 ^{ème} cycle	50h/sem.	280 titres et 229 en francophonie
MOM ¹ Lyon 2 7 rue Raulin	50 000 vol. dont 32 000 en accès libre et 632 pér. dont 334 vivants (archéologie et histoire ancienne). 7073 vol. en langues et littératures classiques.	prêts à partir du 2 ^{ème} cycle	40h/sem.	300 000 F
Faculté des Lettres de l'Université catholique Lyon 2 ^{ème} arr.	250 000 vol. et 2044 pér. dont 500 vivants	tous publics	49h/sem.	

BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE

Statut	Fonds	Public	Accessibilité	Acquisitions annuelles
THPR ² (UPRES-A 5037) Lyon 2 quai Cl. Bernard	monographies. XVI ^e -XVII ^e 2 pér., 1 cédérom	3 ^{ème} cycle, chercheurs	2h/sem.	
LIRE ³ (UMR 5611) Lyon 2 ISH	200 vol. XIX ^e siècle	3 ^{ème} cycle, chercheurs	gestion par les enseignants	sur les crédits du centre de recherche
Centre d'études du XVIII ^e siècle Lyon 2 ISH	300 vol., thèses sur la presse au XVIII ^e siècle	3 ^{ème} cycle, chercheurs	gestion par les enseignants	sur les crédits du centre de recherche
Section de littérature médiévale Lyon 2 quai Cl. Bernard	bibliothèque en cours de constitution (50 vol.)	enseignants et chercheurs de la section	gestion par les enseignants	

¹ Maison de l'Orient méditerranéen (MOM)

² Traditions humanistes et pensée religieuse de la Renaissance aux Lumières (THPR)

³ Littératures, idéologies et représentations (LIRE)

CDLS ¹ Lyon 2 Bron		2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	15h/sem. consultation sur place	
CEL ² Lyon 3 18 rue Chevreul	2000 vol. en linguistique et dialectologie romanes	3 ^{ème} cycle, chercheurs	gestion par la directrice du CEL	surtout dons. 18 livres achetés en 1999
CEROR ³ Lyon 3 18 rue Chevreul	7000 vol. littérature et histoire romaines	à partir de la maîtrise	32h30/sem.	sur les crédits du centre de recherche
CEDIC ⁴ Lyon 3 rue de l'Université	200 vol. et mémoires du Moyen Age à l'époque classique bibliothèque en cours d'accroissement	3 ^{ème} cycle et chercheurs	20h/sem.	5000 F
Institut des Sources chrétiennes Faculté catholique Lyon 2 ^{ème} arr.	1000 vol. et 60 pér. textes de l'Antiquité tardive et cédéroms spécialisés	à partir de la maîtrise	35h/sem.	

BIBLIOTHEQUES DE L'ENS-FCL, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Bibliothèque de l'ENS-FCL	140 000 vol. et 600 pér.	élèves de l'ENS	57h/sem.	5000 vol.
Service de documentation du laboratoire d'analyse de corpus	1000 vol. et 20 pér. bibliothèque spécialisée en lexicologie politique	réservée aux membres du centre et aux thésards accueillis	consultation sur place sur rendez-vous	
Service de documentation du Centre LiDiSa ⁵	1000 vol. fonds spécialisés dans les différents axes pluridisciplinaires du centre	réservée aux membres du centre	consultation sur place sur rendez-vous	

¹ Centre de documentation en linguistique et en sémiologie (CDLS)

² Centre d'études linguistiques (CEL)

³ Centre d'études sur l'occident romain (CEROR)

⁴ Centre d'étude des interactions culturelles (CEDIC)

⁵ Centre de recherches sur la littérature et les discours du savoir (LiDiSa)

CERPHI ¹	700 vol. « bibliothèque Spinoza » entièrement numérisée	réservée aux membres du centre	consultation sur place et sur rendez-vous	
---------------------	---	--------------------------------------	---	--

Cette cartographie appelle trois remarques :

- La dispersion des ressources documentaires à Lyon est très importante. La récente disparition de la Bibliothèque centrale aurait tendance à l'accroître encore puisque l'on voit paraître ou se développer dans les deux universités de petites bibliothèques de proximité (section de littérature médiévale de Lyon 2, bibliothèque du CEDIC à Lyon 3).
- La création d'une bibliothèque destinée aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles ne conduit évidemment pas à remplacer toutes les autres bibliothèques pour proposer un centre unique de ressources documentaires : l'importance des collections patrimoniales de la bibliothèque municipale et l'intérêt des enseignants pour de petites bibliothèques de proximité aux usages bien définis (vérifications avant cours, aide personnalisée à la recherche bibliographique pour les étudiants) ne sont pas remis en cause. Cependant, pour cette dernière utilisation, des idées de service pourraient émerger : une bibliothèque d'étude et de recherche ne pourrait-elle pas proposer aux enseignants des espaces pour travailler avec quelques étudiants en mettant à leur disposition des documents extraits des collections ?
- Prendre en compte le contexte est nécessaire pour rationaliser la politique d'acquisition de la bibliothèque (il est inutile de redoubler le fonds de francophonie existant à la bibliothèque Lettres et Civilisations de Lyon 3 par exemple mais il faut qu'il soit largement accessible) et éviter aux usagers d'avoir à perdre du temps en se déplaçant dans de trop nombreuses bibliothèques.

3. Analyse de la recherche dans les universités Lyon 2 et Lyon 3

Des expériences rapportées dans la première partie, il découle que la connaissance précise des recherches engagées dans l'université et celle des pratiques des chercheurs

¹ Centre d'études en rhétorique, philosophie et histoire des idées de l'Humanisme aux Lumières (CERPHI)

sont des éléments essentiels avant d'engager les procédures de constitution de la collection.

3.1 Les diplômes proposés à partir du 2^{ème} cycle en Lettres

Les universités lyonnaises proposent 23 diplômes différents en Lettres, qui vont de la licence et de la maîtrise en Lettres classiques et modernes (ces deux cursus sont redoublés dans chaque université) à des diplômes plus spécifiques¹.

3.2 Les centres de recherche

LYON 2

Les 4 premiers centres de recherche disposent de bibliothèques spécialisées (bibliothèque du CDLS pour les linguistes à Bron et bibliothèque de la MOM pour les spécialistes du bassin méditerranéen ancien).

Les sujets de recherche indiqués dans ces tableaux ont été repérés dans les rencontres avec les chercheurs mais aussi à partir des annuaires de la recherche, des titres de colloques et journées d'étude organisés récemment.

GRIC ² -UMR 5612	17 enseignants-chercheurs 6 chercheurs CNRS 25 doctorants	Linguistique
LLR ³ -EA 1996	6 enseignants-chercheurs 22 doctorants	Linguistique, lexicologie, syntaxe, sémiotique
MOM Fédération d'équipes de recherche-FR 538		Etudes concernant le bassin méditerranéen : archéologie, papyrologie, épigraphie, égyptologie, codicologie Etudes des littératures et des civilisations anciennes.
IAHA ⁴ -EA 650	12 enseignants-chercheurs 1 chercheur CNRS 1 ITA et 25 doctorants	Papyrologie, épigraphie, numismatique

¹ Voir annexe 3.

² Groupe de recherches sur les interactions communicatives (GRIC)

³ Langue, lexique et représentations des connaissances (LLR)

⁴ Institut d'archéologie et d'histoire de l'antiquité (IAHA)

LERTEC ¹ -EA 1857	35 enseignants-chercheurs	Rapports entre littérature, cinéma et théâtre au XX ^e siècle Problèmes de réception Approches critiques des œuvres maîtresses du XX ^e siècle Marguerite Duras Crise de la fiction Poésie et poétique, A. Frénaud
LIRE-UMR 5611	19 enseignants-chercheurs 6 chercheurs CNRS 3,5 ITA CNRS 6 doctorants	Approche socio-historique de la littérature Editions de Montesquieu, de Crébillon fils Journaux, archives du mouvement saint-simonien, Récits et romans sur la Commune Illustrations de livres Victor Cousin Langages et représentations de la politique au XVIII ^e siècle poésie populaire du XIX ^e siècle (Béranger) Ecrits de femmes
Textes et Histoire du Christianisme-UPRES-A 5035	7 enseignants-chercheurs 3 chercheurs CNRS 3 chercheurs associés 3 ITA	Edition des Sources chrétiennes : Pères de l'Eglise et latin tardif
THPR-UPRES-A 5037	6 enseignants-chercheurs 1 ITA 5 doctorants	Editions de textes rares Genres narratifs brefs Poésie lyonnaise de la Renaissance Lexicographie : textes littéraires, scientifiques et techniques non dépouillés dans les dictionnaires

LYON 3

Les trois centres de recherche disposent d'une bibliothèque spécialisée (voir page 30)

CEL		Dialectologie, romanistique, analyse du discours, lexicographie, didactique des langues
-----	--	---

¹ Lecture et réception du texte contemporain (LERTEC)

CEROR	19 enseignants-chercheurs	Proverbes et sentences dans le monde romain Epigraphie et Histoire Paysages et milieux naturels dans la littérature antique Héros et voyageurs grecs dans l'Occident romain Lucien de Samosate Les annalistes et historiens latins
CEDIC-EA 1850	20 enseignants-chercheurs	La mort du héros dans la littérature française du Moyen Age à nos jours Chrétien de Troyes Les Mystères au Moyen Age Les genres insérés dans le théâtre Francis Ponge Racine

Le point commun de nombre de ces centres de recherche tant à Lyon 2 qu'à Lyon 3 est l'interdisciplinarité : les études historiques croisent fréquemment les études littéraires, Victor Cousin est étudié sur le plan de l'idéologie et non sur celui de la philosophie, les thèmes sont suivis du Moyen Age, voire de l'Antiquité, jusqu'à nos jours, le texte littéraire est étudié sous le rapport de sa réception par d'autres formes de discours, voire dans d'autres arts (cinéma ou théâtre).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY

Ces centres de recherche disposent d'une bibliothèque qui sera située à l'extérieur de la bibliothèque de l'ENS-FCL elle-même (bâtiment Recherche).

Analyse de corpus linguistiques, usages et traitements-UMR 8503 (collaboration avec le GRIC)	10 enseignants-chercheurs 7 chercheurs 6 ITA 5 IATOS 19 doctorants	Linguistique de corpus, informatique linguistique et statistique textuelle, socio-histoire du vocabulaire et analyse du discours politique Bases de données : base de français médiéval (BFM), textothèque politique et métapolitique XVIII ^e -XX ^e siècles, base miroir de l'Encyclopédie Diderot-D'Alembert (Université de Chicago)
--	--	--

Histoire des théories linguistiques-UMR 7597 (collaboration avec l'INRP ¹)	16 enseignants-chercheurs 1 enseignant 0,5 IATOS 2 ITA 7 chercheurs 4 doctorants	Histoire de la grammaire scolaire et disciplinarisation de la linguistique
Institut d'histoire de la pensée classique (CERPHI)-UPRES-A 5037	13 enseignants-chercheurs 2 chercheurs 0,5 IATOS 50 doctorants	Groupe de recherches spinozistes Programme d'étude sur l'infini La méthode à l'Age classique Le retour des philosophies antiques
Centre d'études poétiques UPRES-EA 1633	2 enseignants-chercheurs 0,2 IATOS	Poésie française moderne et contemporaine Francis Ponge Emmanuel Hocquard
LiDiSa-UPRES-EA 2533	11 enseignants-chercheurs 0,8 IATOS 13 doctorants	Relations entre les discours scientifiques et le discours littéraire Littérature, savoirs, croyances XIV ^e -XIX ^e siècles : la sorcellerie et ses discours, interférences discursives de la Renaissance au Romantisme Fictions et représentations : l'invention, les poétiques du XVI ^e siècle Etudes et recherches sur les littératures de l'imaginaire Mirabilia (littérature latine médiévale)

3.3 Les productions des universités

3.3.1 Les thèses²

Le nombre des thèses soutenues est fluctuant. A Lyon 2, la moyenne annuelle se situe entre 15 et 20 thèses de Lettres : on n'en compte que 7 pour 1999 sur un total de 56 thèses. Le site de l'université permet de suivre les soutenances et le projet Cyberthèses permet de consulter en ligne une partie de ces thèses numérisées³. A Lyon 3, il n'existe pas de ressources numériques. Les services centraux de la recherche éditent un annuaire

¹ Institut national de la recherche pédagogique (INRP)

² Voir la liste en annexe 3.

³ <<http://www.univ-lyon2/sentiers/edition.html>>

comportant des descriptifs précis des thèses soutenues l'année précédente¹ : il y a eu 3 thèses en Lettres en 1998 sur un total de 36.

3.3.2 Les publications des chercheurs

L'annuaire de la recherche de Lyon 2 et les sites des universités permettent de se faire une idée, très partielle malheureusement, des publications des centres de recherche. Un document est en cours d'élaboration à Lyon 3 comprenant toutes les publications des chercheurs de cette université.

La production des Presses Universitaires de Lyon (PUL) est une source qu'il faut non seulement mettre à la disposition des étudiants mais considérer comme un instrument de suivi des orientations de la recherche des chercheurs des deux universités.

Les colloques et journées d'étude sont annoncés également sur les sites des deux universités.

3.4 Enquête sur les pratiques des chercheurs

3.4.1 La méthode d'investigation

Pour privilégier la relation directe avec les chercheurs et ne m'adresser qu'à des personnes intéressées par les problèmes de la documentation, j'ai fait le choix d'envoyer une enquête circulaire proposant de me rencontrer². Les entretiens ont été l'occasion de donner des informations sur la situation de la Bibliothèque centrale après l'incendie et de recevoir des bibliographies. Les résultats de cette enquête sont donc qualitatifs : il s'agissait de déterminer les spécificités de la recherche lyonnaise afin d'adapter la collection à des besoins précis. Sur les 120 courriers envoyés, j'ai obtenu 20 réponses et rencontré 13 personnes. Le taux de réponses assez moyen s'explique en partie par la dispersion des enseignants sur de nombreux sites et par le peu d'intérêt des enseignants de 1^{er} cycle pour la constitution d'une bibliothèque de recherche destinée aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles, sauf quand ils font eux-mêmes des recherches, mais il n'existe aucune statistique sur cet aspect. D'autre part, les personnes ayant répondu étaient souvent hiérarchiquement représentatives de leurs collègues (5 directeurs de centres de

¹ On peut se le procurer au 18 rue Chevreul, 1^{er} étage.

² L'enquête distribuée se trouve en annexe 4.

recherche, doyen ou directeurs de départements). Les domaines d'étude sont pratiquement tous couverts :

- 5 chercheurs spécialisés en latin (langue et civilisation, archéologie) : les latinistes ont été spécialement éprouvés par la perte des collections de la Bibliothèque centrale car la bibliothèque de la MOM couvre moins le latin que le grec ;
- 2 chercheurs spécialisés en grec (langue et civilisation) ;
- 3 chercheurs spécialisés en littérature médiévale ;
- 1 chercheur spécialisé en littérature du XVI^e siècle ;
- 1 chercheur spécialisé en littérature du XVII^e siècle ;
- 3 chercheurs spécialisés en littérature du XVIII^e siècle ;
- 1 chercheur spécialisé en littérature du XIX^e siècle ;
- 1 chercheur spécialisé en littérature du XX^e siècle ;
- 2 chercheurs spécialisés en langue française ;
- 1 chercheur spécialisé en littérature comparée.

3.4.2 Les statuts des enseignants-chercheurs ayant répondu à l'enquête

Sur les 20 personnes ayant répondu d'une manière ou d'une autre à cette enquête, 15 sont des chercheurs confirmés, professeurs ou maîtres de conférence. Il est patent que le besoin documentaire augmente en général avec le niveau de recherche (un seul enseignant, jeune ATER¹, déclare ne jamais travailler en bibliothèque et utiliser exclusivement des jeux de photocopies d'articles de revues et sa bibliothèque personnelle). Cependant, des facteurs géographiques s'ajoutent aux différences statutaires : le nombre d'enseignants non installés à Lyon est plus important chez les jeunes chercheurs, en particulier les ATER qui habitent en général dans la région parisienne. C'est un fait connu en France et souvent déploré pour le suivi des étudiants : certains enseignants sont parisiens et ne viennent que de manière très ponctuelle à l'université. Certains ne sont simplement pas inscrits dans les bibliothèques du campus, d'autres ne peuvent pas prendre le temps de connaître les fonds proposés. Ils sont en général difficile à rencontrer pour le conservateur...

¹ Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Une autre raison de cette surreprésentation des chercheurs confirmés tient à leurs responsabilités : directeurs de centres de recherche ou de départements, ils sont les représentants de fait de leurs collègues et prennent à cœur les questions de documentation qui leur incombent. Les chercheurs sont presque tous intégrés à des centres de recherche, il est donc inutile de les solliciter tous, mais il faut repérer les responsables.

3.4.3 La fréquentation

Ils fréquentent tous plusieurs bibliothèques : il n'y a qu'une seule personne déclarant ne fréquenter que la Bibliothèque interuniversitaire (sur 11 réponses). Celle-ci est la plus souvent citée, juste avant la bibliothèque municipale de Lyon (9 réponses). Les chercheurs ne font pas de différence entre les statuts des bibliothèques : la richesse des collections de la bibliothèque municipale de Lyon justifie le recours à son fonds ancien comme à la collection des jésuites récemment installée dans ses silos, même si les chercheurs n'y font rien acheter, réservant en revanche leurs demandes d'acquisition aux bibliothèques universitaires.

Le troisième établissement cité est la Bibliothèque nationale de France (5 réponses), ce qui est un indice révélateur des capacités de déplacement des chercheurs : le responsable d'un centre de recherche déclare aller 1 fois toutes les 3 semaines à la BNF. D'autres bibliothèques parisiennes sont citées : la Sorbonne (4 réponses), l'Institut (1 réponse), Sainte-Geneviève (1 réponse), l'École normale supérieure (2 réponses). Une anecdote montre d'ailleurs l'importance des bibliothèques parisiennes : j'ai pu rencontrer rue d'Ulm un professeur que je n'avais pu voir à Lyon !

En dehors de Paris, une bibliothèque spécialisée de Grenoble est citée par un professeur qui a des attaches dans cette ville. Deux personnes citent des bibliothèques étrangères dont celle de Genève, il s'agit dans ce dernier cas d'une substitution liée à la disparition des collections de la Bibliothèque centrale et non d'une pratique habituelle.

Les bibliothèques de proximité (Arts et Lettres pour Lyon 2, Lettres et Civilisations pour Lyon 3) et celles des centres de recherche sont également citées : les pratiques coïncident avec les lieux d'enseignement (pour les bibliothèques de proximité), avec les accointances personnelles (on connaît la bibliothécaire depuis longtemps) ou avec les

domaines de recherche (pour les bibliothèques de centres de recherche qui se trouvent souvent dans les bureaux mêmes des enseignants).

Il est significatif que 3 réponses seulement mentionnent le Prêt entre bibliothèques (PEB) dont l'usage est très différent selon les individus sans qu'on puisse trouver de raison objective à cela : un enseignant révèle cette imprévisibilité des pratiques en racontant que, ayant dû avoir recours au PEB à cause de la disparition des collections de la Bibliothèque centrale, alors qu'il en avait peu fait usage jusque là, la rapidité du service l'a satisfait au point qu'il envisage maintenant de faire venir ainsi d'autres livres, en particulier ceux qui sont exclus du prêt à la bibliothèque municipale ! On voit par là que la mise à disposition des livres est affaire de service autant que d'acquisition. Cette intervention rappelle aussi que le choix d'une bibliothèque s'il est, pour la plupart des chercheurs, fonction de l'offre documentaire, tient également selon plusieurs d'entre eux à d'autres critères : le déplacement occasionné est une contrainte qui nuit à la gestion du temps passé à l'université, le nombre de places disponibles et le calme des salles de travail sont évoqués. Un enseignant précise qu'il est attentif aussi aux horaires (qu'il souhaite les plus larges possibles), au nombre d'ouvrages en libre accès et c'est le seul qui mentionne les services. Ceux-ci sont en général méconnus : quand on suggère leur existence, ils paraissent susciter un intérêt, comme en témoigne ce qui a été dit sur le PEB.

Il faut noter cependant que la fréquentation des bibliothèques est pondérée pour la plupart des chercheurs par la possession d'une bibliothèque personnelle qui se constitue dès l'entrée dans la carrière. Ainsi, chez les jeunes doctorants et maîtres de conférence en début de carrière, 3 sur 5 affirment se procurer les ressources documentaires dont ils ont besoin essentiellement en bibliothèque. Chez les chercheurs confirmés, seule une personne déclare la même chose. En revanche, 10 chercheurs mentionnent leur bibliothèque personnelle comme source de documentation, non pas unique, mais très importante. La mobilité des chercheurs et la possession d'une bibliothèque sont des différences fondamentales par rapport à leurs étudiants.

3.4.4 Les ressources documentaires prioritaires

Les périodiques spécialisés viennent en tête (12 mentions) devant les corpus de textes (6 mentions) et les thèses (4 mentions). Celles-ci sont consultées sur microfiches

et sur papier : en Lettres, les thèses sont souvent lues intégralement, elles sont considérées pour certaines comme des ouvrages de référence¹, ce qui rend l'utilisation de microfiches pénible. Les lexicographes se contentent plus facilement de documents de substitution parce qu'ils ne lisent pas l'intégralité de la thèse.

Les corpus de textes qui sont particulièrement indispensables sont ceux d'auteurs difficilement accessibles ailleurs, auteurs mineurs qui deviennent de bons sujets d'étude : la Bibliothèque centrale en possédait de nombreux dont la disparition a obligé les enseignants à modifier parfois les sujets de maîtrise et de diplôme d'études approfondies (DEA) qu'ils donnaient à leurs étudiants (c'est le cas des études dix-septiémistes).

Les autres ressources citées sont les ouvrages de référence (2 mentions), les ouvrages de critique récente (2 mentions), les monographies du XIX^e siècle (2 mentions), les dictionnaires anciens (2 mentions), les grammaires et traités de linguistique (2 mentions), les monographies en langue étrangère (1 mention), les actes de colloque (1 mention) et les bibliographies (1 mention).

Les ressources prioritaires indiquées pour les étudiants sont globalement les mêmes mais les enseignants évoquent davantage les usuels (dictionnaires, grammaires, traités de linguistique) et soulignent l'importance de la mise à disposition d'auteurs que les étudiants ne peuvent pas acheter en raison de leur rareté ou du prix des livres.

3.4.5 L'extension chronologique de la documentation

Les documents qui sont le plus utilisés sont désignés comme « récents » (8 mentions) avec la précision « publiés depuis 1980 » dans 2 réponses. A l'opposé, 8 réponses mentionnent les monographies du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (1890-1920), 5 les fonds anciens et 2 les thèses anciennes. Il est bien difficile de tirer des conclusions générales car l'extension chronologique dépend non seulement des domaines de recherche (les hellénistes qui travaillent sur la médecine grecque ont besoin de monographies du XIX^e siècle, en revanche les latinistes qui étudient l'astronomie latine sont consommateurs de revues et d'ouvrages récents), mais aussi du type de travaux universitaires (l'édition des œuvres de Crébillon nécessite le recours au fonds ancien et

¹ C'est le cas lorsqu'il n'existe qu'une seule thèse sur le sujet par exemple.

aux éditions successives, au contraire certains articles sont rédigés pour faire le point sur la recherche récente). La synthèse que l'on peut en tirer est qu'une collection de recherche doit assurer la liaison entre une veille documentaire privilégiant l'accès aux ouvrages les plus récents et une collection de référence comprenant une couverture rétrospective des domaines de recherche.

3.4.6 La couverture linguistique

La part de documentation en langues étrangères est évaluée à plus de 50% par 8 chercheurs, à 30% ou moins par 2 chercheurs. Aucune règle générale ne peut être systématiquement appliquée avant de faire des sondages précis selon les domaines : les études classiques sont des supports de grande production étrangère, en particulier anglo-saxonne. En revanche, les dix-septiémistes n'utilisent pratiquement pas de documentation étrangère : il arrive fréquemment que les chercheurs étrangers spécialisés dans le dix-septième siècle français écrivent leurs articles en français. Les langues qui sont citées sont, par ordre d'importance, l'anglais, puis l'allemand, l'italien et l'espagnol. L'anglais et l'italien ne semblent pas poser de problèmes aux chercheurs, plusieurs avouent en revanche ne pas lire l'allemand.

Les enseignants indiquent dans les bibliographies qu'ils donnent à leurs étudiants des titres en langues étrangères sans bien savoir si leurs prescriptions sont suivies d'effet. Le témoignage du conservateur de la bibliothèque Lettres et Civilisations qui hésite à acheter des ouvrages en langues étrangères jamais consultés par les étudiants, montre bien qu'il faut être attentif à la lisibilité des ouvrages. La représentante de la section de littérature comparée insiste pour que les œuvres des littératures étrangères soient présentes en traduction car, même si les étudiants qui se spécialisent en littérature comparée sont tenus de suivre un enseignement dans la langue étrangère de comparaison, la majorité d'entre eux, au niveau de la maîtrise, voire du DEA, a besoin de se référer fréquemment à la traduction des œuvres à l'étude. C'est vrai pour l'anglais, mais plus encore pour des langues rares découvertes par les étudiants à l'université.

3.4.7 Les supports

Les imprimés restent essentiels et une importance spéciale est accordée aux périodiques. La plupart des enseignants sont demandeurs de nouveaux titres. Les chercheurs

affirment dans 8 réponses sur 12 qu'ils pratiquent le butinage des périodiques essentiellement afin de vérifier l'état de la recherche sur leur sujet. C'est donc un butinage déjà très sélectif, mais auquel un large échantillon de périodiques est nécessaire pour faire le tour des publications en cours. Deux personnes répondent qu'elles dépouillent systématiquement tous les périodiques qui concernent leur recherche et seules deux personnes affirment ne pas pratiquer du tout le feuilletage des revues. Ces remarques renforcent cependant l'idée selon laquelle la salle des périodiques est l'un des deux centres névralgiques (avec la salle de bibliographie) d'une bibliothèque dévolue à la recherche, même en Lettres.

En ce qui concerne les documents électroniques, les chercheurs interrogés n'appartiennent pas encore à la génération qui ne jure que par Internet puisqu'une seule personne affirme s'en servir beaucoup. Six personnes déclarent utiliser un peu la documentation électronique : il s'agit alors essentiellement de cédéroms de lexicographie et de dictionnaires. L'apport paraît très important dans ce cas puisque la recherche en plein texte a bouleversé l'analyse lexicale. Ce type de cédérom est un instrument courant, qui sert à la fois à la recherche et à l'enseignement (la pratique du thème latin ou grec a considérablement évolué grâce à ces outils), à tel point que certains chercheurs les possèdent personnellement sous forme d'abonnement¹. Les cédéroms paraissent également essentiels quand ils permettent de manier plus aisément les données que les versions imprimées : la *Patrologie* de Migne est citée, l'édition des œuvres de Voltaire par la Voltaire Foundation également. Mais 5 chercheurs disent utiliser très peu (cela veut souvent dire pas du tout) de documentation électronique sous quelque forme que ce soit : à part les cédéroms bibliographiques ou lexicographiques, il leur semble que les apports sont encore faibles dans les disciplines classiques. Cependant, les chercheurs, même jeunes, ne connaissent pas forcément ce qui existe car ils se montrent vivement intéressés dès qu'on leur indique des sites à visiter², même s'ils affirment n'avoir jamais pris le temps d'aller systématiquement faire des recherches sur Internet. Il s'agit donc aussi d'un problème de valorisation de l'offre et

¹ *Thesaurus Linguae* du Packard Institute of Humanities of Los Altos, Californie, 300 F par an.

² Par exemple, aucun des médiévistes rencontrés ne pratiquait le site répertoire « ménestrel » qui rassemble de nombreux documents. Adresse du site : <<http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/omedirht.htm>>

d'accès : le réseau de Lyon 2 a été longtemps indisponible, et, d'autre part, lors d'un précédent passage à la Bibliothèque centrale, j'avais remarqué que les deux postes offrant un accès au réseau pour tous les usagers, y compris le personnel de la bibliothèque du service référence, étaient constamment occupés.

3.4.8 Les suggestions de numérisation

Il a été demandé aux chercheurs de bien vouloir indiquer les types de documents qui, dans la perspective d'un programme de numérisation visant à remplacer les collections disparues, devraient être numérisés en priorité. Les revues arrivent en tête (6 mentions) : les chercheurs indiquent des périodes qui vont des 20 aux 50 dernières années. Les thèses sont évoquées 5 fois, puis les grandes collections savantes (2 mentions), les bibliographies (1 mention) et les textes exclus du prêt (1 mention).

3.4.9 Les formes de la collaboration avec les chercheurs

Quand on cherche à savoir sous quelle forme une collaboration active entre chercheurs et bibliothécaires peut se poursuivre, on constate d'abord que l'idée même d'une collaboration n'est pas évidente puisque 5 personnes avouent n'avoir aucune pratique d'une quelconque communication avec les conservateurs. L'envoi de bibliographies (4 mentions), l'utilisation de la messagerie électronique (1 mention) ou la rencontre avec le personnel de la bibliothèque (1 mention) sont suggérés. Le doyen de la faculté des Lettres (Lyon 3) pense qu'il faut organiser cette collaboration en faisant du directeur de la section, du doyen ou du responsable de centre de recherche, l'interlocuteur désigné du conservateur et le relais par lequel les informations doivent circuler dans les deux sens. C'est déjà ce qui se pratique puisque 3 enseignants ont répondu qu'ils transmettaient leurs demandes d'acquisition de documents au responsable du centre de recherche auquel ils appartiennent. Cependant dans ce cas (le CEROR), l'information ne parvient pas au conservateur mais est prise en charge par la bibliothèque du centre de recherche elle-même.

Le problème est de savoir quelle personne doit jouer le rôle de relais de l'acquéreur de la bibliothèque : à la vision hiérarchique donnée par le doyen de la faculté des Lettres, on peut opposer l'expérience de ces rencontres que j'ai effectuées auprès des personnels des deux facultés. Certains enseignants sont plus que d'autres intéressés par les

problèmes de la documentation ; moyennant quelques précautions visant à respecter les hiérarchies, ils sont prêts à servir d'intermédiaires auprès de leurs collègues. Ils ne sont pas prescripteurs pour eux-mêmes mais pour la communauté qu'ils représentent, à savoir leur centre de recherche ou leur section d'étude. L'enrichissement peut alors devenir mutuel mais à la condition d'écouter réellement les chercheurs et de donner suite, d'une manière ou d'une autre, à leurs suggestions : le chercheur qui fournit une bibliographie ou qui annote un catalogue d'éditeur veut savoir ce qu'est devenue sa suggestion, dans le cas contraire, il ne fera plus cet effort ou il le fera pour d'autres... La sollicitation des chercheurs est affaire de relation humaine : réussir à instaurer des relations de confiance est la condition *sine qua non* d'un investissement des chercheurs dans l'accroissement de la collection. C'est une tâche passionnante qui demande le goût des rapports humains, une certaine mobilité (car l'université est un labyrinthe) mais aussi un travail intellectuel car pour gérer la collection, c'est une banalité de l'écrire, il faut s'intéresser au contenu des recherches en cours.

III. Constitution de la collection de Lettres françaises pour la bibliothèque d'étude et de recherche des universités Lyon 2 et Lyon 3

La situation exceptionnelle consécutive à l'incendie de la Bibliothèque centrale a conduit les deux universités lyonnaises à faire une priorité de la constitution d'une collection en Lettres et Sciences humaines répondant aux besoins de la communauté universitaire dépossédée d'une grande partie de ses ressources documentaires. C'est dans ce projet que s'inscrivent les principes de politique d'acquisition exposés dans ce mémoire. Les problèmes techniques évoqués en introduction (absence de système informatique, impossibilité de récolement exhaustif), et l'état encore balbutiant de la réflexion sur l'association de cette bibliothèque avec celle de l'Ecole normale supérieure de Fontenay Saint-Cloud, m'ont conduite à centrer l'étude sur les imprimés. On intégrera cependant à la politique d'acquisition générale des indications, en particulier méthodologiques, sur les documents numériques¹.

1. Un document officiel : le plan de développement des collections²

Le document intitulé *Orientation générale des collections de la bibliothèque d'étude et de recherche des universités Lyon 2 et Lyon 3*, a été présenté le 24 septembre 1999 devant le sous-directeur des bibliothèques au Ministère de l'Education nationale et les présidents des universités lyonnaises. Il sert de base à la politique d'acquisition pour les trois ans à venir, c'est-à-dire pour la phase de constitution d'une collection de référence qui, après évaluation, est appelée à devenir une collection au service de la recherche lyonnaise en Lettres et Sciences humaines. Il définit la bibliothèque d'étude et de recherche en la situant dans le contexte documentaire et universitaire, donne les grandes lignes de force des collections à constituer, indique des répartitions en terme de volumétrie et de budget dans les trois domaines thématiques selon lesquels le futur établissement devrait être organisé : Lettres et Langues, Histoire et Philosophie. Dès le mois de novembre, des correctifs ont été apportés à cette répartition initiale qui devra

¹ Voir 4.2 Les documents numériques, p.68.

² Ce document est intégralement reproduit en annexe 1.

encore évoluer en fonction des études lancées pour la préciser et dont la partie concernant les Lettres françaises se trouve dans le chapitre II de ce mémoire : analyse des publics, des besoins documentaires, expériences nationales.

La politique documentaire définie dans ce document doit être suivie de mises en œuvre sectorielles, celle relative aux Lettres constituant le sujet de ce chapitre.

2. Approche quantitative de la collection de référence

2.1 Peut-on estimer *a priori* le nombre de volumes constitutifs d'une collection de référence ?

Le premier objectif est la constitution d'une bibliothèque de référence (ce que les Anglo-Saxons appellent la *core collection*) : c'est l'ensemble des ouvrages **fondamentaux** à la fois pour l'enseignement et la recherche.

M.F. Bisbrouk appelle de ses vœux, dans *Construire une bibliothèque universitaire*, la rédaction de listes comme celles qu'établit l'American Library Association, déterminant le nombre d'ouvrages nécessaires à la constitution de collections de référence pour les bibliothèques universitaires¹. Ses propres recommandations ne tiennent pas compte du type d'établissement ni des disciplines, ce qui les rendent difficilement utilisables pour le projet étudié : « compte tenu des particularités de la situation française, on ne peut envisager qu'une bibliothèque ouvre avec moins de 50 000 documents et 1 000 à 2 500 titres de périodiques selon les disciplines concernées, ceci pour une population de 5 000 utilisateurs, en visant cinq ans au plus tard après l'ouverture un doublement de ces collections initiales et un nouveau doublement dès que possible »². Le rappel des recommandations internationales rend toujours pensif le bibliothécaire français : en Allemagne, on n'ouvre pas une bibliothèque universitaire à moins de 200 000 volumes tandis que la Canadian Association of College and University Libraries estime qu'une collection doit comprendre au minimum 100 000 ouvrages³.

¹ AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION. *Books for college libraries : a core collection of 40 000 titles : a project of the Association of college and research libraries*. Chicago : ALA. 5 vol.

² BISBROUK, M.F et RENOULT, D (dir.). *Construire une bibliothèque universitaire*, p.24.

³ Cité dans *Construire une bibliothèque universitaire*, p.23.

2.1.1 Qu'est-ce qu'un ouvrage fondamental ?

La notion d'ouvrage fondamental est fonction du **niveau du public visé**, de ses besoins documentaires potentiels et de son niveau de lecture. *Les Châtiments* de Victor Hugo est un ouvrage fondamental dans un fonds destiné aux étudiants de 1^{er} cycle aussi bien que dans une collection offerte aux chercheurs spécialisés en poésie moderne. En revanche, le concordancier des œuvres de Chrétien de Troyes n'est un ouvrage fondamental que dans une collection visant des étudiants et des chercheurs à partir du 2^{ème} cycle. La version française de *Crimes et châtiments* de Dostoïevsky est un ouvrage fondamental dans une bibliothèque couvrant toutes les grandes langues européennes, mais la version russe du même roman n'a sa place que dans un fonds de littérature russe ou de littérature comparée.

Dans le cas présent, le niveau du public est fixé aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles, les besoins des agrégatifs pouvant être considérés comme éléments de référence, puisque c'est pour eux qu'on dispose le plus facilement de bibliographies sélectives.

La notion d'ouvrage fondamental est **indépendante de l'importance quantitative du public**, qui joue sur le nombre d'exemplaires achetés mais non sur le nombre de titres qui composent la collection de référence : qu'il y ait cent ou mille étudiants en littérature française, l'ensemble des œuvres fondamentales reste le même. La quantité d'ouvrages dépend de facteurs indépendants du contexte strict de la bibliothèque tels que la production éditoriale et la qualité intellectuelle des ouvrages produits. Evaluer ces facteurs exige des connaissances dans la discipline considérée et un travail intellectuel suivi ainsi que l'ont souligné Claude Jolly dans l'article cité¹ ou Pierre Petitmengin dans l'entretien que j'ai rapporté.

2.1.2 Le problème de l'évaluation de la production

Il n'existe pour l'instant aucune étude globale sur la production éditoriale dans un domaine donné et par niveau intellectuel. On peut évoquer quelques pistes pour se faire une idée de cette production en gardant à l'esprit que les informations resteront partielles en dépit du travail considérable que demande leur collecte : *Un an de*

¹ JOLLY, Claude. La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire : fondements et principes. *Bulletin des bibliothèques de France*, p.8-24.

nouveautés laisse de côté de nombreuses publications de niveau universitaire qui n'envoient pas de signalement (sociétés savantes, petites maisons d'édition) ; la bibliographie de la littérature française qui paraît annuellement dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (RHLF) s'annonce d'emblée incomplète avec 4000 notices et des domaines peu ou pas représentés comme la littérature médiévale ou la littérature comparée. De plus, cette bibliographie étant fondée sur les collections de la BNF, la part de la production française y est mieux représentée que celle de l'édition étrangère. Une étude approfondie reste donc à faire.

2.1.3 La méthode par constitution de corpus

La constitution d'un corpus est la méthode la plus fiable pour connaître l'extension d'un domaine et se rendre à même de pouvoir juger du contenu des ouvrages. Le travail de l'acquéreur est ici d'ordre purement intellectuel : à l'aide de bibliographies sélectives commerciales ou produites par des universitaires, d'ouvrages de synthèse retraçant l'histoire de la discipline, d'ouvrages d'épistémologie présentant sa structure, il doit être assez spécialisé pour délimiter le corpus des auteurs fondamentaux et secondaires et évaluer la production afférente. Les listes ainsi mises au point sont ensuite soumises pour validation à des experts parmi les universitaires. C'est le travail auquel je me suis livrée pour déterminer les protocoles de sélection en littérature médiévale présentés en annexe 2. La notion de corpus permet de structurer et de délimiter le domaine et ses marges et de définir l'intensité des acquisitions par rapport au budget disponible ou aux capacités de catalogage, tout en préservant la cohérence de la collection : ainsi, on ne se lancera pas dans l'acquisition de tous les auteurs de langue française au risque de s'arrêter à mi-chemin et de construire une collection désastreusement incomplète. Les acquisitions se font plutôt par cercles concentriques s'élargissant vers des auteurs mineurs ou des textes plus rares. Ce travail de longue haleine ne peut se faire dans l'urgence : l'EPBF a pratiqué ces études pendant trois ans avant de passer aux acquisitions proprement dites. En particulier, il a été fait appel à des universitaires, tel Christian Puech pour la linguistique¹, pour donner des indications concernant les ouvrages fondamentaux dans une discipline donnée.

¹ Voir chapitre I, p.22.

D'autre part, la constitution du corpus suppose de déterminer la manière dont une discipline doit être structurée à l'intérieur de la collection. Ainsi, dans l'exemple de la linguistique déjà cité, les études engagées ont conduit à adapter la classification Dewey utilisée pour le libre accès afin d'y faire une place aux dernières orientations de la recherche : les théories sur les langues écrites, le cognitivisme, la politique des langues ou la neurolinguistique ont été repérés et regroupés avec d'autres thèmes possédant déjà des indices. On a construit une cotation nouvelle pour certains aspects de la discipline qui ne trouvaient pas de place ailleurs (la pragmatique en 401.7) ou qui se trouvaient séparés du cœur de la collection (la sociolinguistique cotée en 401.8 à la Bibliothèque nationale et non en 300).

2.1.4 Un exemple d'application de la méthode des corpus : le haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France

Le projet lyonnais visant à créer de toutes pièces une bibliothèque d'étude et de recherche est très ambitieux et ne connaît que peu d'antécédents. En effet, en règle générale, les bibliothèques deviennent des bibliothèques de recherche au fil du temps et de l'accumulation de documents qui en signe l'envergure patrimoniale inhérente au niveau recherche¹. Cependant, nous bénéficions d'un exemple récent de création d'un fonds de référence en libre accès dont il est intéressant de pouvoir tirer des informations : le haut-de-jardin de la BNF a été constitué pour satisfaire un public large mais déterminé par la limite supérieure du 2^{ème} cycle. C'est un fonds autonome qui ne s'adosse pas aux magasins auxquels les lecteurs n'ont pas accès. Il a été construit par les méthodes exposées précédemment : étude de la production nationale et internationale, consultation de commissions d'experts et réalisations de corpus, repérage des structures des disciplines par étude de l'histoire et des articulations internes de la discipline elle-même. Il est donc possible, moyennant des précautions méthodologiques, de prendre exemple sur cette expérience et on peut se féliciter que les responsables de la politique d'acquisition de la BNF aient accepté avec beaucoup de bienveillance de venir en aide à la bibliothèque lyonnaise sinistrée en fournissant des documents de travail internes

¹ Ainsi la bibliothèque de recherche en économie et gestion de l'université de Paris-Dauphine est fondée sur la collection de 110 500 volumes et 1 350 périodiques issue de la bibliothèque généraliste.

(corpus des auteurs, liste des cotes Dewey utilisées, évaluation de la politique documentaire).

Les restrictions à apporter concernent les disciplines non couvertes par la carte documentaire lyonnaise et les inflexions propres à la politique de la BNF qu'il faut essayer de pondérer (on sait par exemple la part prépondérante prise par la littérature française du XX^e siècle et l'attention portée aux littératures francophones). La proposition de la BNF comporte donc des biais, elle est cependant, d'un point de vue pragmatique, légitimée par l'absence, à l'heure actuelle, d'étude portant sur le contenu d'une collection de référence en Lettres¹.

**Nombre de volumes dans la collection de référence de la BNF
(haut-de-jardin)**

Littérature générale et comparée	6,4%	2 500
Littérature française et francophone	78,2%	30 500
Littératures gréco-latines	7,7%	3 000
Linguistique	7,7%	3 000

A titre de référence, je rappelle la répartition fine qui est proposée pour la littérature française :

Langue française, langues romanes et francophonie	4,6 %	1 800
Littérature française Moyen Age-XV ^e siècle	3,3 %	1 300
XVI ^e siècle	7 %	2 700
XVII ^e siècle	10,7 %	4 200
XVIII ^e siècle	10,7 %	4 200
XIX ^e siècle	14,6 %	5 700
XX ^e siècle	16,2 %	6 300
Francophonie	11,1 %	4 300
Total	78,2%	30 500

2.2 La nécessité d'adapter, dès sa constitution, la collection de référence aux besoins de son public potentiel

2.2.1 Position du problème

Selon la méthode d'évaluation intellectuelle précédemment décrite, la collection de référence se construit progressivement et de manière équilibrée. Cependant, tant qu'elle

¹ Une équipe du CNRS travaille en ce sens dans le domaine de l'histoire.

n'est pas achevée, elle risque de ne rencontrer aucun lectorat : cette bibliothèque, dans sa phase de constitution, possèdera les mêmes ouvrages que d'autres bibliothèques lyonnaises, notamment celle de l'École normale supérieure à laquelle elle doit être associée. Cette phase de constitution d'une collection de référence, socle de la bibliothèque de recherche à venir, ne peut pourtant pas être occultée : il serait incohérent de commencer à acheter des ouvrages de latinité tardive sous prétexte qu'il existe une équipe de médiévistes spécialisés dans cette période alors que les textes fondamentaux de la littérature médiévale seraient absents. La structure d'une telle collection serait alors illisible en dehors du petit nombre de chercheurs qui y retrouveraient leurs sujets d'étude et les prescriptions particulières y tiendraient lieu de politique d'acquisition.

C'est pourquoi il faut tenter dès la constitution de la collection de rencontrer le public visé en établissant des critères qui mettent la bibliothèque dans la voie d'une adéquation aux besoins que les collections doivent satisfaire à terme, c'est-à-dire ceux des publics repérés et ceux de la recherche spécifiquement lyonnaise. Je propose dans la suite de ce mémoire plusieurs types de solutions pour adapter la collection à son public potentiel.

2.2.2 Proportionner le nombre de volumes acquis annuellement au nombre d'utilisateurs potentiels

Pour que la collection, dès sa phase de constitution, trouve cependant déjà son public, il est souhaitable de **proportionner le nombre de volumes acquis au nombre d'utilisateurs potentiels**. Cela signifie que le niveau de la collection de référence, dont le nombre de volumes est en soi indépendant du nombre d'utilisateurs, sera atteint plus ou moins rapidement, selon l'importance du public potentiel¹. Ainsi, on ne courra pas le risque d'aller plus vite dans la constitution de telle ou telle partie de la collection sur des bases arbitraires : un acquéreur particulièrement compétent ou ayant simplement plus de temps à consacrer aux acquisitions dans son domaine pourrait par exemple constituer

¹ Même si à l'échelon national, on peut raisonnablement penser que la production documentaire d'une discipline est proportionnelle au nombre de chercheurs, voire au nombre de lecteurs potentiels dans cette discipline, on ne peut pas directement en inférer que cela est vérifié dans chaque établissement universitaire. La recherche y a dans chacun une structure propre : ainsi la recherche en philosophie à Lyon est assez peu productive par rapport à l'ensemble de la production nationale dans ce domaine, elle

très rapidement une collection de référence, en dépensant une part importante du budget, alors que sa discipline ne rencontrerait qu'un petit nombre d'utilisateurs (c'est le cas des langues rares avec des coûts moyens de documentation élevés).

On se propose d'établir la formule de cette répartition : tous les usagers n'utilisant pas également la documentation, on doit pondérer chaque catégorie d'utilisateurs par un coefficient d'utilisation k . La formule suivante donne une expression du public potentiel pondéré pour une discipline i :

$$P_i = N_{ei} + k \cdot N_{pi}$$

où N_{ei} et N_{pi} représentent respectivement le nombre d'étudiants et le nombre d'enseignants-chercheurs dans la discipline i .

Il manque des études particulières à notre public pour déterminer objectivement k . Cependant, des bibliothécaires anglo-saxons se sont livrés à ce genre de calcul : c'est le cas de l'Université de Galles du Nord, Bangor¹. Dans l'absence d'étude précise sur l'évaluation des besoins des chercheurs par discipline et par support, je m'inspire de ces études pour reprendre leurs estimations selon lesquelles les besoins documentaires des enseignants-chercheurs seraient deux fois plus importants en terme de titres que ceux des étudiants (toutes disciplines en Lettres et Sciences humaines confondues et sans distinction de support).

Le nombre de volumes acquis annuellement par discipline devant être proportionnel au public potentiel pondéré, on a :

$$V_i / V = P_i / P \quad (1)$$

où V_i représente le nombre de volumes acquis annuellement dans la discipline i

V représente le nombre total de volumes acquis annuellement dans la collection

P_i représente le public potentiel pondéré dans la discipline i

P représente le public potentiel pondéré toutes disciplines confondues

Le pourcentage de volumes à acquérir dans la discipline i est donc :

$$P_i / P \cdot 100$$

compte peu de chercheurs et peu d'étudiants de 3^{ème} cycle. Il faut donc bien adapter le rythme de constitution au profil particulier de l'établissement étudié.

¹ FORD, Geoffrey. Finance and budgeting dans *Collection management in Academic Libraries*. Chap.2, p.47.

Les calculs effectués à partir des données fournies en annexe ⁵ permettent d'obtenir les pourcentages suivants :

Les Lettres représentent 38% de la collection

Les Langues 29,5%

L'Histoire 25%

La Philosophie 7,5%

Si l'on veut connaître à présent **la part de chaque discipline dans le budget**, il faut tenir compte du coût moyen différent de la documentation.

Soit C_i le coût moyen de la documentation de la discipline i , le budget B_i dépensé dans la discipline i est le produit $C_i \cdot V_i$ (coût moyen d'un volume x par le nombre de volumes) et le budget global B est la somme de ces produits. On écrira cette somme $\sum C_j \cdot V_j$ où j varie de 1 à n , s'il y a n disciplines. La part relative du budget dépensé dans la discipline i s'écrit donc :

$$B_i / B = C_i \cdot V_i / \sum C_j \cdot V_j \quad (2)$$

En remplaçant V_i et V_j par les valeurs données par la formule (1), on obtient¹ :

$$B_i / B = C_i \cdot P_i / \sum C_j \cdot P_j$$

Le pourcentage du budget pour une discipline i est donc le suivant :

$$(C_i \cdot P_i / \sum C_j \cdot P_j) \cdot 100$$

En ne considérant que les coûts moyens de la documentation des monographies, ce qui rend les résultats approximatifs², les chiffres donnés en annexe 6 permettent d'obtenir les résultats suivants :

Les Lettres représentent 36% du budget global

Les Langues 28%

L'Histoire représente 29% du budget global

La Philosophie 7%

En utilisant ces formules, on ne peut donc savoir combien il faut acheter de volumes en

¹ D'après (1), $V_i = P_i \cdot V / P$ et $V_j = P_j \cdot V / P$

(2) s'écrit donc : $B_i / B = (C_i \cdot P_i \cdot V / P) / (\sum C_j \cdot P_j \cdot V / P)$. D'où :

$B_i / B = (C_i \cdot P_i \cdot V / P) / (V / P) (\sum C_j \cdot P_j)$. On obtient le résultat en simplifiant la fraction par V / P .

² Une étude plus fine serait nécessaire pour intégrer le coût moyen du document électronique, ce type de support n'étant du reste pas nécessairement également réparti selon les disciplines.

absolu pour constituer la collection de référence, ce qui supposerait une étude de la production éditoriale et une évaluation intellectuelle de celle-ci comme nous l'avons souligné précédemment, mais on détermine selon quel rythme la collection de référence doit être constituée (en adaptant l'accroissement volumétrique annuel au public particulier visé) et quelle part de budget doit en conséquence être affectée à chaque discipline.

Une politique d'exemplaire a toute sa place dans cette perspective : en fonction du public, on procédera à des acquisitions multi-exemplaires de documents fortement demandés. Ce sera le cas des ouvrages relatifs aux programmes des concours par exemple (CAPES, Agrégation). On peut suggérer des acquisitions dans des éditions et sur des supports différents selon les usages (prêt intensif ou consultation en salle) allant du livre de poche au cédérom en passant par les éditions savantes.

2.2.3 Privilégier les axes de la recherche locale

Parallèlement à la constitution progressive, par achat courant et rétrospectif, de la *core collection* avec une intensité plus grande pour les domaines où elle sera la plus utilisée, on peut enclencher, dès cette phase de constitution, des acquisitions **courantes** propres à satisfaire les centres de recherche des universités. On privilégiera alors les acquisitions des documents les plus récents dans les sous-champs repérés de la recherche afin d'en suivre les évolutions. Cela suppose une approche structurelle des contenus de la collection.

3. Structure de la collection par sous-champs

3.1 Répartition par sous-champs

En collectant les sujets d'enseignement ou de recherche dans les programmes des départements de Lettres et des centres de recherche des trois établissements partenaires, Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS-FCL, j'ai repéré des sous-champs à l'intérieur de la discipline. J'indique dans les tableaux qui suivent le taux de représentation à donner à la

documentation étrangère¹ et les complémentarités et éléments de pluridisciplinarité à prendre en compte dans l'acquisition des documents couvrant ces sous-champs. Une collection de recherche doit être largement ouverte sur la documentation étrangère. Cela veut dire que, outre le français, on achètera des livres dans les langues effectivement pratiquées par les chercheurs (une étude précise mais délicate reste à faire) sauf demande particulière pour des ouvrages qui n'existeraient que dans des langues peu accessibles et à condition qu'ils comportent des résumés dans une langue pratiquée. L'anglais est la langue prioritaire, puis vient l'allemand pour les études classiques et médiévales en particulier, l'italien est essentiel pour les études classiques et l'espagnol pour les XVI^e et XVII^e siècles. Afin de ne pas revenir à des acquisitions sur prescriptions, la réponse appropriée aux demandes particulières n'entrant pas dans les critères explicites est celle de la fourniture des documents par le PEB.

Domaines	Sous-champs	Part de la documentation étrangère	Complémentarités
Langues grecque et latine	Traité de grammaire	plus de 50%	bibl. de la MOM, surtout pour le grec
Littérature grecque	Récits de voyage Lucien de Samosate		bibl. de la MOM
Civilisation grecque	Histoire naturelle Médecine (Dioscoride, Gallien, Hippocrate) Techniques		bibl. de la MOM récolement du fonds du XIX ^e siècle urgent compl. avec fonds de philosophie
Littérature latine	Littérature sous la République Annalistes et historiens Astronomie/astrologie		bibl. Arts et Lettres compl. avec le fonds d'histoire
Civilisation romaine	Histoire romaine Epigraphie Histoire naturelle Techniques		compl. avec le fonds d'histoire

¹ Les pourcentages évalués sont directement issus des entretiens avec les enseignants-chercheurs rapportés dans le chapitre II.

Domaines	Sous-champs	Part de la documentation étrangère	Complémentarités
Littérature du Moyen Age et du XV ^e siècle	Roman courtois Epopée, roman de chevalerie Genre dramatique Latinité tardive Histoire et chroniques	moins de 20%	bibl. Lettres et Civilisations bibl. Arts et Lettres bibl. ENS-FCL fonds d'histoire
Littérature du XVI ^e siècle	Auteurs mineurs Poétique Poésie lyonnaise Genres narratifs brefs Critique sur textes non-littéraires		BM de Lyon Archives
Littérature du XVII ^e siècle	Racine Auteurs mineurs Littérature religieuse Roman et nouvelle Ecrits théoriques Critique sur la question des genres		BM de Lyon
Littérature du XVIII ^e siècle	Crébillon Auteurs mineurs Discours et représentation du politique Philosophes des Lumières Mémoires Correspondances Littérature de l'utopie Presse Illustration	entre 30% et 50%	BM de Lyon
Littérature du XIX ^e siècle	Correspondances Poésie populaire Poésie moderne Approches socio- historiques de la littérature		
Littérature du XX ^e siècle	Poésie Roman et nouvelle Question de la réception		
Littérature générale et comparée	Théories Naturalisme européen		compl. avec fonds de langues : traductions nécessaires

3.2 La gestion de la transversalité

L'analyse des sujets d'étude met en évidence cette forte tendance à l'interdisciplinarité dont on fait communément une caractéristique de la recherche contemporaine. On voit dans les tableaux ci-dessus que le sélectionneur en Lettres doit s'intéresser aussi bien aux ouvrages portant sur les historiens bourguignons du XV^e siècle qu'aux bibliographies philosophiques recensant les travaux concernant les socialistes utopiques du XIX^e siècle. Ce qui est une exigence supplémentaire du point de vue des compétences requises pour pratiquer des acquisitions pertinentes à l'heure actuelle, peut aussi devenir la caractéristique de cette nouvelle collection qu'on tente de constituer : en privilégiant les sujets transversaux dès la phase de constitution, on tient une troisième solution au problème de l'efficacité d'une collection naissante. Les sous-champs transversaux repérés permettront de proposer une collection originale, correspondant à une orientation très contemporaine de la recherche que des collections constituées depuis longtemps ont du mal à intégrer par manque d'adaptabilité de leur structure générale : dans une bibliothèque de faculté de Lettres, il est difficile d'acheter des livres d'histoire au risque de sortir des attributions de la bibliothèque.

Dans une bibliothèque d'étude et de recherche en Lettres et Sciences humaines, cette originalité se joue en terme de compétence des acquéreurs, mais aussi en terme de service. Si la bibliothèque doit être organisée en trois pôles thématiques, il faudrait veiller à la perméabilité de ces pôles afin que les chercheurs n'aient pas à se déplacer fréquemment à l'intérieur de la bibliothèque : tous les documents en magasin doivent pouvoir être communiqués à la place du lecteur et les documents en libre accès doivent pouvoir être déplacés d'un pôle à l'autre, ce qui suppose une cote et une marque de localisation adéquate. Il faut privilégier des passages entre les pôles qui ne soient pas trop contraignants (les pôles Lettres et Philosophie au même étage par exemple). Cela a des incidences importantes sur le travail des magasiniers qu'il faut prendre en compte dans l'organisation des services au public.

Il faut également définir des cas de doublements des ouvrages quand leur usage est manifestement interdisciplinaire : il y a de fortes chances pour que *L'Être et le néant* de Sartre soit davantage étudié par les philosophes que par les littéraires. Dans ce cas, on garde un corpus complet des œuvres de Sartre et de leurs critiques en Lettres et on achète un autre exemplaire de l'ouvrage en question et des critiques s'y rapportant pour

le fonds de philosophie. Dans le cas où il s'agit d'une œuvre isolée, on peut donc envisager un doublement. En revanche, s'il s'agit d'un ensemble homogène, il est préférable de ne pas le démembrer mais de signaler sa présence dans un seul fonds. Une liste doit être tenue à partir des usages effectifs afin de ne pas rendre systématique le procédé onéreux de doublement : si tous les philosophes des Lumières sont présents dans le fonds de Lettres, les chercheurs en philosophie ou en lettres peuvent y trouver l'ensemble du corpus, il n'y a donc pas à redoubler la collection. Enfin, dans certains cas la solution n'est pas le doublement mais l'acquisition d'éditions différentes : l'édition des œuvres complètes de Platon en Garnier Flammarion sous la direction de Monique Canto est indispensable en philosophie, ce qui n'empêchera pas l'acquisition d'éditions philologiques pour le fonds de Lettres classiques (Teubner et Oxford). Il reste à veiller à la complétude des sources primaires et secondaires par une collaboration active entre les acquéreurs¹.

3.3 Les limites de la collection

Les bibliothécaires ont souvent des difficultés à définir ce qui ne doit pas faire partie de la collection (c'est particulièrement vrai quand il s'agit de sélectionner des dons). L'idée est répandue selon laquelle tous les documents finissent par avoir une place dans une bibliothèque universitaire car les sujets de recherche sont multiples et parfois inattendus. Il y a risque ici de confondre place physique sur une étagère et place légitime dans la cohérence de la collection. Cependant, la limitation est particulièrement difficile dans le domaine des Lettres dans lequel l'extension des sujets est très grande. On peut utiliser avec efficacité l'échelle du *Conspectus* pour expliciter à quel niveau on se limite et quels types de documents on acquiert.

Nous la rappelons de manière sommaire²:

Niveau 1 :

Niveau de documentation très général considéré comme non prioritaire. Il peut concerner des ouvrages demandés ponctuellement afin d'introduire de nouvelles disciplines et préparer ainsi des acquisitions progressives.

¹ Voir chapitre 6. Organisation et procédures. Ces procédés de doublement sont utilisés à la BNF.

² Voir note 1 p.12.

Niveau 2 :

Documentation générale de niveau universitaire permettant de couvrir des secteurs pour lesquels on n'assurera pas à terme d'acquisitions de niveau recherche. Cette documentation est cependant nécessaire pour donner les informations essentielles dans des disciplines auxquelles les chercheurs peuvent ponctuellement se référer. La documentation de ce niveau permet également d'assurer les liaisons interdisciplinaires en couvrant de manière synthétique des domaines intermédiaires (exemple : ouvrages de base sur la civilisation antique initiant les étudiants de Lettres à l'histoire et à l'ethnologie).

Niveau 3 :

3A correspond au niveau de documentation requis pour soutenir l'enseignement de base d'une discipline universitaire (1^{er} et 2^{ème} cycles).

3B prend la suite du niveau précédent et permet d'approfondir des connaissances exigées à partir du 2^{ème} cycle.

Niveau 4 :

4A correspond au niveau soutenant des recherches entreprises par un petit nombre de chercheurs ou définies très ponctuellement. Le niveau de développement qui suivra sera fonction de l'utilisation effective du fonds. C'est un indice utile pour anticiper les acquisitions dans des domaines en cours d'élaboration (par exemple pour accompagner une nouvelle direction d'étude dans un centre de recherche) ou pour couvrir la littérature française la plus contemporaine.

4B correspond à des recherches entreprises par des équipes déjà bien repérées. Le niveau 5 peut être un horizon d'acquisition dans une phase ultérieure.

C'est à partir de ce niveau que l'on procède à des acquisitions en langues étrangères.

Niveau 5 :

Acquisitions très intensives et visant la quasi-exhaustivité. Dans la phase de constitution de la collection, ce niveau n'est pas visé. Il ne pourra l'être que lorsque la *core collection* sera réalisée et quand un récolement du fonds ancien sera possible, car il suppose une part d'acquisitions rétrospectives très importante.

3.3.1 La limitation de la collection par sous-champs

La présence d'un fonds de 1500 volumes d'ouvrages concernant la francophonie à la bibliothèque Lettres et Civilisations, fonds complété régulièrement par achats et par dons, modifie la couverture de ce sous-champs. Le corpus des auteurs francophones sera réduit à l'essentiel dès la phase de constitution de la collection de référence (niveau 3A) sans l'horizon d'un niveau recherche à atteindre, à condition cependant que la collection de Lyon 2 soit ouverte aux étudiants des deux universités. Aucune prise en compte de la complémentarité entre bibliothèques n'est possible sans validation de l'idée même de coopération entre les centres de ressources documentaires. Cela va sans dire, mais n'est pas acquis dans les faits, comme le pointe le dernier rapport du CSB¹ : la coopération entre bibliothèques est difficile et longue à mettre en œuvre.

De la même façon, le sous-champ « Littérature et femmes » repéré comme sujet de recherche, est actuellement couvert de manière quasi-exhaustive par la bibliothèque Arts et Lettres. On s'en tiendra là encore à des acquisitions générales limitées au corpus des textes majeurs soutenant un enseignement général en Lettres (niveau 3A).

Enfin, le SCD Lyon 2 possède une collection importante qui couvre les enseignements d'Arts du spectacle à Bron. On se limitera aux textes et aux aspects du théâtre étudiés dans les cursus généraux des études de Lettres, les aspects techniques ne seront pas couverts.

Sous-champs	Niveau d'acquisition		Complémentarités
Francophonie	3A		fonds de la bibl. Lettres et Civilisations
Littérature et Femmes	3A		fonds de la bibl. Arts et Lettres
Théâtre	corpus de textes	4	fonds du Centre de documentation théâtral et cinématographique (Lyon 2)
	critique, histoire	3A	
	théories, manifestes	3A	
	mise en scène	2	
	technique de jeu	0	

¹ FRANCE.CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport pour les années 1998-1999*, p.61.

3.3.2 Une méthode de limitation de la collection par sous-champs : l'utilisation de la classification Dewey

La linguistique demande une délimitation fine de la collection par sous-champs compte tenu des bibliothèques spécialisées existantes et de la localisation des étudiants et chercheurs (campus de Bron exclusivement pour Lyon 2). La collection, dans cette discipline, doit être cohérente mais limitée puisqu'elle n'est pas censée soutenir la recherche en linguistique. Inversement, il ne sera pas exclu d'acquérir pour l'étude de la langue française des ouvrages de base afin de répondre aux demandes de lecteurs désireux de faire des vérifications ponctuelles, annexes à leurs recherches. On voit dans ce cas que les efforts de rationalisation lisibles dans la définition de la carte documentaire des universités posent des problèmes d'ordre intellectuel au bibliothécaire car ce genre de découpage à l'intérieur d'une discipline est bien difficile à réaliser.

La méthode proposée consiste à opérer une segmentation en utilisant la classification Dewey. Elle peut être utilisée à chaque fois qu'il faut restructurer une discipline pour l'intégrer dans la collection. Le bilan global de l'opération est livré ci-dessous et le détail de la segmentation se trouve en annexe 6¹.

Langue française		
indice Dewey	sous-champs	niveau d'acquisition
445	Grammaire	de 2 à 3B
447.01	Ancien français	
447.02	Moyen français	
447.03	Français classique	
447.9	Variantes du français hors de France	2
449	Provençal, langue d'oc ²	2

Linguistique		
indice Dewey	sous-champs	niveau d'acquisition
401.8	Sociolinguistique	0
401.81	Ethnolinguistique	
401.9	Psycholinguistique	
404.2	Bilinguisme	
418 et 448	Linguistique appliquée	
418.00285	Linguistique informatique	

¹ Les indices utilisés sont ceux de la classification Dewey corrigée par la BNF.

² Il n'y a pas d'enseignement en provençal ou en occitan dans les deux universités.

400.1	Linguistique générale	3A
401.41 et 440.141	Sémiotique	
401.43 et 440.143	Sémantique	
414 et 441.5	Phonétique	
417.2	Dialectologie	
417.7	Linguistique historique	
418.02	Traduction	

3.3.3 La limitation de la collection par catégories de documents

La collection n'est pas seulement à limiter par sous-champs mais aussi par catégories de documents. Ainsi la Bodleian Library n'a pas hésité à afficher clairement sur son site les catégories de documents exclues de ses acquisitions¹. Cette stratégie semble intéressante à la fois pour limiter les demandes des lecteurs et pour aider les sélectionneurs à fixer des bornes à la collection. On peut énoncer les règles d'exclusion suivantes :

1. Les manuels du secondaire et ceux destinés exclusivement au 1^{er} cycle seront exclus des acquisitions. Par exemple, on considèrera qu'une collection comme « 128 » aux éditions des Presses universitaires de France est à évaluer différemment selon les titres : le volume sur la métrique grecque est utile comme ouvrage de synthèse sur le sujet (niveau 3A), en revanche le volume consacré au survol rapide de l'histoire littéraire ne sera pas acquis (niveau 1).
2. Les encyclopédies ne seront achetées que si elles bénéficient d'une reconnaissance nationale et universitaire. Les encyclopédies de vulgarisation (exemple : *L'Encyclopédie du romantisme* aux éditions Somogy) seront exclues.
3. Parmi les livres pour enfants, seuls pourront être acquis ceux sur lesquels porterait une recherche particulière, la bibliothèque n'ayant pas vocation à constituer de collection de référence sur ce sujet (rappelons que les chercheurs ne trouvent pas leur documentation exclusivement en bibliothèque universitaire). Les acquisitions se feront donc sur prescription afin de ne pas constituer de collection morte. En revanche, on n'exclura pas des acquisitions courantes les ouvrages portant sur l'histoire de la littérature enfantine, les travaux de référence et de niveau universitaire portant sur ce sujet particulier.

¹ BODLEIAN LIBRARY. *General Principles of Collection Development and Access to Resources*. <<http://www.rls.ox.ac.uk/guides/bod/colldev.htm>>

4. Les œuvres françaises ne seront pas achetées en traduction sauf recherche expressément formulée portant sur la fortune d'une œuvre française dans d'autres cultures (étude de réception poétique par exemple).
5. Les livres de photographies, les livres illustrés sauf étude expressément formulée portant sur l'aspect plastique ou visuel d'une œuvre (exemple : ouvrages portant sur l'œuvre picturale de Michaux).
6. La paralittérature : sous ce terme on regroupe des genres romanesques nés en marge des grands courants littéraires et populaires tels le fantastique, le roman sentimental, le roman d'aventures, le roman policier, la science-fiction ou le roman d'espionnage. Ces genres ne font pas partie des acquisitions ordinaires. On pourra procéder à des acquisitions sur prescriptions de chercheurs spécialisés dans le domaine. Comme il ne s'agit pas de constituer alors un fonds de référence, on essaiera d'acquérir un fonds limité mais cohérent sur un sujet délimité et bien signalé, afin de soutenir des recherches ultérieures plutôt que d'acheter des titres isolés.
7. Il n'est pas prévu d'acquérir de films, vidéo ou audiocassettes, ni de reproductions de tableaux. On note cependant que l'ENS-FCL propose à ses étudiants une vidéothèque.
8. Les limites de la littérature contemporaine : ce problème sollicite les compétences du bibliothécaire. S'il n'est pas question d'acheter les derniers prix littéraires, on veillera à suivre les programmes d'étude et de recherche dans les universités (en l'an 2000 par exemple, Rachid Boujedra est chargé d'un cours à Lyon 2, on relève dans les sujets de maîtrise de Littérature comparée une étude portant sur Jorge Semprun). Les auteurs ayant fait l'objet de critiques ou d'études parues dans des revues de niveau universitaire peuvent être retenus dans les acquisitions : on peut se référer à la bibliographie de la littérature française paraissant chaque année dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, car les notices y figurant sont sélectionnées d'abord par le service de la bibliographie française de la BNF puis par le comité de lecture de la revue qui est composé d'universitaires. C'est donc le gage d'une reconnaissance par l'Université pour des auteurs vivants et publiant actuellement.

4. Structure de la collection par supports

Le choix judicieux et la répartition des supports sont les derniers éléments grâce auxquels la collection, dès sa phase de constitution, peut rencontrer malgré tout son public. Il ne sera question ici que des deux types de support qui, devenus primordiaux pour la recherche actuelle, permettront de donner son originalité à la collection, les monographies ayant été traitées dans les chapitres précédents : les périodiques, en forte expansion dans les BU, quelles que soient les disciplines, et les documents numériques.

4.1 Les périodiques

4.1.1 Les abonnements en cours

Contrairement aux monographies, un inventaire des périodiques en cours a été possible¹ dès le mois de septembre et les abonnements annuels ont été reconduits dans le domaine des Lettres. On trouvera en annexe 7 la liste de ces périodiques. Le dénombrement qui suit comprend les périodiques qui concernent la recherche en Lettres : j'y ai donc inclus des périodiques d'histoire ou de philosophie qui, compte tenu des sujets d'étude sont largement lus par les chercheurs en Lettres. Exemple de la tendance à la transversalité dont j'ai parlé plus haut, il est de plus en plus difficile de discriminer péremptoirement les périodiques par discipline stricte (il y a des articles sur Voltaire dans la *Revue d'histoire du protestantisme* et les littéraires faisant des études de sociocritique consultent abondamment l'*Année sociologique*).

Nombre d'abonnements en cours par sujet principal

Littérature Linguistique	Histoire	Philosophie	Total 1	Bibliographie	Total 2
177	19	23	219	28	247

¹ La version d'Absys utilisée ne comprenait pas encore de module de bulletinage. On a donc pu utiliser les fichiers Excel qui permettaient de procéder aux acquisitions. Le kardex a lui aussi été sauvé des flammes.

Budget¹

Littérature (115 titres)	Linguistique (37 titres)	Histoire (16 titres)	Philosophie (18 titres)	Total 1 (186 titres)	Biblio (21 titres)	Total (207 titres)
63 018,52F	38 344,38F	8411,98F	7752,79F	117 527,67F	52 302,28F	169 829,95F
547,98F/t	1036,33F/t	525,74F/t	430,71F/t	631,86F/t	2490,58F/t	820,43F/t

La collection actuelle dépasse les recommandations de M.F. Bisbrouk dans *Construire une bibliothèque universitaire* : une collection de périodiques se construirait sur la base d'un titre pour quatre chercheurs et d'un titre pour vingt étudiants, ce qui aboutirait à 150 titres dans le cas présent. Mais ces chiffres sont difficiles à intégrer dans notre analyse car il s'agit d'indications concernant une bibliothèque universitaire sans considération du niveau ni de la discipline. Comme références, on peut évoquer le nombre de titres des bibliothèques ouvertes aux 2^{ème} et 3^{ème} cycles, Arts et Lettres (Lyon 2) et Lettres et Civilisations (Lyon 3) qui comptent respectivement 145 et 128 titres de périodiques vivants. On dispose aussi du nombre de périodiques dépouillés par le service de bibliographie des études littéraires françaises de la BNF. M. Eric Ferey, responsable de ce service, a eu l'amabilité de me communiquer son fichier pour l'édition de l'an 2000 : il comporte 723 titres (il y a 840 titres de périodiques en Littérature et Arts à la BNF). C'est entre ces références qu'il faut déterminer le nombre de titres susceptibles de constituer une collection de périodiques efficace pour la recherche.

4.1.2 Méthode de sélection de nouveaux titres de périodiques

Le souci constant est de constituer une collection qui soit attractive dans le cadre d'une phase de lancement de la bibliothèque. Prenant acte de la tendance de la recherche actuelle qui a de plus en plus recours aux publications périodiques quelle que soit la discipline, il est souhaitable de ne pas s'en tenir aux titres en cours, mais d'accroître l'offre, d'autant plus que la partie rétrospective de ces collections a disparu dans l'incendie. Dans l'enquête effectuée par Bruno Béguet et Catherine Petit auprès des acquéreurs de la BNF en juin 1999, cette orientation est vivement souhaitée : 38% des

¹ Des estimations financières manquent pour un certain nombre de titres, ce qui explique le nombre différent de titres considérés. Les prix sont ceux, TTC, de 1999. Le service des périodiques estime à 15% les augmentations moyennes annuelles. Le premier chiffre indiqué est la somme des abonnements annuels par discipline, le deuxième est le coût moyen des périodiques par discipline.

personnes interrogées pensent que la volumétrie des périodiques est à revoir à la hausse¹.

Dans un premier temps, on peut adapter la collection de périodiques à la définition du fonds. En linguistique, 24 titres semblent trop spécialisés pour une collection qui n'a pas pour objectif de soutenir la recherche avancée dans cette discipline : ces titres pourraient éventuellement être transférés dans les bibliothèques spécialisées en linguistique.

Ensuite, se pose la question de savoir comment sélectionner de nouveaux titres. L'utilisation d'une base de données comme *Humanities Index*² permet de faire une étude bibliométrique. Cependant, il faut rester conscient des limites de ce type d'outils parfois remis en cause par les chercheurs eux-mêmes car il renforce la prépondérance des périodiques déjà les mieux diffusés et contribue à étouffer les publications modestes. Pour les Lettres françaises, l'inconvénient majeur réside dans la surreprésentation des publications nord-américaines, ce qui, dans le cas des études dix-septiémistes dont la plus grande partie des articles est rédigée en français, conduirait à passer à côté de titres essentiels.

Une autre méthode, fondée sur l'analyse de la bibliographie des études littéraires françaises qui paraît dans la RHLF chaque été, permet de distinguer les titres qui, dans la production globale, représentent les publications les plus actives, celles qui publient le plus d'articles, ce qui est un critère essentiel dans l'éventualité d'une acquisition. De plus cette base est renouvelée chaque année, elle s'accroît et tient compte des nouvelles publications immédiatement repérées par le service du dépôt légal. Cependant, des biais subsistent : l'édition de 1999 comprenait 4000 notices, celle de l'an 2000 a l'ambition d'en atteindre 7000, elle ne sera pourtant pas encore exhaustive. Du fait de la structure des collections de la BNF, réservoir de ce travail bibliographique, les publications étrangères sont sous-représentées : les titres allemands sont peu nombreux, les espagnols sont quasiment ignorés, les publications dans des langues rares, à part quelques titres en japonais, sont absentes³.

¹ PETIT, Catherine et BEGUET, Bruno. *Politique documentaire : données pour une évaluation*, p.3/13.

² La méthode appliquée dans *Humanities Index* et ses limites sont présentées par PIERCE, Sydney J. *Life has its ups and downs : price changes in core humanities journal, 1977-1997*. Dans *Acquisitions and Collection development in the humanities*, p.98-99.

³ Toute bibliographie reflète aussi les compétences et la personnalité du bibliographe : les langues rares ne peuvent être repérées que si on les pratique, il y aura dans l'édition de l'an 2000 plus de titres de

Conscient des précautions à prendre compte tenu de l'outil utilisé, on peut appliquer la méthode suivante : pour chaque siècle à partir du XVI^e (le Moyen Age n'est pas couvert), on compte le nombre d'articles répertoriés pour chaque périodique. Les titres qui font l'objet d'au moins 10 notices et que l'on retrouve sur plusieurs années consécutives peuvent faire l'objet d'une étude avant décision d'acquisition. En deçà de 10 articles par an, c'est en terme de service une nouvelle fois que la bibliothèque peut remplir sa fonction par le PEB, l'acquisition d'un périodique pour des articles épars et sans assurance qu'il sera lu plusieurs années de suite n'étant pas rationnelle d'un point de vue budgétaire.

L'étude à laquelle nous nous sommes livrés permet de proposer l'acquisition de 39 à 58 titres de périodiques supplémentaires¹, ce qui porterait la collection à 234 ou 253 titres².

4.1.3 Etudes précédant la proposition d'acquisition

Avant de proposer en commission consultative spécialisée l'acquisition de nouveaux titres, il faut vérifier la complémentarité avec d'autres bibliothèques. Le bibliothécaire devrait pouvoir constituer un dossier pour chacun de ces nouveaux titres comportant un descriptif précis du niveau de la publication, des sommaires, une liste des collaborateurs et des auteurs et le prix de l'abonnement. Ces informations sont souvent présentes sur le site Internet des publications elles-mêmes (l'édition 1999 de la bibliographie de la littérature française de la RHLF en comporte un annuaire, ce ne sera sans doute plus le cas dans l'édition 2000) ; sinon, il faut chercher à consulter des numéros dans d'autres bibliothèques. Le dossier doit aussi préparer le choix du support de la publication, imprimé ou numérique. En effet, si l'on poursuit l'idée de proposer dans cette nouvelle collection des documents qui se trouvent peu ailleurs, l'acquisition de périodiques numériques doit être envisagée rapidement. Il convient alors de recueillir les informations suivantes : caractéristiques techniques (mode d'accès, format utilisé, configuration requise...), fonctionnalités de navigation et de recherche, comparaison des coûts entre les deux supports, analyse de l'adéquation du support à l'usage demandé

publications poétiques que dans l'édition de l'an passé. Le service de bibliographie française ne compte qu'un conservateur à temps plein et un vacataire à mi-temps.

¹ Voir liste complète en annexe 7.

² La variation est liée à la prise en compte ou non de titres liés expressément à un auteur comme le *Bulletin des Amis de Valentin Brû*, ce qui est fonction de la recherche lyonnaise.

par les chercheurs, opportunité d'acquérir conjointement les deux types de support, possibilité d'un abonnement partagé avec d'autres bibliothèques.

4.1.4 Acquisitions rétrospectives

Le sinistre a amputé la plupart des collections de périodiques de leur part rétrospective. La question de la reconstitution de collections complètes est prématurée car elle s'inscrit dans une perspective de bibliothèque numérique qui est à peine abordée aujourd'hui¹. L'enquête menée auprès des acquéreurs de la BNF en juin 1999 met en évidence le problème des lacunes rétrospectives dans les collections. C'est sur le marché de l'antiquariat que des collections entières de périodiques ont dû être achetées à des prix souvent élevés. Dans le cadre lyonnais, une prise en compte de l'environnement documentaire au sens large (au niveau national) est nécessaire si l'on ne veut pas s'engager dans des acquisitions très dispendieuses. La question se posera en effet de savoir comment on envisage une telle reconstitution : par acquisition physique des documents, par acquisition sous forme numérique ou par signalement des ressources numériques existantes. L'alternative pour la bibliothèque se pose en terme d'acquisition ou de service : cédéroms, droits d'accès aux sites Internet payants et/ou signalement des documents passant, par exemple, par l'élaboration d'un site web privilégiant la fonction de portail vers d'autres sites.

4.2 Les documents numériques

Pendant la durée de mon stage, de septembre à novembre 1999, la réflexion sur l'opportunité de créer une bibliothèque à forte composante numérique n'était pas très avancée. Ce n'est que le 13 décembre 1999 que Bruno Gelas, président de l'université Lyon 2, a annoncé, lors du colloque sur les usages du document numérique dans l'enseignement supérieur qui s'est tenu à l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), la création prochaine d'un Institut du document numérique, en partenariat avec d'autres établissements de la Région Rhône-Alpes. Aucune étude approfondie n'ayant été lancée pour le moment, je m'en tiendrai donc à des indications de méthode en soulignant que la mise à disposition massive de

¹ Voir 4.2.3 Le problème de la reconstitution des fonds disparus, p.70.

documents numériques permettrait d'ouvrir un type de bibliothèque original, distinct de ce qui existe à l'heure actuelle à Lyon et donc a priori très attractif. La disparition des collections crée l'opportunité de construire sur une grande échelle une bibliothèque bénéficiant des dernières avancées de la technique.

4.2.1 Bibliothèque virtuelle, bibliothèque hybride

Tout d'abord la réflexion s'engage sur le type de bibliothèque numérique que l'on envisage. A la perspective utopique de voir se développer des bibliothèques hors les murs se substitue aujourd'hui l'idée de bibliothèques proposant simultanément des ressources sur différents supports, enrichissant les collections d'imprimés par des documents numériques offrant des accès à des sources rares ou fragiles, à des travaux qui ne seront pas publiés sur d'autres supports (c'est le cas de nombreuses bibliographies spécialisées), à des périodiques, à des documents éphémères (sites Internet). Dans le rapport de 1999 du Conseil supérieur des bibliothèques (CSB), on trouve une telle orientation : « à la veille de changer de millénaire, l'on sait désormais qu'une bibliothèque sera autant jugée sur ses propres collections que sur sa capacité à mettre en rapport ses usagers avec l'information »¹. C'est à ce type de bibliothèque hybride que se consacrent les membres du projet MALIBU (MANaging the hybrid Library for the Benefit of the Users) : « le terme de « bibliothèque hybride » renvoie au besoin des usagers d'accéder à des ressources aussi bien numériques que traditionnelles dans un cadre informatif unique »². Concernant les Lettres et les Sciences sociales, ce projet est mené en commun par trois établissements : le King's College de Londres, l'Université d'Oxford et l'Université de Southampton. Le projet MALIBU s'inscrit lui-même dans le cadre du programme de bibliothèques numériques eLIB (Electronic Libraries).

Cet exemple met en évidence que de tels projets, qui ont des implications non seulement techniques mais institutionnelles et financières, ne peuvent se réaliser que dans le cadre de partenariats. De ce point de vue, on attend encore beaucoup d'avancée entre les deux

¹ FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport pour les années 1998-1999*, p.35.

² Voir le site où est présenté le projet MALIBU :

<<http://www.kcl.ac.uk/humanities/cch/malibu/background/intro.htm>>

universités lyonnaises : à titre d'exemple, le projet Cyberthèses de mise en ligne des thèses de Lyon 2 ne concerne pas celles de Lyon 3. En revanche, le catalogue collectif CIBLE a pu voir le jour grâce à une collaboration entre plusieurs établissements de Lyon¹. Quant à la collaboration entre les deux bibliothèques associées, elle était balbutiante fin 1999, soit moins d'un an avant l'emménagement commun dans les locaux du site de Gerland...

La mise à disposition de documents existants peut s'appuyer sur la synthèse des projets de numérisation actuellement en cours réalisée par le Ministère de l'Éducation nationale² : chaque bibliothèque peut participer à l'effort global de partage des ressources numériques. Il est d'autre part essentiel que les formats et les normes utilisés soient compatibles afin de faciliter l'accès aux documents les plus divers.

4.2.2 Propositions de cédéroms pour les études littéraires

On trouvera en annexe 8 une liste de cédéroms constituant une base pour répondre aux besoins en Lettres. Cette liste a été élaborée à partir de celle des cédéroms disponibles à la BNF, des titres relevés au cours de l'enquête sur les pratiques des chercheurs et des premières propositions de la bibliothèque de l'ENS-FCL relayant elle-même des demandes de chercheurs de l'ENS.

4.2.3 Le problème de la reconstitution des fonds disparus

La reconstitution proprement dite des documents partis en fumée n'était pas à l'ordre du jour fin 1999, la priorité étant la constitution de collections pour un nouveau bâtiment. Cependant, les ressources numériques constituent un réel espoir pour la communauté des chercheurs pour qui la partie ancienne des collections était fondamentale. Mme Molliné, directrice du SCD Lyon 3, comme M. Puech, vice-président de l'université Lyon 2, ont parlé de numérisation dès juillet 1999. Cependant, avant qu'un programme de numérisation ne soit lancé, une étude préalable est nécessaire. Elle devra prendre en compte :

¹ Les SCD des trois universités, celui de l'Institut de Formation des Maîtres, l'ENSSIB, les bibliothèques de l'Institut National des Sciences Appliquées et la bibliothèque municipale de Lyon.

² <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/acti/Num/num.htm>>

- un récolement précis des ressources effectivement disparues (certaines collections de périodiques ont été sauvegardées à 50%, d'autres à 20%) ;
- une analyse des besoins concernant les documents disparus (certains sont présents dans d'autres bibliothèques lyonnaises, d'autres n'étaient simplement pas utilisés depuis longtemps) ;
- un repérage des documents de substitution existants (périodiques numériques existants, textes publiés en ligne ou bien complémentarité avec d'autres bibliothèques du réseau lyonnais) ;
- une sollicitation ciblée de dons supplémentaires (appel aux chercheurs, réseau d'échange des ENS).

Au terme de cette étude, le nombre de documents concernés par une éventuelle numérisation sera moins élevé. Une nouvelle étude s'attachera à comparer le prix de revient d'une numérisation et celui d'une acquisition sur le marché de l'antiquariat (coût du personnel scientifique compris, car la recherche sur ce marché demande du temps et des compétences). Enfin, on élaborera un dossier de numérisation adressé au Ministère de l'Education afin de solliciter des aides financières et administratives (démarche auprès des bibliothèques afin d'obtenir le prêt temporaire des documents, règlement de la question des droits éventuels auprès des éditeurs). On essaiera de privilégier la numérisation d'ensembles cohérents : collections de périodiques sur une tranche chronologique large, collections savantes bien délimitées et bien signalées comme ressources de la bibliothèque. Les documents isolés, même essentiels pour la recherche, seront fournis par le PEB car ils ne seraient pas repérés par les lecteurs.

Le dossier doit comporter une description précise du document, des localisations dans d'autres bibliothèques, des caractéristiques techniques de l'opération à réaliser. Ce processus sera long et délicat, on peut se demander dans l'état actuel des choses qui pourra s'en charger : dans la mesure où les services informatiques de Lyon 2 sont dotés d'une station de numérisation de niveau professionnel, il est possible que l'essentiel du travail soit effectué par ces services et non par les responsables de la bibliothèque. Mais il faut souligner les nombreux aspects intellectuels que comporte un projet de numérisation : ils requièrent les compétences d'un professionnel des bibliothèques et pas seulement celles d'un informaticien.

IV. Outils et procédures d'acquisition

Dans cette dernière partie, je voudrai mettre l'accent sur le travail d'acquisition proprement dit et sur les modalités organisationnelles qu'il suppose à l'intérieur de la bibliothèque mais aussi en direction des acteurs de l'université, en particulier les enseignants-chercheurs avec lesquels il est souhaitable de renforcer la collaboration.

Le CSB mettait l'accent dans son rapport 1996-1997 sur la nécessité pour le bibliothécaire d'assumer de réelles compétences intellectuelles dans la sélection des ouvrages : « les outils bibliographiques utilisés demeurent, dans de nombreux cas, sommaires : pointage de simples bibliographies signalétiques, office de nouveautés par les libraires »¹. A fortiori, la constitution d'une bibliothèque d'étude et de recherche rend nécessaire l'utilisation de nombreuses sources bibliographiques que le bibliothécaire doit recouper. Il n'est pas incongru non plus qu'il assiste à des journées d'étude et des colloques afin de mieux connaître les acteurs et les implications de la recherche des universités : il doit être une personne familière aux chercheurs. Il est toujours regrettable de devoir justifier de son travail de conservateur devant des enseignants-chercheurs étonnés qu'on se soit « dérangé » jusqu'à venir dans leur bureau ou au secrétariat de la Faculté.

1. Les outils de sélection

Type d'outils	Exemples	Objectifs	Rythme de consultation
Bibliographies commerciales courantes	<i>Livres Hebdo, Bookseller, Cumulative Book Index</i>	Nouveautés françaises et étrangères	A parcourir régulièrement et rapidement
Bibliographies commerciales rétrospectives	<i>Electre, Books in print</i>	Ouvrages déjà parus	Consultation ponctuelle pour les acquisitions rétrospectives
Bibliographies nationales et bibliographies signalétiques spécialisées	<i>Bibliographie nationale française Deutsche nationale Bibliographie Année philologique</i>	Ouvrages à faible diffusion, précisions bibliographiques	Consultation ponctuelle

¹ FRANCE. CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport pour les années 1996-1997*. Chap.VIII.

Bibliographies sélectives ou critiques	revues spécialisées bibliographies conçues par les enseignants <i>Bulletin critique du livre</i> <i>Times literary supplement</i>	Analyse critique du contenu et sélection des meilleurs ouvrages	Consultation régulière
Revue spécialisée et ouvrages de synthèse	<i>Revue des langues romanes</i> <i>Histoire des théories linguistiques</i>	Connaissance de la discipline	Ne pas hésiter à lire des articles ou des parties d'ouvrages
Catalogues d'éditeurs ou de libraires ¹	Vrin, P.U.F, Gallimard, librairie Alapage...	Collections et séries savantes	Dès réception des catalogues, puis de manière ponctuelle pour les achats rétrospectifs
Catalogues d'éditeurs sur Internet	Catalogue Vrin, Gallimard	Nouveautés	A consulter ponctuellement pour les mises à jour
Catalogues de diffuseurs sur fiches ou en ligne	Ebsco	Sélection de nouveautés étrangères	A consulter pour couvrir les acquisitions de documentation étrangère
Catalogues de libraires spécialisés, libraires d'ancien	Picard, librairie d'Argences	Achats rétrospectifs, éditions épuisées	Ces catalogues paraissent en général 4 fois par an
Suggestions d'étudiants	Fiches de suggestions proposées au service de renseignement bibliographique	Références pour thèse ou mémoire	A suivre en liaison avec le service de renseignement bibliographique
Prescriptions d'enseignants-chercheurs	Outre les bibliographies suscitées, prescriptions particulières ou émanant de réunions de spécialistes par courrier ou courriel.	Demandes urgentes ou prospectives (avant de lancer un nouveau cours ou une nouvelle orientation dans la recherche)	Rencontres avec les chercheurs ou réunions de spécialistes 2 fois par an Ces demandes sont à traiter en priorité Connaître le délégué à la documentation est obligatoire
Collaboration entre collègues	Recherche de complémentarité avec les différentes bibliothèques et harmonisation des sélections avec les collègues responsables dans la bibliothèque d'autres secteurs afin d'étudier les problèmes de recouvrement	Tous documents	Travail sur les secteurs susceptibles de chevauchement : 1 à 2 fois par an Travail de complémentarité avec d'autres bibliothèques : 1 fois par an

¹ L'annexe 9 recense des maisons d'édition et des collections intéressant les Lettres.

2. Grille d'aide à la sélection

L'objectif de cette grille est de formaliser et d'harmoniser les critères de sélection des documents. Elle demande à être adaptée selon les disciplines. La méthode est la suivante : chaque critère reçoit une valeur numérique. La somme de ces « notes » permet de définir des seuils d'acquisition selon le budget affecté. A défaut de pouvoir intégrer directement cette grille dans le module d'acquisition, on peut constituer un fichier sur Excel. On trouvera en annexe 10 un exemple de grille effectivement utilisée lors d'une phase d'acquisitions urgentes qui a eu lieu d'octobre à novembre 1999. La fiche de sélection doit comprendre les références précises des ouvrages selon un ordre normé. Puis viennent deux types de paramètres à prendre en compte :

Critères de sélection	
Priorités	à noter selon les priorités retenues (du document non prioritaire à l'ouvrage fondamental)
Recherche lyonnaise	ajouter une valeur positive à tous les sujets intéressant directement la recherche lyonnaise
Couverture linguistique	valoriser les ouvrages en langue originale
Actualité	ajouter une valeur positive à tous les ouvrages entrant dans les programmes de commémoration ¹ ou ceux des concours

Paramètres soumettant les ouvrages à des procédures d'acquisition particulières	
Support	indiquer Oui ou Non si certains supports sont momentanément exclus ou transmettre aux acquéreurs de supports particuliers
Disponibilité	indiquer Oui ou Non afin de ne pas procéder à des acquisitions impossibles sur le marché courant. Dans ce cas, faire passer la référence au responsable des acquisitions sur le marché de l'antiquariat
Prix	indiquer si le seuil fixé est dépassé, dans ce cas transmettre la sélection aux instances décisionnelles, comité des acquéreurs ou commission consultative spécialisées

3. Organisation et procédures

Les modèles organisationnels appropriés au développement des collections ont fait l'objet d'études (anglo-saxonnes en particulier) sans aboutir à un consensus. Louis Pitschmann tire une conclusion pragmatique des variations observées : « en fin de compte, ce n'est pas la méthode en soi mais plutôt la manière dont elle fonctionne qui

¹ Adresse du site des célébrations nationales : <<http://www.culture.fr/culture/actual>>

importe, la manière dont ses différents éléments sont pris en considération et coordonnés entre eux, qui déterminent le succès d'une méthode d'organisation »¹. C'est pourquoi les propositions suivantes mettent l'accent sur la **coordination** des acteurs et des fonctions.

3.1 Les sélectionneurs

La tendance à l'interdisciplinarité et la maîtrise des acquisitions ne plaident pas en faveur d'un service d'acquisition trop éclaté. Un nombre restreint d'interlocuteurs favorise la collaboration entre sélectionneurs. Il n'est pas aisé d'avoir une vue d'ensemble de la collection en train de se faire et des activités de recherche des universitaires si on ne s'occupe que d'un secteur très limité. L'éclatement des responsabilités de sélection en autant de sélectionneurs accroît en revanche la tendance subjective à privilégier son petit domaine. Il est important également de concilier sélection et contact avec le public : la tâche de l'acquéreur commence et finit par l'usage que fait du livre le lecteur. Il faut donc tenter de concilier ces différents aspects pour construire l'emploi du temps du personnel chargé des acquisitions. En Lettres, on pourrait considérer qu'un conservateur à temps plein peut se charger de la sélection, hors périodiques et en se faisant seconder sur des sujets bien délimités (les généralités ou la linguistique par exemple).

Le travail de sélection est quotidien, les acquisitions peuvent se faire sur un rythme hebdomadaire. Les grilles de sélection peuvent être utilisées pour suivre précisément et évaluer en temps réel les acquisitions effectives et celles qui restent à faire. La décision d'acquisition peut se faire sous la responsabilité d'un coordonnateur des acquisitions maîtrisant la répartition sectorielle du budget et assurant la cohérence entre les disciplines. Ce coordonnateur peut avoir des fonctions au service des acquisitions, dans la gestion budgétaire des commandes et leur suivi. Il peut ainsi contrôler l'efficacité des fournisseurs.

¹ PITSCHMANN, Louis. Organization and staffing. Dans *Collection management : a new treatise*, vol.26A, p.125-143.

3.2 Les collaborations

3.2.1 Entre sélectionneurs

La collaboration prend un aspect formel pour gérer le problème des zones de recouvrement entre les secteurs d'acquisition. En Lettres, il est utile de communiquer aux autres acquéreurs les sujets qui nécessitent des acquisitions interdisciplinaires.

On peut lister ces zones et décider d'un principe de répartition des acquisitions. Un bilan annuel ou semestriel est alors nécessaire pour vérifier l'intensité de la couverture de ces sujets particuliers.

Domaines	Sujets susceptibles de recouvrement	Principes de répartition
Langues/Lettres	Littérature comparée	Ouvrages critiques achetés en Lettres Traductions des œuvres étudiées achetées en Langues
Philosophie/Lettres	Philologie classique (philosophes de l'Antiquité)	Partage du corpus selon les besoins des chercheurs
	Textes religieux du Moyen Age Philosophes des Lumières Idéologues du XIX ^e siècle	Acquisition en Philosophie après communication des bibliographies littéraires Ouvrages critiques achetés en Lettres
	Linguistique générale	Corpus d'auteurs acheté en Philosophie
Histoire/Lettres	Historiens antiques Historiens du Moyen Age Histoire des techniques de l'Antiquité au XVI ^e siècle Ouvrages historiques à valeur littéraire (Michelet)	Acquisition des sources primaires en Histoire après communication des bibliographies littéraires Sources secondaires achetées en Lettres
	Textes littéraires des historiens (Froissart)	Achetés en Lettres

Dans le même souci de maîtrise des acquisitions et à cause de la cherté de nombreux ouvrages de niveau recherche, il est préférable de prévoir une concertation pour tout

document de plus de 1500F¹, qu'il s'agisse de monographies, de périodiques. Cette barre assez basse rend obligatoire que l'on discute collectivement de la plupart des achats de documents numériques, ce qui donne l'opportunité de réfléchir plus longuement avant de décider des acquisitions dans ce domaine où de nombreuses nouveautés, quelquefois plus chatoyantes que vraiment indispensables, sont présentées par les éditeurs avec tous les attraits de la publicité moderne.

3.2.2 Avec les enseignants-chercheurs

On a toujours intérêt à discuter avec les enseignants-chercheurs des priorités d'acquisition et à les leur faire approuver afin de maîtriser l'adéquation des fonds avec les orientations de la recherche et d'anticiper l'émergence de nouvelles disciplines ou de nouveaux sujets de recherche. Le Conseil de la documentation et les commissions consultatives spécialisées sont les lieux désignés pour valider les principes énoncés dans la politique d'acquisition. Il peut se trouver d'autres façons de collaborer avec un lectorat exigeant : rencontres avec les enseignants et des étudiants (c'est un des intérêts de la participation des sélectionneurs au service public), envoi de listes d'acquisition aux chercheurs-ressources, communication par messagerie électronique et, encore une fois, participation du personnel scientifique de la bibliothèque aux événements universitaires, voire à la recherche elle-même.

Il faut veiller cependant à ce que les prescriptions des chercheurs soient justifiables au regard de la communauté des lecteurs. Il ne s'agit pas de substituer la subjectivité des chercheurs à celle des bibliothécaires ! La diversité des contacts avec l'ensemble des centres de recherche est garante d'acquisitions qui ne privilégient pas toujours les mêmes prescripteurs ni les mêmes axes de la recherche. Il n'y a que par la sollicitation active et répétée des chercheurs qu'on peut éviter que certains axes ne soient pas représentés simplement parce que les professeurs ne fréquentent pas la bibliothèque ou qu'ils ne connaissent pas le conservateur responsable de leur discipline.

¹ La responsable de la politique d'acquisition de l'université du Québec à Montréal indique que le seuil à partir duquel le prix des documents est discuté collégalement est 500\$. Voir le site à l'adresse : <<http://unites.uqam.ca/~app/dirsbl.html>>

4. Les modes d'acquisition

Les achats sont la source principale des acquisitions de la bibliothèque. Les dons sont très importants en cette période où il a été fait un large appel à la générosité du public pour reconstituer les collections perdues. C'est dans cet objectif que les dons seront reçus dans un premier temps et non comme base de la nouvelle collection. En effet, l'indisponibilité du système informatique a rendu impossible le catalogage des dons, qui devrait cependant être envisagé comme prioritaire si on voulait tenir compte de ces dons pour éviter d'acheter des doublons. De plus, les arrivages de dons suivent un rythme propre qui n'a rien à voir avec celui des acquisitions, il faudrait donc prévoir un bilan qualitatif des dons à un moment donné, comprenant des références abrégées. Actuellement, l'opération la plus attendue est celle qui a été négociée auprès du Syndicat national de l'édition (SNE) qui devrait permettre de recevoir, sous forme de remises exceptionnelles dans le cadre d'achats hors marché, des collections importantes explicitement sélectionnées. Nul doute que les dons constitueront longtemps une source non négligeable d'accroissement de cette collection particulière. Il convient de les solliciter avec le plus de précision possible en faisant parvenir aux enseignants et aux bibliothèques des listes précises de titres, ce qui ne sera envisageable qu'après inventaire des collections définitivement sauvegardées à leur retour de désinfection.

Il faut profiter du mouvement de solidarité envers la bibliothèque lyonnaise pour constituer des réseaux qui permettront à terme d'échanger des publications des universités et certains ouvrages récupérés en don et qui ne pourront peut-être finalement pas être intégrés dans la collection. Une bibliothèque d'étude et de recherche doit chercher à développer ses échanges avec d'autres centres de ressources documentaires (voir en ce sens l'action des Ecoles normales supérieures : l'ENS de la rue d'Ulm entretient des échanges avec un réseau de 300 bibliothèques européennes).

Enfin, en ce qui concerne la littérature grise et les tirés à part, les documents qui ne sont pas édités ni diffusés par les canaux d'acquisition traditionnels ne sont en principe pas acquis par la bibliothèque. Les tirés à part sont reçus à titre gracieux. En revanche, la bibliothèque doit essayer d'acquérir tous les supports d'information grâce auxquels on peut repérer ce type de document. Cela suppose un travail de veille documentaire.

Conclusion

Au cours de ce mémoire, je me suis efforcée d'inscrire la mission particulière de formalisation d'une politique d'acquisition en Lettres dans des perspectives plus générales. Tout d'abord celle de la collection globale à constituer : en prenant en compte la nature de l'établissement, les besoins des publics recensés et les ressources existantes, il est important d'évaluer, en terme de budget mais aussi en terme de masse documentaire, le poids des différentes disciplines afin d'esquisser la collection dans sa cohérence finale. De ce point de vue, le projet de politique sectorielle rédigé pour le cas des Lettres, peut apparaître comme un ensemble de procédures qui, moyennant des adaptations liées aux spécificités des différentes disciplines, peuvent être utilisées pour d'autres domaines. A l'horizon de cette politique sectorielle se place en effet l'idée de formalisation globale des processus de sélection et d'acquisition de façon à atteindre une maîtrise des collections indépendante des changements de personnes. Cet effort de contrôle des choix documentaires trouve son aboutissement dans l'évaluation des collections qui n'a de sens qu'en comparaison avec des objectifs formalisés dès la sélection. De même que la politique d'acquisition met à contribution tous les services, les décloisonne et les conduit à collaborer, sa formalisation s'étend à d'autres secteurs de la gestion des collections (évaluation, analyse des publics, organisation du personnel...). C'est pourquoi il est difficile de dissocier aujourd'hui gestion des acquisitions et gestion des collections en général¹ : la politique d'acquisition s'inscrit plus généralement dans la politique documentaire d'un établissement. Le responsable de bibliothèque est appelé à porter un regard panoramique sur les collections, en terme de contenus comme de supports. L'enjeu est également de constituer des collections vivantes, en prise avec les besoins réels du public, évolutives et articulées les unes aux autres dans un cadre où la collaboration aura un rôle de plus en plus important à jouer. L'idée de « bibliothèque associée » entre parfaitement de ce point de vue dans la tendance affirmée par plusieurs établissements de la région Rhône – Alpes à mettre en

¹ Cette évolution est prise en compte par le changement de titre de l'ouvrage de synthèse de Bertrand Calenge qui, intitulé *Les politiques d'acquisition* en 1994, est devenu *Conduire une politique documentaire* en 1999 en incluant des processus allant de la sélection au désherbage.

œuvre des projets de partenariats : le Réseau documentaire de Grenoble (REDOC), le catalogue collectif CIBLE regroupant plusieurs établissements lyonnais, et bientôt l'Institut du document numérique annoncé par le président de l'université Lumière Lyon 2 en sont des exemples récents et prometteurs. On ne peut que souhaiter que la nouvelle bibliothèque d'étude et de recherche devienne rapidement un symbole de ce type de travail partagé dans lequel le rôle le plus éminent de la bibliothèque n'est pas tant de collecter et d'acquérir de la documentation que de la redistribuer vers le plus de lecteurs possibles, et cela à travers les dispositifs les plus modernes.

Annexes

ANNEXE 1

*Orientation de la politique documentaire de la
Bibliothèque centrale des universités Lyon 2 et Lyon 3*

Document officiel du 24 septembre 1999

ORIENTATION GENERALE DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE LYON 2-LYON 3

Le sinistre du 12 juin dernier a entraîné, outre de graves dommages pour le patrimoine architectural lyonnais, des pertes désastreuses pour les collections françaises et étrangères conservées à la Bibliothèque Centrale Droit-Lettres, certaines depuis la fin du XIX^e siècle, époque de sa création. Les chercheurs lyonnais se sont trouvés soudain privés de leurs outils de travail au moment même où Lyon faisait plus que jamais figure de pôle d'attraction pour la recherche en lettres et en sciences humaines, grâce au dépôt de la Bibliothèque des Fontaines à la Bibliothèque municipale et à l'arrivée prochaine de l'ENS Fontenay-Saint-Cloud sur le site de Jaurès. L'urgence de la situation est accrue par l'imminence de la rentrée étudiante qui va trouver le personnel de la Bibliothèque centrale encore accaparé par les tâches de sauvegarde des collections détériorées et la collecte des dons. La mise à disposition du site Chevreul-Bancel par le Conseil Général constitue une réponse très attendue bien que partielle à la pression documentaire, puisque les collections que l'on prêtait habituellement ont disparu. Il faut donc bien mesurer l'urgence de la reprise des missions de la Bibliothèque Centrale de collecte, de signalement, de conservation et de communication des collections dans la perspective de la nouvelle bibliothèque qui voit le jour en ce moment sur le site de Jaurès.

Définition de l'offre documentaire de la bibliothèque du site de Jaurès

1. Les lignes de force

1.1 Des collections de référence générale

L'histoire des collections de la Bibliothèque Centrale depuis ses origines n' a pas été marquée de prétention à l'exhaustivité dans les domaines des Lettres ni des Sciences humaines. Cependant, on peut affirmer que le caractère généraliste des collections avait été élevé à un niveau de *référence* constituant un recours irremplaçable pour les chercheurs mais aussi pour les étudiants. Il s'agit aujourd'hui de renouer avec cette tradition en prévoyant un fonds important en libre accès mettant à la disposition immédiate des lecteurs aussi bien les sources que les outils indispensables à la recherche. Ce caractère de **bibliothèque de recherche et d'étude** rend compte de

l'évolution de la recherche contemporaine marquée par de nouvelles problématiques issues bien souvent de questionnements interdisciplinaires. Dans cette orientation, la confrontation des sources et l'utilisation d'outils auxiliaires de la recherche sont de recours constants.

Cependant, la bibliothèque s'inscrira dans le cadre de l'environnement documentaire proposé aux étudiants et aux chercheurs des Universités de Lyon : SCD de Lyon 2 et de Lyon 3 ainsi que les bibliothèques qui y sont intégrées, bibliothèque de la Maison de l'Orient, Bibliothèque municipale de la ville de Lyon et bientôt bibliothèque de l'ENS Fontenay-Saint-Cloud , pour dresser une topographie rapide.

La bibliothèque du site de Jaurès, dans les domaines de la Philosophie, de l'Histoire, des Langues et littératures françaises et étrangères a donc vocation d'offrir **une documentation de référence en libre accès, largement accessible et complémentaire de celle constituée par les autres bibliothèques, particulièrement celle de l'ENS.**

1.2 La documentation étrangère

L'importance de **la documentation internationale doit faire partie des atouts de la bibliothèque** du site de Jaurès. L'ouverture sur les productions étrangères est l'une des forces des bibliothèques anglo-saxonnes et l'un des points faibles de l'offre documentaire de la région Rhône-Alpes. Il faut par conséquent, que la future bibliothèque prenne en compte cet objectif et se dote des moyens pour le mettre en valeur : définition d'axes prioritaires pour les collections, élaboration d'une politique d'acquisition d'outils complémentaires, qu'il s'agisse de produits imprimés, de cédéroms ou de bases de données, en étant particulièrement attentif à la production internationale.

1.3 Des collections de textes en libre accès

Mettre en **libre accès** la production nationale, les grandes séries savantes valorise une forme de consultation où chaque chercheur élabore lui-même sa problématique à partir de sources sélectionnées et constitue à ce titre un enjeu essentiel pour une bibliothèque de recherche et d'étude. L'aide à la sélection fera appel à des commissions spécialisées qui aideront à dégager les orientations fondamentales de la recherche. De plus, en privilégiant les sources de la recherche, la bibliothèque contribuera à la formation des étudiants et des "apprentis" chercheurs qui constitueront une part appréciable de son public. La bibliothèque ne saurait manquer en effet à sa mission d'accueil et d'éducation des étudiants dans leur ensemble.

Les textes devraient donc représenter environ deux tiers des titres, un tiers revenant aux commentaires et aux critiques. Cette répartition appelle bien entendu des nuances selon les disciplines mais les textes figureront en bonne part également en histoire bien que dans cette discipline, la collecte des sources devra prendre assez rapidement la forme d'une reconstitution des documents perdus.

2. Typologie de l'offre en fonction des principaux publics

2.1 Principes généraux

Les hypothèses présentées ici ne préjugent pas d'études plus précises à mener sur les publics mais constituent le cadre minimal nécessaire pour s'engager dans un plan d'acquisition aussi massif que celui requis par la disparition des fonds de la Bibliothèque Centrale.

D'une part la bibliothèque s'adressera aux étudiants, aux personnes en formation continue, aux enseignants. Ce public sera surtout intéressé par :

- les ouvrages de référence
- les textes difficiles d'accès dans les établissements déjà existants
- les fonds internationaux et étrangers
- le service bibliographique
- la dimension patrimoniale des collections

D'autre part, la bibliothèque accueillera des chercheurs et universitaires, des étudiants à partir de la maîtrise qui seront plus particulièrement concernés par :

- les éditions de sources
- les outils auxiliaires de la recherche
- les corpus théoriques
- les thèses
- les périodiques universitaires
- une sélection de colloques

2.2 Les quatre catégories principales de documents

- ◆ **les textes littéraires ou philosophiques** (dans l'édition la plus complète ou la mieux établie, suivant le niveau et l'importance de l'auteur, correspondance, journal intime, notes de travail publiées, en langue originale avec traduction).

- ◆ **les outils auxiliaires de la recherche** heureusement préservés à la Bibliothèque centrale mais amplifiés (bibliographies générales et spécialisées, courantes ou rétrospectives, catalogues de bibliothèques, inventaires d'archives, encyclopédies, dictionnaires, atlas, annuaires divers). On accentuera dans ce domaine la variété des supports, le recours à des documents électroniques étant valorisé.
- ◆ **une sélection des résultats de la recherche**, soit parmi les travaux ayant fait date ou soit parmi ceux, même très contemporains, qui apportent du nouveau dans la compréhension des connaissances (problématique, méthodologie, interprétation neuves).
- ◆ **les périodiques** sont, pour ce dernier aspect, très importants et un choix très large devra être proposé, qu'il s'agisse de collections rétrospectives en nombre limité sur plusieurs décennies ou de titres récents en nombre plus grand. Les pertes considérables enregistrées après l'incendie du 12 juin dernier rendent indispensable une mise en cohérence des abonnements de la Bibliothèque centrale avec les champs documentaires qui lui sont impartis dans le cadre coopératif lyonnais. En tout état de cause, le nombre d'abonnements à des périodiques ne doit pas diminuer mais le choix de revues s'affiner, par complémentarité notamment, avec celui de l'ENS.

2.3 La couverture linguistique pour le libre accès

Globalement, compte tenu de la production éditoriale française, les titres français atteindront le tiers de l'ensemble. Cette tendance sera toutefois tempérée dans le pôle de littérature où les textes en langue française seront privilégiés pour atteindre plus de 60% des titres. On prendra en compte également les observations du public actuel des bibliothèques des universités lyonnaises, peu porté à la lecture en langue étrangère, tout en encourageant le développement d'une pratique des langues en vérité indispensable au niveau requis. Mais les traductions seront donc présentes dans les trois pôles documentaires, l'exigence de lisibilité maximale étant imposée par le concept de bibliothèque de référence. Pour les chercheurs, la présence de traductions renforcera les possibilités d'interdisciplinarité, les fonds de recherche n'étant pas destinés exclusivement aux chercheurs d'une seule discipline.

Pour les textes en langue originale, l'anglais, langue véhiculaire de la recherche de niveau international, sera privilégié. Cependant les grandes collections en langue

allemande ou italienne sont indispensables. En règle générale, on prendra en considération les orientations méditerranéennes d'une partie de la recherche lyonnaise pour accentuer la couverture des langues romanes. Les autres langues seront délibérément peu représentées, sauf prescription particulière de certains chercheurs ayant des difficultés à trouver des documents dans leur langue d'étude, les bibliothèques de langues se chargeant de la documentation pour de nombreux domaines linguistiques.

En ce qui concerne l'arabe, compte tenu de la richesse de la production littéraire arabe (vingt pays environ à couvrir) et le nombre relativement modeste de volumes impartis, on privilégiera l'accès aux documents littéraires et historiques à destination des chercheurs de haut niveau auquel on adjoindra un choix de titres de portée générale pour des lecteurs familiarisés avec la langue arabe, c'est-à-dire à partir du 2^{ème} cycle.

Enfin, on accordera une place particulière pour les langues et littératures grecque et latine. Il apparaît en effet qu'il s'agit d'un domaine privilégié où peut jouer l'interdisciplinarité car il s'agit de collections intéressantes à la fois l'historien, le juriste, le littéraire ou le philosophe. Cela nécessitera une couverture linguistique n'excluant pas les traductions.

2.4 Les supports

Dans la perspective de proposer les documents les plus adaptés à la recherche, une réflexion générale sur le choix des supports sera lancée. Elle portera particulièrement sur la place accordée aux documents électroniques. La politique d'acquisition prendra en compte la production de cédéroms, l'accès à des bases de données et l'opportunité de numériser certains corpus. La numérisation paraît être, dans la situation actuelle, une solution très intéressante en ce qui concerne la reconstitution de collections, qu'il s'agisse de monographies ou de périodiques, irrémédiablement perdues par la Bibliothèque et difficiles à retrouver sous leur forme originale. Un inventaire des besoins documentaires sur ce type de support et des localisations des documents perdus sera mise en place très prochainement.

3. Organisation générale des salles de lecture

Les objectifs dégagés précédemment et les exigences de la carte documentaire ont conduit à découper les espaces publics de la bibliothèque en grands pôles de lecture et de consultation :

- **trois pôles thématiques** : *philosophie et disciplines annexes* (soit les indices 100 et 200 de la classification Dewey); *littératures et langues* (soit les indices 400 et 800); *histoire* (300 et 900). Le regroupement des disciplines qui préside à cette répartition tient compte de la mise en pratique de méthodes voisines, de l'utilisation de sources communes mais n'inscrit pas de cloisonnement strict car le lecteur installé dans un pôle pourra se faire communiquer depuis les magasins tout document, quel qu'en soit le sujet, appartenant à d'autres pôles, exception faite des documents trop fragiles ou consultables uniquement dans le pôle du fonds ancien. Chacun de ces pôles présente une capacité de 28 000 volumes environ.
- **le pôle réservé au fonds ancien** correspond à la mission patrimoniale de la Bibliothèque Centrale depuis longtemps établie : sur une surface ouverte au public de 423 m², il offre une capacité de 24 000 volumes et comportera 44 places assises.
- **la salle des périodiques** : sur une surface de 1080 m², elle comportera 166 places assises et elle permettra de présenter en libre accès l'équivalent de 32 500 volumes, soit la totalité des abonnements actuellement souscrits et une partie des livraisons des années antérieures.
- **la salle de bibliographie** : les instruments de la recherche seront présentés sur une surface de 279m² offrant une capacité de 7500 volumes et 40 places assises.

4. Les axes de la politique documentaire

Depuis janvier 1998, la réindexation des ouvrages suivant la classification Dewey se poursuivait dans les magasins de la Bibliothèque Centrale. Avant l'incendie, un bilan établissait à 32 283 le nombre des titres susceptibles d'intégrer les pôles de libre accès du site de Jaurès. Ce nombre apparaissait déjà insuffisant : il permet aujourd'hui de mesurer l'urgence et l'ampleur des acquisitions qu'il faut prévoir si l'on ne veut pas que les rayonnages des salles de lecture de la future bibliothèque soient vides d'ouvrages au jour de leur installation.

C'est sur les trois prochaines années qu'il faut prévoir un effort d'acquisition considérable si l'on veut constituer un fonds de qualité pour les chercheurs et les étudiants lyonnais.

Les orientations générales qui suivent ont seulement pour but de déterminer les volumes documentaires qu'il conviendrait d'acquérir et de traiter pour l'ouverture de la bibliothèque :

Les répartitions des collections proposées ci-dessous ont été élaborées à partir de la connaissance de ce qui constituait le fonds de la Bibliothèque Centrale, des orientations de la recherche lyonnaise et des évaluations faites par les groupes de travail de la Bibliothèque de France en 1994 :

A. Pôle de littératures et langues :

Objectif sur 3 ans : 21 000 ouvrages
Objectif sur 1999/2000 : 7 000 ouvrages
Prix moyen/ ouvrage : 250F soit 1 750 000F
Langue et littérature française : 50%
Langue et littératures anglo-saxonne : 25%
Langue et littératures allemandes : 10%
Langues et littératures romanes : 10%
Langue et littératures arabes : 5%

B. Pôle d'histoire :

Objectif sur 3 ans : 21 000 ouvrages
Objectif sur 1999/2000 : 7 000 ouvrages
Prix moyen/ ouvrage : 250F soit 1 750 000F
Antiquité : 10%
Moyen-Âge : 30%
Histoire moderne : 30%
Histoire contemporaine : 30%

C. Pôle de philosophie :

Objectif sur 3 ans : 15 000 ouvrages
Objectif sur 1999/2000 : 5000 ouvrages
Prix moyen/ ouvrage : 250F soit 1 250 000F
Antiquité : 15%
Moyen-Âge/ Renaissance : 5%
XVI^e-XVII^e siècles : 15%
XVIII^e siècle : 15%
XIX^e siècle : 15%
XX^e siècle : 20%
Religion et disciplines annexes : 10%
Philosophie orientale : 5%

Estimation financière globale : 4 750 000 par an soit 14 250 000F sur 3 ans.

Au total, la bibliothèque du site de Jaurès offrira sur **4 400m²** d'espaces publics, **736 places assises** pour les lecteurs (dont près des 2/3 avec des possibilités de connexion informatique) et une capacité de 116 500 volumes en libre accès. Les objectifs fixés permettraient d'atteindre près de 10% de cette capacité pour la 1^{ère} année et 50% au terme de 3 années.

Les efforts à fournir concernant la politique documentaire sont importants, mais c'est à cette condition que la bibliothèque de Jaurès sera à même de remplir pleinement sa mission éducative et d'occuper une place importante dans l'Université lyonnaise.

Le Directeur de la Bibliothèque Centrale,
Charles Micol

A. Pôle littératures et langues :

Objectif sur 3 ans : 26 000 volumes

Objectif sur 1999/2000 : 8 600 volumes

Prix moyen / volume : 250F soit 2 150 000F pour 1999/2000

B. Pôle histoire :

Objectif sur 3 ans : 19 000 volumes

Objectif sur 1999/2000 : 6300 volumes

Prix moyen/ volume : 300F soit 1 890 000F pour 1999/2000

C. Pôle philosophie :

Objectif sur 3 ans : 12 000 volumes

Objectif sur 1999/2000 : 4000 volumes

Prix moyen / volume : 250F soit 1 000 000F pour 1999/2000

Le budget global s'élève en fait à 5 040 000F sans compter les généralités.

ANNEXE 2

Protocole de sélection : la littérature médiévale

Protocole de sélection pour la littérature médiévale

1. Les objectifs de la constitution de la collection

1.1 Le contexte

La littérature médiévale fait partie intégrante des études de lettres, classiques et modernes. Son enseignement concerne donc tous les étudiants en lettres des deux universités, soit 2365 étudiants. Il faut garder à l'esprit qu'à partir de la rentrée 1999, les enseignements pour les agrégations de lettres sont dédoublés pour les deux universités. Il y a environ 80 agrégatifs de Lettres par an (les trois agrégations confondues).

Domaines de recherche :

Sur les six médiévistes de Lyon 2, trois ont constitué cette année, en collaboration avec les historiens (en particulier Mme Nicole Bériou), un secteur de recherche en latin médiéval qui entre aussi dans le programme de coopération entre Lyon 2 et l'Université de Genève (les étudiants des deux universités peuvent faire valider dans leur cursus des enseignements reçus à Lyon ou à Genève). Les chercheurs traduisent des œuvres latines (Mme Possamaï traduit pour sa thèse d'Etat *l'Ovide Moralisé*), étudient des œuvres d'historiens (Froissart, Philippe de Vitry), de prédicateurs et de théologiens. Le latin médiéval est aussi l'objet d'étude d'une équipe de Fontenay Saint Cloud (Centre de Recherche sur la littérature et les discours du savoir (LiDiSa), programme Mirabilia).

D'autre part, M. Vallette poursuit des recherches sur le *Lancelot-Graal*.

Le professeur ressource est Mme Possamaï.

A Lyon 3, on trouve des spécialistes des Romans du Graal, du cycle de Guillaume d'Orange, de Gautier d'Arras (Mme Pierreville), de Sone de Nansay (M. Lachet), de la lyrique des XII^e et XIII^e siècles. M. Allard, compare *Erec et Enide* et ses versions allemandes. M. Servet est spécialiste des Mystères (éditeur du *Mystère de la Résurrection d'Angers*).

Le professeur ressource est M. Lachet.

1.2 Le corpus

Le corpus qui suit a été constitué à partir du *Dictionnaire des Lettres françaises : le Moyen Age*¹ et du corpus des auteurs et textes médiévaux en libre accès à la Bibliothèque nationale (610 références). Il a été soumis aux professeurs ressources qui l'ont validé. Il comprend 150 références qui constituent une collection de base pour une bibliothèque d'étude et de recherche. Le développement du corpus suivra l'évolution de la recherche lyonnaise.

Corpus pour constituer un fonds de référence de textes littéraires du Moyen Age (IX^e-XV^e siècles)

(La liste qui suit ne prend pas en compte les anthologies sauf pour Fabliaux, Passions et Vies de Saints)

Il ne s'agit pas d'une liste des titres disponibles actuellement.

Ordre alphabétique selon la norme du *Dictionnaire des Lettres françaises*, les titres d'œuvres sont en gras.

Adam de la Halle

Adenet le Roi

Alain Chartier

Alain de Lille

Aliscans

Amadas et Ydoine

Ami et Amile

André de la Vigne

André le Chapelain

Antoine de la Sale

Apollonius de Tyr

Arnaut Daniel

Arnaut de Mareuil

Arnoul Gréban

Aspremont

Atre périlleux

Aucassin et Nicolette

L'aveugle et le garçon

Barlaam et Josaphat

La Belle Hélène de Constantinople

¹ BOSSUAT, Robert, PICHARD, Louis et RAYNAUD DE LAGE, Guy. *Dictionnaire des Lettres françaises : le Moyen Age*. Fayard, 1964. (La Pochothèque)

Benoît de Sainte Maure
Bernart de Ventadorn
Bérout
Bertran de Born

Cent Nouvelles nouvelles
Cercamon

Chanson de la croisade albigeoise

Chanson de Roland

Chanson de sainte Foy d'Agen

Charles d'Orléans

Charroi de Nîmes (cycle de Guillaume d'Orange)

Châtelain de Coucy

Châtelaine de Vergi

Chevalier à l'épée

Chevalier au barisel

Chevalier au cygne

Chrétien de Troyes

Christine de Pizan

Chronique du Pseudo-Turpin

Colin Muset

Conon de Béthune

Couronnement de Louis

Couronnement de Renart

Courtois d'Arras

Cycle de la Croisade

Doon de Mayence

Enfances Guillaume

Estoire del Saint Graal

Etienne de Bourbon

Eustache Deschamps

Fabliaux

Fierabras

Fille du Comte de Ponthieu

Flamenca

Floire et Blancheflor

Florent et Octavien

Folies Tristan

François Villon

Gace Brulé

Galien le Restoré

Gautier d'Arras

Gautier de Châtillon

Gautier de Coinci
Geoffroi de Monmouth
Georges Chastellain
Gerbert de Montreuil
Geste de Charlemagne
Geste de Garin de Monglane
Girart de Roussillon
Gliglois
Gormont et Isembart
Guilhem IX (Guillaume IX)
Cycle de Guillaume d'Orange
Guillaume Alecis
Guillaume Coquillart
Guillaume de Lorris
Guillaume de Machaut
Guiot de Provins
Guiraut Riquier
Gyron le Courtois
Hélinand de Froidmont
Honoré Bouvet
Hugues Capet
Huon de Bordeaux (cycle de)
Huon le Roi de Cambrai

Jacques de Cessoles
Jaufré Rudel
Jean Bodel
Jean de Mandeville
Jean Meschinot
Jean de Meun
Jean Molinet
Jean Renart
Jeu d'Adam
Jeu de Ste Agnès
Jourdain de Blaye
Journal d'un bourgeois de Paris

Lancelot
Laurent de Premierfait

Marcabru
Marie de France
Merlin
La Mort Artu
Mystère de la Passion
Mystères

Cycle des Narbonnais
Narcisse
Nicolas de Clamanges

Octavien de Saint-Gelais
Oton de Grandson
Ovide moralisé

Passions
Farce de Maistre Pathelin
Peire Vidal
Pèlerinage de Charlemagne
Perceforest
Continuations de Perceval
Perdigon
Perlesvaus
Philippe de Beaumanoir
Philippe de Mézières
Philippe de Vitri
Pyrame et Thisbé

Raoul de Cambrai
Raoul de Houdenc
Renart le Contrefait
Renaut de Beaujeu
Renaut de Montauban (cycle de)
René d'Anjou
Richard de Fournival
Robert de Boron
Roman d'Alexandre
Roman d'Enéas
Roman de Jaufré
Roman de la Rose
Roman de Renart
Roman de Thèbes
Roman des Sept Sages
Rutebeul

Sone de Nansay
Thibaut de Champagne
Tristan en prose
Uc de Saint-Circ
Vies de Saints
Wace
Ysaye le Triste
Ysengrimus

Liste des historiens acquis en Histoire

Abbon
Eginhard
Gerbert d'Aurillac
Grégoire de Tours
Froissart
Nithard
Philippe de Commynes
Richer
Suger
Thomas Basin
Villehardouin

Autres auteurs requis et acquis dans d'autres secteurs :

Philosophie : Abélard, Alcuin, Erasme, Thomas d'Aquin

Italien : traductions de l'Arioste, Dante, Pétrarque.

Lettres classiques : veiller au continuum entre la latinité tardive et le latin médiéval (exemple : Venance Fortunat, Boèce).

1.3 Le budget

Un fonds de 1000 à 1300 volumes (Haut-de-jardin de la BNF) constitue une collection de référence. Cela équivaut à un budget de 250 000F à 320 000F sur 3 ans. Cela ne prend pas en compte les achats sur le marché de l'antiquariat de volumes épuisés.

Langue et littérature médiévales compteront pour 10% dans le budget des Lettres dans la phase de constitution du corpus, pour 8% dans une phase ultérieure.

Pour mémoire, et pour se donner une idée du but à atteindre pour constituer un fonds de recherche, on peut rappeler que le Rez-de-jardin de la BNF comprend 1900 volumes.

2. Les principes d'acquisition

Niveau	Langue médiévale : 3 Textes : 4B	La bibliothèque Arts et Lettres constitue un partenaire privilégié en particulier pour les textes épuisés.
Domaines	Chansons de geste Romans du Graal Latin médiéval	Les bibliothèques de centres de recherche (CEDIC et section Moyen Age de Lyon 2) possèdent des mémoires d'étudiants et quelques ouvrages fondamentaux en relation avec les recherches entreprises.

Langues	Textes en ancien français et avec traductions Critique en langue étrangère : 30%	Veiller à la couverture en traduction des œuvres majeures des littératures occidentales.
Type de documents	Collections de textes Critique récente Mélanges	Prévoir une couverture par achat d'antiquariat ou par signalisation des ressources en ligne.
Supports	Monographies Dictionnaires Cédéroms Périodiques	Ressources en ligne à synthétiser Concordances des œuvres majeures à acquérir.

2.1 Les priorités

Le corpus de textes de référence (voir ci-dessus) : base d'un enseignement de type universitaire.

On veillera à acheter des traductions des œuvres qui sont pour beaucoup disponibles dans des collections de poche (coll. Lettres gothiques, coll. de traductions chez Champion).

Pour les œuvres médiévales étrangères, on s'en tiendra à des œuvres susceptibles d'être comparées avec des œuvres françaises qu'on achètera en traduction (exemple : *Peredur*, œuvre galloise, les œuvres de Wolfram von Eschenbach). On veillera à ce que les œuvres médiévales des littératures européennes couvertes par la bibliothèque soient présentes en traduction également (Mallory, Chaucer, Dante et Pétrarque). L'acquisition de grands cycles d'œuvres nordiques ne représente pas une priorité pour la recherche lyonnaise (sagas finlandaises) mais sera envisagée par la suite.

Aucun enseignement de langue d'oc n'existant à Lyon, le corpus ne contient que des œuvres essentielles de littérature courtoise en langue d'oc. Un enseignement de provençal existe cependant à Genève, les besoins dans cette direction seront donc à évaluer après quelques années de pratique d'enseignement croisé entre les deux universités. Il existe à Lyon une bibliothèque spécialisée en langues régionales, on peut y renvoyer les étudiants qui auraient besoin d'un fonds plus large¹.

Les œuvres anonymes sont nombreuses pour cette période, en dehors du corpus qui les prend en compte, il faudra acquérir des anthologies.

¹ Institut Pierre Gardette, 29 rue du Plat, 69002 Lyon.
<http://www.univ-catholyon.fr/pages/faclettres/pierre_gardette.html>

La collection n'a pas vocation à être patrimoniale, les textes seront acquis dans les éditions critiques les plus récentes faisant autorité.

La part des textes représentera à terme 70% du fonds.

Les outils pour l'étude de la langue sont indispensables pour tous les niveaux d'étude y compris pour la préparation des cours. Le niveau de base 2 doit être assuré avant d'acheter des ouvrages spécialisés. On vise le niveau 3.

L'apparat critique des œuvres essentielles : on peut prendre comme base les bibliographies établies par les professeurs pour la préparation de l'agrégation, les bibliographies publiées sur le site de la Bibliothèque de France dans le même but. Elles permettent d'acquérir les ouvrages de référence pour l'étude des principaux genres de la littérature médiévale (les dernières années permettent d'acquérir un fonds de référence concernant : *Raoul de Cambrai*, *Aliscans*, Chrétien de Troyes, Adam de la Halle, *Ami et Amile*, *Le Charroi de Nîmes*, *La Prise d'Orange*).

La part de la critique en langue étrangère n'excèdera pas dans un premier temps 30%, en allemand et en anglais principalement.

3. Documentation électronique : liste de cédéroms spécialisés

International Medieval Bibliography (International Medieval Institute (University of Leeds)/ Brepols) : bibliographie du Moyen-Âge européen. Recense des articles, comptes rendus, actes de colloques (à l'exclusion des monographies) publiés. Mise à jour annuelle (1972-). A redoubler par la version papier.

Patrologia latina database (Chadwyck-Healey) : version électronique complète de la première édition de la « Patrologia latina » de Jacques-Paul Migne (1844-1855 et 1862-1865) en 221 volumes.

Thesaurus linguae latinae. The Packard Humanities Institute. Los Altos, Californie.

Cetedoc Library of Christian Latin Texts (CLCLT). Brepols.

Base FRANTEXT.

Concordanciers par exemple : Concordancier du Conte du Graal de Chrétien de Troyes. Réalisé par Monique Léonard, professeur à l'Université de Toulon et du Var, d'après l'édition de Félix Lecoy, Paris, Champion, t.I et II, 1981.

Signet : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/menestrel> : répertoire des bibliographies et des textes médiévaux en ligne.

4. Les outils spécialisés d'aide à la sélection

Outre les outils généraux d'aide à la sélection pour la littérature française, on peut mentionner un ouvrage de base et des revues à utiliser systématiquement :

Bossuat (Robert), Pichard (Louis) et Raynaud de Lage (Guy). *Dictionnaire des Lettres françaises : le Moyen Age*. Fayard, 1964. (La Pochothèque).

Bibliothèque de l'École des Chartes.

Bulletin de la société Rencesvals.

Cahiers de civilisation médiévale.

Médiévales.

Medioevo latino.

Revue de linguistique romane.

Revue des langues romanes.

Romanic review.

Speculum.

Studi medioeval.

ANNEXE 3

*Liste des diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycles préparés dans les
universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3*

Liste des thèses 1998/1999

Université Lumière Lyon 2

Licence de Lettres classiques
Licence de Lettres modernes
Licence de Lettres modernes mention littérature générale comparée
Licence pluridisciplinaire Lettres, arts et sciences humaines (option lettres-anglais)
Licence en sciences du langage

Maîtrise de Lettres modernes
Maîtrise de Lettres classiques
Maîtrise de Français langue étrangère
Maîtrise en sciences du langage

DEA Langue, littérature et civilisation françaises
DEA Sciences du langage
DESS Langue française, coopération éducative et relations interculturelles

Doctorat Lettres et arts
Doctorat Sciences du langage

Université Jean-Moulin Lyon 3

Licence de Lettres modernes
Licence de Lettres modernes, mention documentation
Licence de Lettres classiques
Licence de Lettres classiques, mention documentation

Maîtrise de Lettres modernes
Maîtrise de Lettres classiques
Maîtrise de Sciences de l'Information et de la Documentation

DESS Métiers des Archives
DESS Sciences de l'Information et de la Communication
DEA Langue et Littérature et Civilisation françaises
DEA Langues, Histoire et Civilisations des mondes anciens des origines à l'antiquité tardive

Doctorat Langue et Littérature françaises
Doctorat Littératures et Civilisations antiques
Doctorat Littératures – Textologie et génétique des textes

Liste des thèses de Lettres soutenues dans les universités Lyon 2 et Lyon 3

1999 Lyon 2

Spécialité	Titres
Littérature comparée	La Chine au cœur des œuvres romanesques de Patrick Carré : analyse critique.
Littérature comparée	La maternité face aux problèmes de la traduction, de l'interprétation et du métissage interculturel.
Lettres	Le mythe de Vauvenargues : une interprétation polémique du XVIII ^e siècle.
Lettres	Histoire des idées et analyse textuelle : pour une étude des marges des Lumières.
Lettres	Polymnie ou la rhétorique comme théâtre du sens.
Langues, Histoire et Civilisations des mondes anciens	Cassius Félix. <i>De Medicina</i> : édition critique, traduction recherches philosophiques et historiques.
Langues, Histoire et Civilisations des mondes anciens	L'opposition des thèmes de présent et d'aoriste : étude des verbes de parole dans six dialogues de Platon.
Langues, Histoire et Civilisations des mondes anciens	Pelagonius. <i>Ars Veterinaria</i> : étude de texte, traduction et commentaire.

1998 Lyon 2

Lettres	Les acteurs et l'illusion référentielle dans <i>Au Bonheur des Dames</i> de Zola : approche sémiotique.
Lettres	Proverbes et locutions proverbiales dans l'œuvre de Rabelais.
Littérature comparée	« Chinoiseries littéraires » : la Chine et la littérature d'imagination en France de 1704 à 1789.
Linguistique	Analyse phonologique et indexation figurative pour une base de données d'entrées lexicales de la langue des signes française.

1998 Lyon 3

Langue et Littérature françaises	Une esthétique du flou : les approches de la vérité dans <i>Manon Lescaut</i> .
Langue et Littérature françaises	Charles Perrault dans la querelle des Anciens et des Modernes : implications esthétiques et philosophiques de l'œuvre polémique de Charles Perrault <i>Le Parallèle des Anciens et des Modernes</i> .
Littératures et civilisations antiques	Scribendi otium : recherches sur le statut de l'écriture à Rome à la fin de la République.

ANNEXE 4

*Les pratiques des usagers :
enquête et grille d'analyse des réponses*

ENQUÊTE

- 1/ Précisez votre statut : étudiant / enseignant / enseignant-chercheur / chercheur
- 2/ Indiquez votre domaine précis de recherche ou d'enseignement :
- 3/ Appartenez-vous à une équipe de recherche particulière :
- 4/ Quelles bibliothèques fréquentiez-vous en 1998/99 ?
Quelles bibliothèques allez-vous fréquenter en 1999/2000 ?
Attendez-vous que la documentation dont vous avez besoin soit réunie en un lieu unique ?
- 5/ Le choix des bibliothèques que vous fréquentez tient-il à leur ressources documentaires uniquement ?
Si non, vos choix tiennent-ils à des raisons pratiques (déplacement, place disponible, accueil, services fournis) ?
- 6/ Quelles sont les ressources documentaires qui sont indispensables pour vous (n'hésitez pas à indiquer des titres précis d'ouvrages ou de collections à titre d'exemples) ?

Quelles sont les ressources documentaires qui sont indispensables pour vos étudiants ?
- 7/ Comment avez-vous accès aux sources de votre recherche : vous possédez personnellement les textes ? Vous les consultez prioritairement en bibliothèque ? vous les consultez dans un centre de recherche ?
- 8/ Utilisez-vous prioritairement des documents récents (précisez la date) ou plus anciens (précisez le sens de l'expression) ?
- 9/ Dans votre discipline, à combien évaluez-vous la part de documentation en langue étrangère ?
- 10/ A quel moment de votre travail êtes-vous le plus « avide » de documentation ?
- 11/ Pratiquez-vous le feuilletage de revues ou d'ouvrages ? Dans quels buts ?
- 12/ Quels sont les types de documents que vous faites acheter par la bibliothèque ?
Sous quelle forme faites-vous ces demandes ?
- 13/ Comment vous procurez-vous les actes des colloques qui vous intéressent (que vous y participiez ou non) ?
- 14/ Pratiquez-vous l'échange de documents entre chercheurs ?
- 15/ Avez-vous recours à des documents électroniques ? Lesquels ? Utilisez-vous l'Internet ?

Quels sont les apports de ces types de documents dans votre discipline ?
Quels sont les documents qui vont vous faire le plus défaut en cette rentrée sinistrée et qui entreraient selon vous dans un programme urgent de numérisation ?

GRILLE D'ANALYSE DES REPONSES DES ENSEIGNANTS ET DES CHERCHEURS A L'ENQUÊTE SUR LA POLITIQUE D'ACQUISITION

Niveau

Nombre de réponses au 26/11/1999

Références

1. Statuts :

2. Domaine / Equipe de recherche :

3. Bibliothèques fréquentées :

4. Ressources documentaires prioritaires :

4.1. Pour la recherche :

4.2. Pour les étudiants :

5. Localisation des ressources :

6. Extension chronologique des documents utilisés :

7. Couverture linguistique :

8. Supports utilisés :

9. Pratique du butinage :

10. Formes souhaitées de collaboration avec la bibliothèque :

11. Suggestions pour le programme de numérisation :

ANNEXE 5

*Evaluation des publics potentiels de la bibliothèque
d'étude et de recherche des universités Lybn 2 et Lyon 3
Part relative des différentes disciplines dans la collection
globale*

Public potentiel de la bibliothèque d'étude et de recherche

	LETTRES		LANGUES		HISTOIRE		PHILO		TOTAL	
	Prof.	Etud.	P	E	P	E	P	E	P	E
Lyon 2 (+ Bron)	55 (+14)	1897 (+738)	93	951 (+565)	62	1388 (+917)	/	/	210 (224)	4236 (6456)
Lyon 3	90	468	72	715	/	339	15	450	177	1972
ENS-FCL	17 (+17)	164 (41.4)	28	204 (51.4)	6	84 (21.4)	8	84 (21.4)	59 (76)	536
TOTAL	162 (193)	2529 (3267)	193	1870 (2435)	68	1811 (2728)	23	534	446 (477)	6744 (8964)

Notes : 1. L'absence de professeurs d'histoire à Lyon 3 est due à leur assimilation aux professeurs de Lettres dans les données de Lyon 3 (enseignants d'histoire ancienne essentiellement).

2. Les chiffres entre parenthèses dans les cellules correspondant aux étudiants de l'ENS indiquent le mode de calcul : nombre d'étudiants en 1^{ère} année multiplié par le nombre d'années d'études à l'ENS. Ces chiffres sont donc des approximations.

3. En lettres, dans la colonne correspondant au nombre des enseignants, le chiffre entre parenthèses est celui des professeurs en sciences du langage.

Part relative des différentes disciplines dans la collection globale

	Lettres	Langues	Histoire	Philo	Total
Public : nb des enseignants	Np1=193	Np2=193	Np3=68	Np4=23	Np=477
Public : nb d'étudiants (Bron exclu)	Ne1=2529	Ne2=1870	Ne3=1811	Ne4=534	Ne=6744
coefficient d'utilisation k	2	2	2	2	2
publ. potentiel pondéré : $Ne_i + k Np_i$	P1=2915	P2=2256	P3=1947	P4=580	P=7698
coût moyen de la documentation	C1=250	C2=250	C3=300	C4=250	
% de vol. à acquérir : $P_i/P \cdot 100$	38%	29,5%	25%	7,5%	
% du budget par discipline $C_j \cdot P_j / \sum C_i \cdot P_i \cdot 100$	36%	28%	29%	7%	

Note : détail du calcul de la part relative des Lettres dans le budget : $C_1 \cdot P_1 / \sum C_i \cdot P_i = (250 \cdot 2915 / 2\,021\,850) \cdot 100 = 36\%$

ANNEXE 6

Un exemple de délimitation stricte de la collection :

essai de segmentation de la linguistique

Note : classification Dewey adaptée par la BNF

LINGUISTIQUE		
Cotes	Intitulés	Niveau d'acq.
400 à 401	Linguistique - Généralités	
400	Langage - Généralités	3A
400.1	Linguistique générale	3A
400.16	Linguistique - Bibliographies générales	3A
400.3	Linguistique - Dictionnaires	3A
400.76	Linguistique - Manuels d'exercice	0
400.9	Linguistique - Histoire	3A
400.92	Linguistique - Biographies de linguistes	2
401	Philosophie du langage	3A
401.4 à 401.5	Sémiotique. Sémantique. Linguistique mathématique	
401.4	Langage et communication	2
401.41	Sémiotique - Théorie et généralités	3A
401.411	Analyse du discours. Linguistique énonciative	3A
401.43	Sémantique générale	3A
401.431	Sémantique générative	0
401.51	Linguistique mathématique. Modélisation linguistique. Grammaire formelle	0
401.8 à 410	Pragmatique. Psycholinguistique. Sociolinguistique	
401.7	Pragmatique. Interaction verbale. actes de langage	0
401.8	Sociolinguistique	0
401.81	Ethnolinguistique	0
401.9	Psycholinguistique	0
401.93	Acquisition du langage	0
401.94	Pathologie du langage (Aphasie. Dyslexie. etc.)	0
404.2 à 410	Plurilinguisme. Géographie linguistique. Linguistique comparée	
404.2	Bilinguisme. Plurilinguisme. Contacts de langues. Politiques linguistiques	0
404.2019	Bilinguisme - Aspect psychologique	0

408.2	Différences linguistiques féminin-masculin	0
409	Situations linguistiques. Typologie des langues. Géographie linguistique	2
410	Linguistique comparée. Linguistique contrastive	2
411 à 414	Systèmes d'écriture. Lexicologie. Phonétique	
411	Systèmes d'écriture. Orthographe. ponctuation	2
412	Étymologie. Onomastique. toponymie	3A
413	Dictionnaires polyglottes	3A
413.028	Lexicographie. Lexicologie	3A
413.072	Linguistique statistique - Lexicométrie	2
413.1	Dictionnaires spécialisés bilingues et multilingues	3A
414	Phonétique. phonologie	3A
414.6	Phonétique - Eléments suprasegmentaux	0
415	Grammaire	
415	Grammaire	3A
415.09	Grammaire - Histoire	3A
415.1	Syntaxe	3A
415.2	Morphologie	3A
417	Dialectologie	
417.2	Dialectologie	3A
417.22	Pidgins et créoles	0
417.5	Langues artificielles	0
417.7	Linguistique historique	3A
418	Linguistique appliquée. langage des signes	
418	Linguistique appliquée	0
418.00285	Linguistique appliquée - Informatique	0
418.004	Linguistique appliquée - Terminologie	0
418.007	Linguistique appliquée - Didactique des langues	0
418.02	Linguistique appliquée - Traduction	3A
418.4	Linguistique appliquée - Lecture	0
419	Langage des signes	0

LANGUE FRANCAISE		
Cotes	Intitulés	Niveau d'acq.
440	Langues et littératures romanes	
440.1	Langue française - Généralités	3B
440.14	Langue française - Terminologie et communication	2
440.141	Langue française - Sémiotique. Analyse du discours	3A
440.143	Langue française - Sémantique	3A
440.16	Langue française - Bibliographies générales	3B
440.3	Langue française - Dictionnaires et encyclopédies de linguistique française	3B
440.42	Langue française - Bilinguisme. Politique linguistique. Contact de langues	0
441.1	Langue française - Orthographe	3A
441.5	Langue française - Phonétique	3A
441.52	Langue française - Prononciation	3A
441.6	Langue française - Eléments suprasegmentaux. Intonation. Prosodie	2
442	Langue française - Étymologie. Onomastique. Toponymie	3A
442.03	Langue française - Dictionnaires étymologiques	3A
442.4	Langue française - Emprunts	2
443	Langue française - Dictionnaires	3B
443.028	Langue française - Lexicographie. Lexicologie	3A
443.072	Langue française - Linguistique statistique	0
443.1	Langue française - Dictionnaires spécialisés	3A
445	Langue française - Grammaire	3B
445	Langue française - Grammaire. Syntaxe. Morphologie	3B
445.09	Langue française - Grammaire (études historiques)	3B
447	Langue française - Dialectologie	3A
447.009	Langue française - Histoire de la langue	3B

447.01	Ancien français (jusqu'en 1400)	3B
447.02	Moyen français (de 1400 à 1600)	3B
447.03	Français classique (de 1600 à 1800)	3B
447.09	Langue française - Argot	3A
447.091	Langue française - Études sur le français parlé	2
447.092	Langue française - Variations sociolinguistiques	2
447.3 à 447.9	Langue française - Dialectes. Pidgins et créoles. Francophonie	2
447.3	Langue française - Dialectes de langue d'oïl	2
447.4	Langue française - Dialectes du domaine franco-provençal	2
447.8	Langue française - Dialectes de langue d'oc	2
447.9	Langue française - Pidgins et créoles	2
447.91	Francophonie - Généralités	2
448.00285	Langue française - Informatique appliquée à la linguistique	0
448.004	Langue française - Terminologie. Linguistique prescriptive	2
448.007	Langue française - Didactique	0
448.02	Langue française - Traduction	3A
448.4	Langue française - Lecture	0

ANNEXE 7

La collection de périodiques pour les études de Lettres
Liste des périodiques inadaptés aux nouvelles missions de
la collection

Propositions de sélection de nouveaux titres de
périodiques

Abonnements de périodiques en cours soutenant les études littéraires

Titres	Domaines	Prix TTC 1999	Langues
American Book Review	LIT	419,08	ANG
American philological association	LIT		ANG
Amitié Guérinienne	LIT	140,67	FR
Annales de la société Jean-Jacques Rousseau	LIT	259,20	FR
Année balzacienne	LIT	270,00	FR
Archiv für das Studium neueren Sprachen	LIT	460,73	D
Archives des Lettres modernes	LIT	772,29	FR
Banque des mots	LIT	310,00	FR
Baroque	LIT		FR
Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft	LIT	1 260,14	D
Bulletin bibliographique de la société Rencesvals	LIT	93,90	FR
Bulletin de la société des amis de Montaigne	LIT	348,02	FR
Bulletin de la société internationale d'études yourcenariennes	LIT		FR
Bulletin de la société Paul Claudel	LIT	200,00	FR
Bulletin des Lettres (éd. lyonnaise d'Art et d'Histoire)	LIT	304,99	FR
Bulletin d'études parnassiennes et symbolistes	LIT	110,00	FR
Bulletin Marcel Proust	LIT	180,00	FR
Cahiers André Gide	LIT	250,00	FR
Cahiers de l'association internationale des études françaises	LIT	360,00	FR
Cahiers naturalistes	LIT	170,00	FR
Cahiers Roucher André Chénier	LIT		FR
Cahiers Saint-Simon	LIT	150,00	FR
Cambridge philological society membership	LIT	353,52	ANG
Deutsche Vierteljahrschrift für Literaturwissenschaft	LIT		D
Diderot studies	LIT	439,40	ANG
Eighteenth century fiction	LIT		ANG
Eighteenth century studies	LIT	752,69	ANG
Eranos	LIT		
Esprit	LIT	590,00	FR
Etudes celtiques	LIT	369,25	FR
Europe	LIT	460,00	FR
French Forum	LIT	351,25	ANG
French review	LIT	239,80	ANG
French studies	LIT	746,63	ANG
French XX bibliography	LIT	726,24	ANG
Glotta	LIT		
La quinzaine littéraire	LIT	425,00	FR
Langue française	LIT	326,00	FR
L'Infini	LIT	319,99	FR
L'Information littéraire	LIT	280,00	FR
Literature and Theology	LIT	979,87	ANG
Littérature	LIT	326,00	FR
Littératures	LIT	200,00	FR
Magazine littéraire	LIT	315,00	FR
MAIA	LIT	616,72	IT

New York review of books	LIT	411,76	ANG
Nineteenth century literature	LIT	482,76	ANG
Nouveaux cahiers François Mauriac	LIT		FR
Nouvelle revue d'onomastique	LIT	300,00	FR
Nouvelle revue française	LIT	300,00	FR
Nuova antologia	LIT	415,10	IT
Orbis litterarum	LIT		
Parade sauvage: revue d'études rimbaldiennes	LIT	150,00	FR
Parnassus poetry in review	LIT	543,09	ANG
Pleine marge	LIT	205,86	FR
Poétique	LIT	369,99	FR
RAMUS	LIT	367,88	FR
Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie	LIT		FR
Renaissance quarterly	LIT	532,44	ANG
Review in contemporary fiction	LIT	370,09	ANG
Revue de littérature comparée	LIT	390,00	FR
Revue des deux mondes	LIT	580,00	FR
Revue des langues romanes	LIT	214,41	FR
Revue des lettres modernes	LIT	163,36	FR
Revue d'histoire littéraire de la France	LIT	600,00	FR
Revue Marivaux	LIT	501,48	FR
Romania	LIT		
Romantic review	LIT	425,96	ANG
Romantisme: revue du dix-neuvième siècle	LIT	340,00	FR
Société Chateaubriand	LIT	255,25	FR
Speculum Cambridge	LIT	567,95	ANG
Studi francesi	LIT	847,49	IT
Studi italiani di filologia classica	LIT	529,15	IT
Studies on Voltaire and the eighteenth century	LIT	8 831,55	ANG
Temps modernes	LIT	430,00	FR
Times literary supplement -index only	LIT	853,29	ANG
Travaux de didactique du français	LIT	80,00	FR
Travaux de littérature	LIT	445,00	FR
Women's studies quarterly	LIT	528,10	ANG
World literature today	LIT	340,76	ANG
Yearbook of comparative and général literature	LIT	395,45	ANG
Dix-septième siècle	LIT/HIS	370,00	FR
Bulletin de la société d'étude du dix-huitième siècle	LIT/HIS	230,00	FR
Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne	LIT/HIS	229,99	FR
Journal of the Warburg and Courtauld Institute	LIT/HIS	639,97	ANG
Antiquité classique	LIT/HIS		FR
Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age	LIT/HIS	420,00	FR
Bibliographie internationale d'humanisme et de Renaissance	LIT/HIS	849,48	FR
Bibliothèque d'humanisme et de Renaissance et nouvelle revue du XVIe siècle	LIT/HIS	617,49	FR
Bibliothèque de l'Ecole des Chartes	LIT/HIS	529,27	FR

Bulletin bibliographique de la société internationale arthurienne	LIT/HIS	117,37	FR
Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français	LIT/HIS	280,00	FR
Bulletin de l'association Guillaume Budé	LIT/HIS	145,00	FR
Bulletin Du Cange	LIT/HIS	278,10	FR
Cahiers de civilisation médiévale et bibliographie	LIT/HIS	550,00	FR
Classical quarterly	LIT/HIS	533,30	ANG
Classical review	LIT/HIS	533,30	ANG
Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	LIT/HIS	723,42	FR
International medieval bibliography	LIT/HIS	1 917,55	ANG
Italia medioevale et umanistica	LIT/HIS	380,51	IT
Journal of hellenic studies	LIT/HIS	437,31	ANG
Latomus	LIT/HIS	669,15	FR
Medioevo latino - bollettino bibliografico della cultura europea VI al XIII.	LIT/HIS	1 211,00	IT
Medioevo romanzo	LIT/HIS	466,98	IT
Mnemosyne	LIT/HIS		ANG
Mnemosyne - Supplement only	LIT/HIS		ANG
Nottingham medieval studies	LIT/HIS	213,33	ANG
Philologus	LIT/HIS	1 252,21	ANG
Revue belge de philologie et d'histoire	LIT/HIS		FR
Revue des études anciennes	LIT/HIS	530,92	FR
Revue des études grecques	LIT/HIS	630,00	FR
Revue des études latines	LIT/HIS	423,66	FR
Revue des études ligures/Rivista di studi liguri	LIT/HIS	311,32	IT
Classical philology	LIT/HIS	837,72	ANG
Euphorion	LIT(ALL)	599,43	D
Modern fiction studies	LIT(ANG)	567,95	ANG
New literary history	LIT(ANG)	720,58	ANG
Rivista di filologia española	LIT(ESP)		ESP
American journal of philology	LIT/LIN	690,05	ANG
Analecta romanica	LIT/LIN	643,76	IT
Année philologique	LIT/LIN	878,29	FR
Harvard studies in classical philology	LIT/LIN	319,47	ANG
Lettres romanes	LIT/LIN	199,23	FR
Modern philology	LIT/LIN	603,44	ANG
PMLA- Publications of the modern language association of America	LIT/LIN	766,72	ANG
Revista de literatura	LIT/LIN		IT
Revue d'histoire des textes	LIT/LIN	396,79	FR
Rheinisches Museum für Philologie	LIT/LIN	656,66	D
Rivista di filologia e di istruzione classica	LIT/LIN	581,13	IT
Romanische Forschungen	LIT/LIN	936,00	D
Studies in philology	LIT/LIN	227,17	ANG
Zeitschrift für romanische Philologie	LIT/LIN	1 259,00	D

TOTAL

63 018,57

Archivio glottologico italiano	LIN	553,46	IT
Bibliographie linguistique de l'année	LIN	3 203,12	FR
Brain and Language	LIN	6 353,88	ANG
Bulletin analytique de linguistique française	LIN	275,00	FR
Bulletin de la société de linguistique de Paris	LIN	1 029,30	FR
Cahiers de lexicologie	LIN	180,00	FR
Cognitive linguistics	LIN	850,27	ANG
Communications	LIN	199,99	FR
Critical inquiry	LIN	709,93	ANG
Emerita	LIN		
Français moderne	LIN	320,00	FR
Historiographia linguistica	LIN		
Historische Sprachforschung	LIN	400,59	D
International journal of american linguistics	LIN	979,71	ANG
International journal of the sociology of language	LIN	1 473,35	ANG
International reveiw of applied linguistics in language teaching	LIN		ANG
Journal of linguistics	LIN	757,30	ANG
Journal of neurolinguistics	LIN	2 469,88	ANG
Kratylos	LIN	253,40	
Langages	LIN	326,00	FR
Language and LSA bulletin and ERIC CLL news bulletin	LIN		ANG
Language learning	LIN	951,31	ANG
Language teaching	LIN	735,97	ANG
Lingua e stile	LIN	691,83	IT
Linguistic inquiry	LIN	1 100,39	ANG
Linguistics	LIN	2 463,22	ANG
Linguistique	LIN	330,00	FR
Linguisticae investigationes	LIN	1 318,93	
META (journal des traducteurs)	LIN		
MLN - Modern language Notes	LIN	738,33	ANG
Modern language quarterly	LIN	631,84	ANG
Modern language review	LIN	831,96	ANG
Mots: les langages du politique	LIN	425,00	FR
ONOMA (bulletin d'information et de bibliographie)	LIN		FR
Revue de linguistique romane	LIN	625,00	FR
Revue roumaine de linguistique	LIN	1 060,16	ROU
Second language research	LIN	1 247,94	ANG
Semiotica	LIN		
Seventeenth century news	LIN	106,49	ANG
Sprachkunst	LIN	194,96	D
Studi italiani di linguistica teorica e applicata	LIN	665,89	IT
Studia linguistica	LIN		
Vox romanica	LIN	402,90	
Year's book in modern language studies	LIN	1 269,28	ANG
Linguistics and philosophy	LIN/PHI	2 217,80	ANG

TOTAL LINGUISTIQUE

38 344,38

Périodiques non-littéraires intéressant les études littéraires

Titres	Domaines	Prix TTC 1999	Langues
Annales de Bourgogne	HIS	150,02	FR
Annales du Midi	HIS	340,00	FR
Annales historiques de la Révolution française	HIS	348,00	FR
Annales épigraphique	HIS	390,00	FR
Bulletin d'histoire de la Révolution française	HIS	73,85	FR
Bulletin de l'association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance	HIS		FR
Gnomon	HIS	1 052,40	D
Institute of classical studies of the university of London Bulletin	HIS		ANG
Le Moyen Age	HIS	753,41	FR
Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne	HIS	208,53	FR
Pallas	HIS	220,00	FR
Settimane di studio -centro italiano di studi sull'alto medioevo	HIS	968,56	IT
Studi etruschi	His	1 715,68	IT
Studi medievali	HIS	933,97	IT
Cahiers de recherche médiévales	HIS	250,00	FR
Mediévales	HIS	171,00	FR
Quaderni medievali	HIS	364,65	IT
Revue française d'histoire des idées politiques	HIS		FR
Rivista storica dell antichita	HIS	471,91	IT

TOTAL HISTOIRE

8 411,98

Archives de philosophie	PHI	450,00	FR
Bibliographie de la philosophie	PHI	612,50	FR
Bulletin de la société française de philosophie	PHI	200,00	FR
Critique	PHI	535,00	FR
Diogène	PHI	199,99	FR
Etudes	PHI		FR
Etudes philosophiques	PHI	390,00	FR
Pensée (la)	PHI		FR
Philosophical review Ithaca	PHI		ANG
Philosophie	PHI	199,00	FR
Répertoire bibliographique de la philosophie	PHI		FR
Revue d'histoire des sciences	PHI	454,65	FR
Revue de l'université de Bruxelles	PHI	319,57	FR
Revue de métaphysique et de morale	PHI	350,00	FR
Revue de synthèse	PHI	300,00	FR
Revue d'esthétique	PHI	503,16	FR
Revue internationale de philosophie	PHI		FR
Revue philosophie de la France et de l'étranger	PHI	420,00	FR
Revue philosophique de Louvain	PHI	664,09	FR
Actes de la recherche en sciences sociales	PHI/SOC	230,00	FR
Altertum	PHI/SOC	1 064,04	D

Revue des études juives	REL	600,43	FR
Revue des sciences religieuses	REL	260,36	FR

TOTAL PHILOSOPHIE

7 752,79

Généralités et bibliographies

Titres	Domaines	Prix TTC 1999	Langues
Bibliografia nazionale italiana	BIBL	933,97	IT
Bibliografia nazionale italiana - catalogo alfabetico annuale	BIBL	864,79	IT
Bibliographia española	BIBL		ESP
Bibliographie de Belgique	BIBL		FR
Bibliographie nationale française	BIBL	3 850,00	FR
Books in print	BIBL	3 904,61	ANG
Bowker annual library and book trade almanac	BIBL	1 405,30	ANG
Brinkman's cumulative catalogus van boeken	BIBL	5 766,28	ANG
British national bibliography	BIBL	3 466,50	ANG
Bulletin critique du livre français	BIBL	1 450,00	FR
Bulletin des bibliothèques de France	BIBL	574,56	FR
Bulletin du bibliophile	BIBL	390,00	FR
Cumulative book index and annual cumulation	BIBL		ANG
Informazione bibliografica	BIBL	518,87	IT
Inter American review of bibliography	BIBL		ANG
Livres hebdo	BIBL	1 950,00	FR
Répertoires Livres hebdo	BIBL	830,00	FR
Annuaire du Collège de France	GEN	109,99	FR
Arabica	GEN		FR
Bottin administratif	GEN	1 639,99	FR
Dissertation abstracts international	GEN	13 595,13	ANG
Index to thesis with abstracts	GEN	2 293,23	ANG
Index translationum	GEN		
International congress calendar	GEN	2 723,28	ANG
International who's who	GEN	2 327,87	ANG
Les cahiers français	GEN	262,38	FR
World of learning	GEN	3 445,53	ANG
Yearbook of international organizations	GEN		ANG

TOTAL GENERALITES + BIBLIOGRAPHIE

52 302,28

Périodiques inadaptés à la nouvelle collection

Titres	Domaines	Prix TTC 1999
Archivio glottologico italiano	LIN	553,46
Bibliographie linguistique de l'année	LIN	3 203,12
Brain and Language	LIN	6 353,88
Bulletin analytique de linguistique française	LIN	275,00
Cahiers de lexicologie	LIN	180,00
Cognitive linguistics	LIN	850,27
Communications	LIN	199,99
Emerita	LIN	
Historiographia linguistica	LIN	
Historische Sprachforschung	LIN	400,59
International journal of american linguistics	LIN	979,71
International journal of the sociology of language	LIN	1 473,35
International review of applied linguistics in language teaching	LIN	
Journal of linguistics	LIN	757,30
Journal of neurolinguistics	LIN	2 469,88
Language and LSA bulletin and ERIC CLL news bulletin	LIN	
Language learning	LIN	951,31
Language teaching	LIN	735,97
Linguistic inquiry	LIN	1 100,39
Linguisticae investigationes	LIN	1 318,93
Linguistics	LIN	2 463,22
Second language research	LIN	1 247,94
Studi italiani di linguistica teorica e applicata	LIN	665,89
Year's book in modern language studies	LIN	1 269,28

TOTAL LINGUISTIQUE

27 449,48

**Propositions de périodiques d'après l'analyse de la Bibliographie des études
littéraires françaises de la RHLF**

Les titres en italiques concernent des auteurs particuliers.

Titres	ISSN
<i>Albineana</i>	1154-5852
Annales du patrimoine de Fécamp	
<i>Association des amis de Rabelais et la Devinière</i>	0571-5350
<i>Atala</i>	
Australian Journal of French Studies	0004-9468
Biblio	
<i>Bulletin baudelairien (Nashville)</i>	0007-4128
<i>Bulletin célinien</i>	0252-1121
<i>Bulletin de la société J.K Huysmans</i>	
<i>Bulletin des amis de Gide (Montpellier)</i>	0044-8133
<i>Bulletin d'informations proustiennes</i>	0338-0548
<i>Cahier Robinson (Bosco) (Lille)</i>	1253-6806
<i>Cahiers Albert Cohen</i>	
<i>Cahiers Colette</i>	0291-4697
Cahiers de la Comédie française	1164-382X
Cahiers de l'imaginaire (Toulouse)	0992-3128
Cahiers de Varsovie	
<i>Cahiers des amis de Valéry Larbaud</i>	0301-8776
Cahiers du Musée national d'art moderne	0181-1525
<i>Cahiers Goncourt</i>	1243-8170
<i>Cahiers Jean Giraudoux</i>	0150-6943
<i>Cahiers Lautréamont</i>	0999-1921
<i>Cahiers Mirbeau (Angers)</i>	1254-6879
Commentaire	0180-8214
Conférence (Meaux)	1269-0732
Dix-neuf/Vingt, revue de littér. moderne	
Eighteenth Century Research	
Equinoxe (Nantes)	0765-5320
Etudes de langue et de littér. françaises	
French Studies in South Africa	0259-0247
Gallia. (Osaka)	0387-4486
<i>Jean Giono</i>	1164-6632
Kultsskriftserie	
La licorne (Poitiers)	0398-9992
Le courrier du centre international	0771-6443
Le visage vert (Paris)	1280-7788
<i>Les amis de l'auberge verte (Rimbaud)</i>	
<i>Les amis de Valentin Brû</i>	0299-1950
Littératures classiques (Toulouse)	0563-9751
Nineteenth-Century French Studies	0146-7891
Nottingham French Studies	0029-4586
Œuvres et critiques	
Papers on french Seventeenth Century	0006-128X
Paragraphes	
Perspectives	

Poésie 1 Vagabondages	
Recherches et travaux (Grenoble)	0151-1874
<i>Revue des amis de Jean de la Fontaine</i>	
Revue des sciences humaines (Lille)	0035-2195
Revue des sciences morales et politiques	0751-5804
Revue d'études françaises	
Revue d'histoire du théâtre	0035-2373
<i>Revue Montesquieu (Grenoble)</i>	1288-4170
Revue romane	
<i>Revue Verlaine</i>	
Roman 20-50 (Lille)	0295-5024
Scherzo. Revue de littérature moderne	
Yale French Studies	

ANNEXE 8

*Propositions de titres de cédéroms pour les études
littéraires*

SELECTION DE TITRES DE CEDEROMS POUR LES LETTRES

Extrait de la liste des cédéroms consultables en réseau à la BNF (état au 8 mars 1999)

Propositions de l'ENS-FCL

Les titres indispensables sont soulignés

Bibliographies nationales :

Bibliografía nacional española

(Biblioteca nacional de España/Chadwyck-Healey)

Recense les livres entrés par dépôt légal à la Biblioteca nacional de España (1976 -)

Bibliografia nazionale italiana

(Biblioteca nazionale centrale di Firenze-istituto centrale del catalogo unico/Editrice bibliografica – I.E. Informazioni Editoriali)

Recense les livres et les périodiques publiés en Italie et entrés par dépôt légal à la Biblioteca nazionale centrale di Firenze (1958 -)

Bibliographie nationale française

(Bibliothèque nationale de France/ Bibliopolis)

Recense les livres, périodiques et collections et les documents électroniques publiés en France et entrés à la B.n.F par dépôt légal (1970 -)

Bibliographie nationale française : documents sonores, audiovisuels et multimedia

(Bibliothèque nationale de France/ Bibliopolis)

Recense les documents entrés par dépôt légal à la B.n.F depuis 1983 : documents sonores (disques compacts, cassettes audio, microsillons), vidéo, multimedia (cédéroms et bases textuelles) (1983 -).

British National Bibliography

(British Library/British Library)

Recense les livres et les périodiques déposés à la British Library par les éditeurs de Grande-Bretagne et d'Irlande (1950 -)

Deutsche Nationalbibliographie

(Deutsche Bibliothek)

Recense les livres, les périodiques, les cartes et les thèses publiés en Allemagne (1993)

Biographies

Les Notices d'autorité de BN-Opale

(Bibliothèque nationale de France/Bibliothèque nationale de France ; Bibliopolis)

Offre des informations sur les auteurs (courte biographie) et sur les « collectivités auteurs » (administrations, sociétés privées, sociétés savantes, universités, personnes morales en général) présents dans le catalogue de la B.n.F.

World biographical index = Internationaler biographischer Index

Archives biographiques

(K.G Saur)

Index de : Deutsches biogr. Archiv, Archivo biogr. de España, Portugal, e Iberoamerica, British biogr. archive, Archivio biogr. italiano, Amreican biogr. archive, Arches biogr. françaises, consultables sur microfiches. Informations biographiques.

Catalogues collectifs

Catalogue collectif de Belgique

(Union Catalogue of Belgian Research Libraries/I.V.S)

Contient le catalogue collectif belge pour les livres, « Antilope », catalogue collectif de périodiques, et le répertoire des bibliothèques participantes.

Catalogues collectifs de périodiques

Catalogue collectif suisse de périodiques

(Bibliothèque nationale suisse)

Permet de localiser un titre de périodique en Suisse ; 650 bibliothèques participantes (décembre 1996)

Myriade

(Agence bibliographique de l'enseignement supérieur/ Bibliopolis)

Permet de localiser un périodique en France.

Zeitschriftendatenbank (ZDB) CDRom Ausgabe

(Deutsches Bibliothekinstitut)

Permet de localiser un titre de périodiques en Allemagne.

Catalogues de bibliothèques

Bibliothèque nationale suisse : catalogue

(Bibliothèque nationale suisse/ Bibliothèque nationale suisse)

Catalogue des documents entrés à la Bibliothèque nationale suisse (novembre 1993 – 1997)

British Library General Catalogue

(Bristish Library/ Saztec)

Catalogue des ouvrages de la British Library jusqu'en 1995 (près de six millions de notices bibliographiques)

Catalogue général des imprimés de la B.n.F

(Bibliothèque nationale de France)

Contient une partie des anciens catalogues imprimés et sur fiches de la B.n.F : le « Catalogue général auteurs » des livres avant 1960 et son supplément, le « Catalogue des livres 1960 – 1969 » et le catalogue des périodiques avant 1960.

Dictionnaires

L'Atelier de la langue française : comprend 7 dictionnaires : le Robert, le Littré, le Dictionnaire de l'Académie, le Furetière, La Curne de Sainte Palays. Edition Redon, 2000.

Thesaurus Linguae Latinae. The Packard Humanities Institute, Los Altos, California.

Editions en texte intégral

CETEDOC Library of Christian Latin Texts

(CETEDOC – Université catholique de Louvain/Brepols)

Présente les textes de la série latine du « Corpus Christianorum » (Pères de l'Eglise et auteurs chrétiens latins du Ier au VIIIe siècle) (3^e édition)

Corpus Montaigne

(Bibliopolis ; Honoré Champion électronique)

Editions de tous les états de l'œuvre de Montaigne aux XVIe et XVIIe siècles en mode texte (pour certaines en mode image) et grandes rééditions et traductions du XVIIIe au XXe siècle avec leur appareil critique.

DIDEROT et d'ALEMBERT. Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, 1751-1765. (éditions Redon)

Discotext 1

(Institut national de la langue française/ I.N.A.L.F ; Hachette Supérieur)

Extraite de la base FRANTEXT, cette base de données contient près de 580 textes publiés par 120 auteurs français de 1887 à 1923.

Patrologia latina database

(Chadwyck – Healey)

Version électronique complète de la première édition de la « Patrologia latina » de Jacques-Paul Migne (1844-1855 et 1862-1865) en 221 volumes.

Thomas Aquinatis Opera Omnia

(Editoria Elettronica Editel)

Edition en texte intégral des œuvres de Saint Thomas d'Aquin.

Œuvres de Voltaire

(Edition de la Voltaire Foundation)

Index de périodiques

Periodicals contents index : P.C.I

(Chadwyck – Healey)

Dépouillement des tables des matières de plus de 2000 périodiques américains et européens en sciences humaines, sociales, littérature, histoire, histoire de l'art, etc. En deux séries : des origines à 1960, de 1960/61 à 1990/91.

Humanities Index

(H.W Wilson ; SilverPlatter)

Bibliographie en histoire de l'art, archéologie et études classiques, théâtre, cinéma, folklore, histoire, linguistique et littérature, musique, arts du spectacle, philosophie, sciences religieuses (février 1984 -)

Linguistique

Linguistics & Language Behavior Abstracts

(Sociological Abstracts/ Silver Platter)

Bibliographie analytique d'articles de périodiques, de livres, de thèses, de rapports, de comptes rendus critiques parus depuis 1973 sur la linguistique, la littérature, le langage et son apprentissage (1973 -).

Littérature

L'Atelier de la langue française (7 dictionnaires dont le Littré, le Furetière, le Dictionnaire de l'Académie) (éditions Redon)

Concordancier du Conte du Graal de Chrétien de Troyes

Réalisé par Monique Léonard, professeur à l'université de Toulon et du Var, d'après l'édition de Félix Lecoy. 1981

International Medieval Bibliography

(International Medieval Institute (University of Leeds)/Brepols)

Bibliographie du Moyen Âge européen. Recense des articles, comptes rendus, actes de colloques(à l'exclusion des monographies) publiés. Mise à jour annuelle (1972 -)

M.L.A International Bibliography

(Modern Language Association of America/Silver Platter)

Indexe les critiques sur les langues modernes, la linguistique, la littérature et le folklore en provenance de plus de 3000 périodiques publiés dans le monde entier (1968 -)

Thesaurus formarum totius latinitatis : a Plauto usque ad saeculum XXum

(CETEDOC – Université catholique de Louvain/Brepols)

Donne toutes les occurrences d'un mot dans les textes latins de l'Antiquité à nos jours.

Thesaurus linguae latinae (the Packard Humanities Institute, Los Altos)

Livres (et autres) en vente

Electre

Recense les ouvrages à paraître, disponibles, épuisés ou indisponibles publiés en France ou à l'étranger en langue française et les cédéroms commercialisés en France. Répertoire des auteurs.

Global Books in print

(Bowker-Saur)

Recense les ouvrages en vente en langue anglaise publiés dans le monde entier : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Europe, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique, Asie, Amérique latine, Canada et Océanie.

Multimedia and CD-Rom Directory on disc

(T.F.P.L.Multimedia LTD.)

Base de données anglaise recensant 13000 titres de CD-ROM et produits multimedia du monde entier (CDI, vidéo CD), des articles et données sur l'industrie de ce secteur (y compris internet) (18^e édition, août 1998).

Ulrich's
(R.R. Bowker)
Répertoire international de publications périodiques vivantes.

Verzeichnis lieferbarer Bücher
(Buchändler-Vereinigung)
Répertoire des livres disponibles dans le commerce de la librairie en Allemagne.

Thèses

Dissertation Abstracts

(U.M.I)

Répertoire de thèses, essentiellement nord-américaines, depuis 1861. Le résumé n'est donné qu'à partir de juillet 1980 (1861 -)

Doc'Thèses

(Agence bibliographique de l'enseignement supérieur/A.B.E.S ; Chadwyck-Healey France)

Répertoire des thèses françaises soutenues depuis 1972 pour les lettres, les sciences humaines et sociales et les sciences.

Hochschulschriften

(Deutsches Bibliothekinstitut)

Répertoire des thèses allemandes (1945 – 1997).

Traduction

Index translationum

(U.N.E.S.C.O)

Bibliographie internationale de traductions (1979 -).

ANNEXE 9

*Tableau présentant les principales collections concernant
les Lettres chez les éditeurs appartenant au Syndicat
national de l'édition*

Editeurs	Collections
ACTES SUD	Actes Sud-Papiers Babel
ANNALES LITTERAIRES DE L'UNIVERSITE DE BESANCON ARCHE (L')	
ARMAND COLIN	Collection U U Prisme
ARTOIS PRESSES UNIVERSITES	Cahiers scientifiques de l'université d'Artois Etudes littéraires et linguistiques
AUBIER FLAMMARION	Analyse et raison Bibliothèque d'esthétique Champs Critiques Idées et recherches Invention philosophique Maîtres de la spiritualité chrétienne Nouvelle bibliothèque d'esthétique Présence et pensée Tout l'art
BELIN	Débat L'Antiquité au présent Littérature et politique
BNF	
BREPOLS diff. CNRS	Typologie des sources du Moyen Age occidental Micrologus library Atelier de recherche sur les textes médiévaux Atelier du médiéviste Corpus christianorum continuatio medievalis
CALMANN-LEVY	
CERF	Patrimoines Humanités La Nuit surveillée Passages Philosophie et théologie Textes en main Œuvres de Philon d'Alexandrie, d'Anselme de Cantorbery, de St Thomas d'Aquin
CHAMPION	Etudes d'histoire médiévale Unichamp Traduction des classiques français du Moyen Age Nouvelle bibliothèque du Moyen Age Textes de la Renaissance Bibliothèque du XV ^e siècle Le savoir de Mantice Etudes et essais sur la Renaissance Sources classiques Lumière classique Les Dix-huitièmes siècles

	Bibliothèque de l'Ecole des Hautes études Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes
COMITE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES	Actes des congrès nationaux des sociétés savantes Mémoires et documents
CNRS EDITIONS diff. Belles Lettres	Documents, études et répertoires Sources d'histoire médiévale Textes et manuscrits Surréalismes Manuscrits Patrimoine de la Méditerranée Revue d'Histoire des Textes
DENOËL	Empreinte Présences Collection Documents
DESCLEE DE BROUWER	Histoire du Christianisme
DIDIER ERUDITION	Cahier d'histoire littéraire et comparée Etudes critiques Etudes françaises et domaine francophone Etudes littéraires étrangère et comparée Littérature comparée Textes linguistiques du XIX ^e s.
DROZ, diff. Champion	Textes littéraires français Travaux d'humanisme et Renaissance Cahiers d'humanisme et Renaissance Travaux du Grand Siècle Histoire des idées et critique littéraire Etudes rabelaisiennes Publications romanes et françaises
EDITION DES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME	
EDITIONS LITTERAIRES ET LINGUISTIQUES DE L'UNIVERSITE DE GRENOBLE (ELLUG)	
EDITIONS RECHERCHES SUR LES CIVILISATIONS	
ERRANCE	
FAYARD	Biographies Grandes études contemporaines Histoire du Christianisme Littérature française Littérature étrangère Poésie Histoire des littératures
FLAMMARION	Correspondances
GALLIMARD	Pléiade NRF Reprints Archives du surréalisme Bibliothèque des idées Encyclopédie de la pléiade

	Essais NRF - Essais
GRASSET ET FASQUELLE	Les Cahiers rouges
HACHETTE	Biographies Les fondamentaux (séries : langue et littérature françaises) Contours littéraires Recherches littéraires Hu langue française Hu langues et civilisations anciennes Contours littéraires Dictionnaire universel francophone Littérature étrangère
IMPRIMERIE NATIONALE	Lettres françaises
INSTITUT DOMINICAIN D'ETUDES ORIENTALES DU CAIRE (IDEO)	
LE ROBERT	Dictionnaires
LETOUZEY ET ANE	Dictionnaire de biographie française (mise à jour)
LIVRE DE POCHE	Lettres gothiques Bibliothèque classique Classiques de la philosophie La Pochothèque
MERCURE DE FRANCE	Secteur Lettres
MINUIT	Arguments Critique Paradoxe Proposition Sens commun
NATHAN	Le texte à l'œuvre Collection « 128 » séries littérature française, linguistique, littératures anciennes Collection « fac » séries littérature française, linguistique, littératures anciennes, Collection « réf » série littérature française, littératures anciennes
PEETERS Diff. J. Vrin	Bibliothèque de l'information grammaticale Bibliothèque d'études classiques
PICARD	Secteur Histoire
PRESSES DE L'UNIVERSITE DE PARIS SORBONNE	Recherches actuelles en littérature comparée Mémoire de la critique Lingua latina Passé/présent Cultures et Civilisations médiévales Jalons
PRESSES DE LA SORBONNE NOUVELLE	Visions critiques Textes et documents Palimpsestes Les carnets du CEDISCOR Recherches Apollinariennes
PRESSES UNIVERSITAIRES DE	Textes littéraires (Exeter French Texts)

BORDEAUX	Etudes critiques Sémaphores
PRESSES UNIVERSITAIRES DE CAEN	Littérature française
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE	Perspectives critiques Publications du Centre d'études du roman et du romanesque (univ. de Picardie) Forum Diderot Leviathan Nouvelle encyclopédie Diderot Perspectives critiques
PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE	Correspondance générale de Stendhal
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIMOGES	
PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY	
PRESSES UNIVERSITAIRES DE NICE	
PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES	Interférences Le Spectaculaire
PRESSES UNIVERSITAIRES DE ROUEN	
PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG	
PRESSES UNIVERSITAIRES DE VINCENNES	L'imaginaire du texte Manuscrits modernes
PRESSES UNIVERSITAIRES DE TOULOUSE-LE MIRAIL	Cribles Les cahiers de littérature Interlangues Tempus
PRESSES UNIVERSITAIRES DU SEPTENTRION (Lille)	
PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER III	
PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITE DE ST ETIENNE	Antiquité. Mémoires du Centre Jean Palerne Collection « images et témoins de l'âge classique » Dix-huitième siècle Expression contemporaine Archéologie, histoire et littérature ancienne Ouvrages de l'Institut Renaissance et âge classique
PUBLICATIONS DE LA FACULTE DES LETTRES DE CLERMONT-FERRAND	
SEUIL	Cahiers du Rhône Hautes études L'Intégrale Tel Quel La librairie du XX ^e siècle Poésie

	Poétique Pierres vives La couleur de la vie Fiction et Cie (tous domaines) Les contemporains Des travaux Travaux linguistiques
SLATKINE diff.Champion	Reprints
UNIVERSITE DE POITIERS	Publications du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale
VOLTAIRE FOUNDATION	
VRIN	Textes philosophiques du Moyen Age Textes philosophiques Bibliothèque thomiste Histoire des doctrines de l'antiquité classique Tradition de la pensée classique De Pétrarque à Descartes Bibliothèque d'histoire de la philosophie Cahiers d'études médiévales Oxford Classical Texts International Platon studies Publications de l'Institut d'études médiévales de Montréal Centre d'études de la Renaissance Textes et documents de la Renaissance

ANNEXE 10

*Exemple d'utilisation de la grille de sélection
(dépouillement du catalogue PUF, automne 1999)*

Grille d'aide à la sélection. Exemple: dépouillement du catalogue P.U.F automne 99

Priorité	Support	Rech.lyo	Couv.lin	Actualité	Références	Prix	
-1	0	0	2	0	Louis Marin. L'écriture de soi. Coll. "Collège international de philosophie" ISBN: 2013 049922 8	98,00 F	1
4	0	1	2	0	Louis Marin. Pascal et Port-Royal. Coll." Collège international de philosophie" ISBN:	200,00 F	7
3	0	1	2	0	Etre matérialiste à l'âge des Lumières. Mélanges offerts à Roland Desné. Coll." Ecriture". ISBN: 2 13 050007 2	228,00 F	6
3	0	0	2	0	La tragédie à l'époque d'Henri III. Coll. "Théâtre français de la Renaissance". 2 ^{ème} série vol.1 ISBN: 8 82 2247167	300,00 F	5
3	0	0	2	0	Lahontan. Dialogues de M. le baron de Lahontan et d'un Sauvage dans l'Amérique. Coll."XVIIIème siècle" ISBN: 2 90 422769 5	90,00 F	5
3	0	0	2	0	Charles Pinot-Duclos. Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIème siècle. Coll. "XVIIIème siècle". ISBN: 2 90 422713 X	95,00 F	5
3	0	0	2	0	Rivarol. Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution. Coll. "XVIII ^e siècle". ISBN: 2 90 422721 0	85,00 F	5
3	0	1	2	0	Guillaume du Vair. De la prière. Coll. "Petite collection Atopia". ISBN: 2 84 137081 X	55,00 F	6
2	0	0	0	0	Manola Antonioli. L'écriture de Maurice Blanchot. Coll. "Philosophie-Epistémologie". ISBN: 2 84 1741613	135,00 F	2
4	0	0	2	1	Pierre Barbéris. Le monde de Balzac. Coll."Dépouillement littéraires". ISBN: 2 84 174163 X	220,00 F	7
2	0	0	2	0	Nicole Hafid-Martin. Volney. Coll. "Bibliographie des écrivains français". ISBN: 2 88 660920 5	270,00 F	4
TOTAL							
	1					98,00 F	
	2					135,00 F	
	4					270,00 F	
	5					570,00 F	
	6					228,00 F	
	7					420,00 F	

Si le budget est de 1300F, les livres ayant atteint 5, 6 et 7 peuvent être achetés, les autres restent sélectionnés pour une autre tranche du budget.

Bibliographie

1. Les bibliothèques universitaires

ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et l'ENSSIB. Coordonnateurs : Bertrand CALENGE, Sylvie DELORME, Jean-Michel SALAÜN et Réjean SAVARD. Presses de l'Université du Québec, 1995. 496 p. Gestion de l'information.

BISBROUK, Marie-Françoise. Les bâtiments des bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, T.41, n°5, p.62-67.

BISBROUK, Marie-Françoise et RENOULT, Daniel (dir.). *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1993. 303 p. Bibliothèques.

CASSEYRE, Jean-Pierre et GAILLARD, Catherine. *Les bibliothèques universitaires*. 2^e éd. mise à jour. Paris : P.U.F, 1996. 127 p. Que sais-je ?

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport pour les années 1996-1997*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1998. 80 p.

CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES. *Rapport pour les années 1998-1999*. Paris : Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1999, p.21-47 et 53-61.

GARDEN, Maurice. Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, T.41, n°2, p.20-25.

LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires : le temps des mutations : rapport d'information 59-commission des finances*. [en ligne]. Paris : Sénat, 1998. [réf. du 24.07.99]. Disponible sur World Wide Web : <http://www.senat.fr/rap/r98-059_mono.html#toc0>

MIQUEL, André. *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale*. Paris : La Documentation française, 1989. 79 p. Collection des rapports officiels.

RENOULT, Daniel. *Les bibliothèques dans l'université*. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la librairie, 1994. 358 p. Collection Bibliothèques.

SABATIER, Isabelle. Une bibliothèque de recherche à Paris - Dauphine. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, T.41, n°2, p.26-34.

2. Ouvrages de référence sur la politique d'acquisition

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la librairie, 1999. 386 p. Collection Bibliothèques.

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la librairie, 1994. 408 p. Collection Bibliothèques.

CALMETTE, Germain. *L'accroissement des collections*. 2^e éd. Paris : Bibliothèque nationale, 1957. 96 p. Dactylographié.

GIAPPICONI, Thierry et CARBONE, Pierre. *Management des bibliothèques : programmer, organiser et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la librairie, 1997. 264 p. Collection Bibliothèques.

JENKINS, Clare et MORLEY, Mary (dir.). *Collection Management in Academic Libraries*. Gower, 1991. 289 p.

KATZ, William. *Collection Development : the selection of materials for libraries*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1980. 352 p.

OSBURN, Charles et ATKINSON, Ross. *Collection Management : a New Treatise*. Jai Press, 1991. 2 vol.

OWENS, Irene (dir.). *Acquisitions and Collection Development in the Humanities*. The Haworth Press, 1997. 194 p.

TESNIERE, Valérie. De l'usage d'une politique d'acquisition dans ABCDEF (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Avec la collaboration de l'EBSI et de l'ENSSIB. p.259-283.

3. Textes de politique documentaire

BEGUET, Bruno et HADJOPOULO, Catherine. Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France : organisation par départements et usage de la Dewey. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, T.41, n°4, p.40-44.

BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE. *Politique documentaire et lectorat de la bibliothèque Sainte-Geneviève*. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 1996. 25 p.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA BIBLIOTHEQUE DE FRANCE. *Propositions pour une charte documentaire*. 1993. Classeur photocopié.

JOLLY, Claude. La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire : fondements et principes. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1992, T.37, n°3, p.8-27.

MOLLINE, Frédérique et LERESCHE, Françoise. Politique documentaire : Service commun de la documentation de Lyon 3. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, T.44, n°2, p.20-26.

PETIT, Catherine et BEGUET, Bruno. *Politique documentaire : données pour une évaluation*. Bibliothèque nationale de France. Direction des collections, 1999. 71 p. Document non diffusé.

TESNIERE, Valérie. La politique d'acquisition de la Bibliothèque de France. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1993, T.38, n°6, p.43-54.

VAN CUYCK, Alain. Construction par l'usage et construction du réel : les étudiants et les bibliothèques à l'Université Jean-Moulin. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, T.39, n°1, p.48-52.

4. Les usages des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur

ECOLE NORMALE SUPERIEURE. EQUIPE DE RECHERCHE « RESEAUX, SAVOIRS ET TERRITOIRES ». *Comprendre les usages d'Internet*. Colloque tenu à Paris les 3 et 4 décembre 1999. [en ligne]. Ecole normale supérieure. [réf. du 12.12.99]. Pré-actes disponibles sur le World Wide Web : <<http://www.ens.fr>>

FRANCE. MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE. *Enquête sur les projets de numérisation : résultats, analyses*. [en ligne]. Paris : Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie. [réf. du 20.09.99]. Disponible sur World Wide Web : <<http://www.sup.adc.education.fr/bib/acti/Num/num.htm>>

MUET, Florence. Services et revues électroniques dans l'Enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, T.44, n°5, p.18-23.

PEDLER, Emmanuel et ZERBIB, Olivier. Les nouvelles technologies et leurs utilisateurs. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, T.44, n°5, p.24-29.

5. Textes de politique documentaire disponibles sur Internet

Acqweb. [en ligne]. [réf. du 24.01.00]. Disponible sur World Wide Web :
<<http://www.library.vanderbilt.edu/law/acqs/acqs.html>>

BIBLIOTHEQUE CANTONALE UNIVERSITAIRE. *Informations : textes fondamentaux, politique d'acquisition*. [en ligne]. Lausanne. [réf. du 11.12.99]. Disponible sur World Wide Web :
<<http://www.unil.ch/BCU/informat/textes/polac.htm>>

BOURGEOIS, Anne. *Acquisition de ressources documentaires par les unités organisationnelles*. [en ligne]. Université du Québec à Montréal (Canada). [réf. du 24.01.00]. Disponible sur World Wide Web :
<<http://www.unites.uqam.ca/~app/dirsbl.html>>

BODLEIAN LIBRARY. *General Principles of Collection Development and Access to Ressources*. [en ligne]. Oxford. [réf. du 10.18.99]. Disponible sur World Wide Web :
<<http://www.rls.ox.ac.uk/guides/bod/colldev.htm>>

JASPER, Richard. *Acquisitions Departement*. [en ligne]. Emory University (Etats-Unis). [réf. du 24.01.00]. Disponible sur World Wide Web :
<<http://www.emory.edu/LIB/ACQ>>

MARRIOTT LIBRARY. *Subject Selector's Manual*. [en ligne]. University of Utah (Etats-Unis). [réf. du 24.01.00]. Disponible sur World Wide Web :
<<http://www.lib.utah.edu/acq/selman.html>>

ROUSSEAU, Francine. *Politique de développement des collections : littératures, études cinématographiques*. [en ligne]. Laval (Québec). [réf. du 12.12.99]. Disponible sur World Wide Web : <<http://www.bibl.ulaval.ca/info/polsec.html>>

UNIVERSITE DU QUEBEC A HULL. *Politique de développement des collections : service de la bibliothèque*. [en ligne]. Hull (Québec). [réf. du 12.12.99]. Disponible sur World Wide Web :

<<http://www.uqah.quebec.ca/biblio/renseignements/renseignementc.htm>>